Université Pierre-Mendès France- Grenoble II

IUT2 Grenoble - Département Information Communication

Philippe Rocher
AS MLP 2006-2007

Pour une « mémoire d'avenir » en Vivarais. La mise en valeur du « fonds Charay » : Un fonds spécialisé dans la collection généraliste de la Médiathèque d'Aubenas

Médiathèque d'Aubenas
1 Rond-Point des Ecoles 07200 Aubenas

Université Pierre-Mendès France- Grenoble II
IUT2 Grenoble - Département Information Communication

Philippe Rocher
AS MLP 2006-2007

Médiathèque intercommunale d'Aubenas
1 Rond-Point des Ecoles 07200 Aubenas (Ardèche)

2 mai – 28 juin 2007

Pour une « mémoire d'avenir » en Vivarais. La mise en valeur du « fonds Charay » : Un fonds spécialisé dans la collection généraliste de la Médiathèque d'Aubenas

Responsable de stage : Rémi Cordina
Correspondant pédagogique : Gérard Henneron

L'auteur veut exprimer sa reconnaissance aux personnels, Directrice, Responsables de Secteurs et Agents, de la Médiathèque d'Aubenas.
Il remercie Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint aux affaires culturelles de la Ville d'Aubenas avec les personnels municipaux, tout particulièrement Madame Sylvie Naud du Centre culturel Le Bournot.
Il est également très reconnaissant à Madame Ségolène Bernier, bibliothécaire à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble, pour son écoute et ses conseils, à Monsieur Dominique Dupraz, Conservateur des Archives départementales de l'Ardèche, pour ses renseignements, et à Madame Marie-Jo Gay, de la Médiathèque de Privas, pour les informations fournies.
Dans le souvenir de sa rencontre avec le père Ribon aux Archives diocésaines à Viviers, il n'oublie pas le soutien de l'association des « Amis de Jean Charay » que préside Monsieur Jean-Pierre Geay.
Il dit aussi sa gratitude spéciale à Mesdames Balico, Cartellier et Rostaing sans la décision desquelles cette « aventure » n'aurait pu avoir lieu.

Table des matières

Préface

Du rêve du bibliographe…

Bibliographe :
« aujourd'hui on donne ce nom spécialement
à ceux qui connaissent les livres et les éditions,
qui en font des catalogues et principalement
à ceux qui *font les catalogues des différentes bibliothèques* ».

Dictionnaire de Trévoux, 1771.

Depuis le savoir total et absolu, insensé, jusqu'à la totalité des connaissances d'une somme, aujourd'hui inaccessible, le bibliothécaire sait la difficulté de constituer l'inventaire exhaustif de la production intellectuelle.

« Comment faire pour que le public soit en mesure de s'informer rapidement et sûrement des ressources de toute espèce qu'offre l'énorme bibliothèque accumulée par les écrivains de tous les temps et de tous les pays, c'est-à-dire le patrimoine littéraire et scientifique de l'humanité ? Comment aménager ce patrimoine de manière que tous les intéressés en jouissent aussi complètement et confortablement que possible ? Tel est l'énoncé le plus général du problème bibliographique[1]. »

Cette interrogation de l'historien Charles-Victor Langlois au début du XXe siècle introduit l'histoire par Louise-Noëlle Malclès et Andrée Lhéritier de la définition et des pratiques de la bibliographie au cours des âges. En ce début du XXIe siècle pleinement entré dans « l'ère de l'internet », le problème demeure présent pour celles et ceux qui entendent contribuer à la constitution d'une bibliothèque universelle[2], sinon d'un réseau permettant la mise en commun des savoirs fixés sur documents.
Pour la seule France, le projet est ancien, contemporain de celui de multiplier le nombre des lecteurs et de diversifier le lectorat. Il était alors entendu qu'il convenait

---

1. Charles-Victor Langlois, « La question bibliographique », dans *La Grande Revue*, 1900, 15, p. 21-53 [cité par Louise-Noëlle Malclès et Andrée Lhéritier, *La bibliographie*, Presses universitaires de France, 1989 (1ère éd. 1956), « Que sais-je ? », p. 5].

2. Comme le projet, au milieu des années 1990, des pays du G7 d'une « Bibliotheca universalis ». Jacques Kériguy, « Les bibliothèques françaises dans le monde », dans *Les bibliothèques en France 1991-1997*, éditions du Cercle de la librairie, 1998, « collection Bibliothèques », p. 274-275.

de mettre à disposition du plus grand nombre les supports de la culture écrite. La fin de la Royauté et la confiscation de ses biens, après ceux du clergé, ont fait naître l'idée de donner au peuple français la culture dont il avait été jusque-là privé, Au nom de la Révolution de 1789, le patrimoine littéraire et artistique devait être désormais à la disposition de la Nation[1]. Il fallait pour cela bien plus que de modestes catalogues mais un vaste inventaire des livres du patrimoine national. Le projet du dernier bibliothécaire du roi, Lefevre d'Ormesson, était, en 1790, de centraliser à Paris un double de tous les « fichets » établis sur des cartes à jouer normalisées à partir des collections confisquées en vue de constituer la Bibliographie universelle de la France. Un demi-siècle plus tard, l'idée était toujours plus avancée que la réalisation du projet. En 1841, M. Villemain en exposait la nécessité au Roi des Français Louis-Philippe.

« La rédaction, sur un plan uniforme, d'un Catalogue général renfermant le détail sommaire et précis de tous les manuscrits des bibliothèques communales, avec des extraits de ceux qui présenteraient le plus d'intérêt (…) La publication d'un travail ainsi conçu vous paraîtra, Sire, une entreprise utile et toute française, digne d'être spécialement autorisée par vous. Elle doit garantir, concentrer, mettre en lumière une foule de matériaux dispersés sur tous les points de la France, et qui intéressent notre histoire politique et littéraire. Elle doit rendre la science plus facile aux érudits de toutes nations qui ont besoin d'explorer nos dépôts »[2].

La base de la Bibliographie de la France était posée. Si elle allait pouvoir servir aux « érudits de toutes nations », le pays est demeuré cependant longtemps bien loin de la lecture publique et avec elle de l'accès au patrimoine pour le plus grand nombre. En 1992, le projet « Mémoire du monde » de l'UNESCO recommandait ainsi encore de sauvegarder le patrimoine documentaire mondial et d'en « démocratiser » son accès. À l'heure de l'internet, cette possibilité paraît maintenant réelle. Albert Poirot en a rappelé les différentes modalités durant les deux dernières décennies.

« D'ores et déjà, le catalogue de certains fonds anciens est accessible à distance lorsque les systèmes informatiques locaux ont pu intégrer le résultat de cette conversion rétrospective ».

Après le Minitel, comme à Dijon, ou le cédérom, comme en Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire, « ces réalisations ouvrent des possibilités nouvelles ; les bases de données bibliographiques ainsi constituées vont certainement faciliter le traitement de fonds non catalogués, issus de dons ou de legs massifs dormant parfois dans des cartons ; les bibliothèques françaises en sont envahies ».

---

[1]. Jean-Paul Oddos, dir., *Le Patrimoine, Histoire, pratique et perspectives*, éditions du Cercle de la librairie, 1997, « collection Bibliothèques », p. 434.
[2]. http://aedilis.irht.cnrs.fr/cgm_histoire.htm (consultée le 10 juin 2007).

L'entreprise de mise en valeur par le catalogage, à peine entamée, devrait, pour Albert Poirot, non seulement mettre au jour une quantité très importante de documents mais « réconcilier » sauvegarde du patrimoine écrit et politique de lecture publique à l'intention du plus grand nombre.

« Du fait des quantités confisquées et de la nature des collections amassées, le patrimoine écrit et graphique a été en réalité mis en marge de la société pendant près de deux siècles. Pendant que les bibliothèques municipales veillaient sur lui en l'entourant de leurs assiduités bibliographiques et savantes et en favorisant son enrichissement, des bibliothèques et associations populaires assuraient au jour le jour le développement de la lecture publique. La fin du XXe siècle voit une heureuse réconciliation entre ces deux mondes grâce au modèle français des bibliothèques-médiathèques. Le patrimoine écrit et graphique est à la fois créancier et débiteur de la lecture publique et du patrimoine monumental ; à bien des égards, il les devance, à bien des égards, il les suit.
Dans ce domaine, la conscience professionnelle a longtemps précédé la conscience politique. Le patrimoine des bibliothèques doit sa résurrection au regard du bibliothécaire, à sa passion, à sa réflexion collective, à son travail. Le chercheur, lui, l'invente et le traduit. La société française, se plongeant avec délices dans la civilisation du temps libre et voyant s'éloigner le spectre des guerres destructrices et coûteuses, se réconcilie avec son patrimoine dans un monde du loisir où la réappropriation devrait être réinstitution avant d'être exploitation »[1].

Au seuil du XXIe siècle, c'est donc le rêve du « bibliographe » qui serait tout proche d'être réalisé.

[1]. Albert Poirot, « Le patrimoine vivant en France », *op. cit.*, p. 432-434.

À la mémoire de Paul Mech s.j. (1911-1999)
« discret et passionné serviteur du livre »

Titulaire du Diplôme technique de Bibliothécaire
Auditeur à l'Ecole des Chartes (Histoire du livre) et de l'Ecole des Hautes-Etudes
Étudiant en bibliographie à la bibliothèque de la Sorbonne

Bibliothécaire au juvénat d'Yzeure (1930-1932)
Bibliothécaire au scolasticat de Jersey (1932-1935)
Bibliothécaire à la Bibliothèque orientale de Beyrouth (1936-1938)
Bibliothécaire du scolasticat de Lyon-Fourvière (1946-1954)
Bibliothécaire de la Province jésuite de Lyon (1954-1959)
Bibliothécaire du théologat de Lyon-Fourvière (1959-1963)
Bibliothécaire au scolasticat de La Baume-les-Aix (1957-1963)
Bibliothécaire à l'Institut biblique de Rome (1963-1973)
Bibliothécaire du Centre Sèvres à Paris (1974-1982)

Archiviste de la Province jésuite de Lyon (1982-1987)
Directeur des Archives françaises de la Compagnie de Jésus à Vanves (1987-1990)
Bibliothécaire de la Chauderaie à Francheville (1990-1999)

Fondateur et Président de l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France (1963-1977)
Délégué au Conseil international des Associations de Bibliothèques de Théologie (1971)
***Auteur dans* L'Histoire des bibliothèques françaises**

En témoignage de fidèle reconnaissance et cordial souvenir

Fragmina psalmorum
Titivillus colligit horum

Introduction

La question n'est pas nouvelle. Toujours posée, elle n'a pas trouvé de réponse satisfaisante. Comment faire coexister, dans un établissement destiné à la lecture « grand public », une collection généraliste et un « fonds patrimonial » ?

Il est entendu que la collection généraliste, encyclopédique, doit répondre aux attentes variées, souvent très diverses, du public. Au sein d'une bibliothèque ou médiathèque municipale, le « fonds patrimonial » est un legs du passé, bien souvent considéré comme un héritage encombrant.

« Dans toutes les bibliothèques importantes, il y a une compétition évidente entre le patrimoine et les objectifs de lecture publique »[1], affirmait en 1996 Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Problème d'un grand établissement ? Que dire alors lorsqu'il s'agit d'une bibliothèque municipale moins importante ? Si la conservation est acquise, au moins par obligation, la gestion courante et, plus encore, la « mise en valeur » relèvent alors d'une détermination que ne doivent entamer ni le manque de temps, le déficit de moyens humains, matériels et financiers.

En regard de ce problème inhérent ou presque à tous les fonds patrimoniaux, la question est plus délicate en ce qui concerne un fonds « spécialisé »[2], qu'il soit ou non issu d'un legs ou d'une donation. Comment la bibliothèque ou la médiathèque municipale accaparée par le quotidien et embarrassée par son « fonds patrimonial » peut-elle ne pas être en peine avec un fonds dont le contenu ne correspond a priori guère aux attentes de ses publics ?

La médiathèque intercommunale d'Aubenas n'échappe pas à ce questionnement. Comme ailleurs, l'Histoire lui a légué un « fonds patrimonial » constitué des documents confisqués à la Révolution française aux institutions ecclésiastiques et aux aristocrates émigrés. Bibliothèque municipale, elle s'est développée dans le sillage des politiques de lecture publique de la deuxième moitié du XXe siècle. Devenue Médiathèque intercommunale d'Aubenas, elle entend satisfaire les attentes nouvelles de publics désireux d'accéder non plus seulement aux documents écrits, mais à tous

[1]. Cité dans *Les bibliothèques en France 1991-1997*, éditions du Cercle de la librairie, 1998, « collection Bibliothèques », p. 37.
[2]. D'accord avec l'idée que « la notion de collection spécifique est désormais centrale », nous persévérons dans l'emploi du terme « spécialisé », entendu comme « cantonné à une spécialité », et n'emploierons pas celui de « spécifique », ce qui sous-entendrait un « caractère propre », sans attache et autonome, pour désigner le « fonds Charay ».

les nouveaux supports de l'écrit, du son et de l'image. Comment dès lors « servir » également le « fonds patrimonial » traditionnel qui contribue à la richesse remarquée des fonds patrimoniaux en Rhône-Alpes et, peut-être plus encore, les ouvrages dont l'abbé Charay a fait don à la ville ? Quelle place la médiathèque peut-elle ménager à cette donation dans sa collection généraliste ?

Un essai de réponse nécessite la présentation de la nouvelle médiathèque intercommunale, son organisation, sa « politique documentaire » et ses activités, d'animation notamment. Son histoire et les choix qui ont présidé à son ouverture sont à situer en Ardèche méridionale, soit dans l'environnement particulier que constitue une région marquée par les difficultés économiques et sociales et dans laquelle la lecture publique participe de la formation professionnelle et du développement culturel. La mesure de l'importance de la donation de sa bibliothèque par l'abbé Jean Charay réclame que soit connue sa constitution, soit l'évolution intellectuelle de Jean Charay et les choix qu'il a opéré comme acquéreur et lecteur. Le contenu de sa bibliothèque spécialisée précisément identifié, il est possible de réfléchir à sa « mise en valeur ». Toutes les opérations mises en œuvre pour inscrire ce fonds spécialisé dans la collection généraliste de la médiathèque intercommunale d'Aubenas n'auront alors d'autre but que de contribuer à faire émerger au travers de cette masse d'imprimés une « mémoire d'avenir » ardéchoise[1].

[1]. « Ce serait méconnaître que cette évolution a touché un nombre considérable de petites structures, engagées dans des projets de mise en valeur de fonds de bibliophilie contemporaine, généralement présentés pour l'occasion, et non sans révérence pour une certaine rhétorique éculée, comme le « patrimoine de demain ». Il s'agit bien plutôt d'une mutation surtout qualitative qui affecte la façon même dont est appréhendée cette notion floue de patrimoine écrit ». Dominique Arot, Jacques Deville et Jean-François Seron, « Bibliothèques, culture et patrimoine », dans *Les bibliothèques en France 1991-1997*, éditions du Cercle de la librairie, 1998, « collection Bibliothèques », p. 172. Dans son *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, rédigée entre 1941 et 1943, Marc Bloch a expliqué la tâche, parfois incomprise, de l'historien. « C'est une des tâches les plus difficiles de l'historien que de rassembler les documents dont il estime avoir besoin. Il ne saurait guère y parvenir sans l'aide de guides divers : inventaire d'archives ou de bibliothèques, catalogues de musées, répertoires bibliographiques de toute sorte. On voit parfois des pédants à la cavalière s'étonner du temps sacrifié par quelques érudits à composer de pareils ouvrages, par tous les travailleurs à en apprendre l'existence et le maniement » (Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto Gallimard, 2006, p. 897). Face aux « ambiguïtés effectives » et « dérives potentielles » d'une certaine histoire, et pour répondre à la question du rôle et de la responsabilité de l'historien « dans un monde en rapide mutation », François Bédarida a rappelé, citant Michel de Certeau, « les règles de la praxis historienne ». « Les opérations consistent, après avoir rassemblé, disséqué et critiqué l'ensemble des documents disponibles, à élaborer des enchaînements entre les diverses composantes de l'objet étudié » (François Bédarida, « Praxis historienne et responsabilité », dans *Histoire, critique et responsabilité*, textes réunis par Gabrielle Muc et Michel Trebitsch, Bruxelles, Complexe, 2003, p. 303).

- 1 -
La « belle aventure » d'une « mémoire d'avenir » en Vivarais

Sommes-nous les veilleurs d'un monde inhabité ?
Charles Forot, *Couchant*.

Aujourd'hui comme hier, l'Ardèche résiste.
Michel Riou, *Le guide de l'Ardèche*.

S'interroger sur la place du livre en Sud Ardèche et plus particulièrement à Aubenas, c'est s'intéresser à la bibliothèque municipale, aujourd'hui la médiathèque intercommunale d'Aubenas. Qu'en est-il de la lecture publique en Cévenne ardéchoise ? Quelle est la place d'un « fonds spécialisé » comme le « fonds Charay » dans la collection « généraliste » d'une médiathèque déjà confrontée, comme les établissements de même type en Rhône-Alpes, aux questions de conservation des fonds patrimoniaux ?

D'une bibliothèque à une médiathèque à Aubenas

La médiathèque intercommunale ouverte à Aubenas en janvier 2007 est l'héritière d'une longue histoire. La bibliothèque municipale d'Aubenas a officiellement vu le jour en 1834[1]. Florissante de 1935 à 1939, relancée après la Seconde guerre mondiale, elle est moribonde au sortir des années 1960[2]. Elle connaît un nouvel essor à partir de 1968, date de son installation dans la « Maison Goudard-Ruelle » avec l'aide financière de la Direction des Bibliothèques de France[3]. Mais en 1971, l'année du prêt de 20 540 ouvrages à ses 795 lecteurs, sa bibliothécaire, Claude Laporte, formait encore des vœux pour sa pérennisation.

---

[1]. Sur l'histoire de la bibliothèque d'Aubenas, Claude Laporte, *Historique de la bibliothèque municipale d'Aubenas*, Imprimerie Humbert et Fils, Largentière (Ardèche), sd [reprise de l'article paru dans la *Revue du Vivarais*, n° 1, 1973].
[2]. Les conditions d'accès sont il est vrai exigeantes. « Lorsqu'il y a deux ans, la municipalité se décidait à exploiter cette richesse dormante, six abonnés seulement, pour une population de 12 000 habitants, avaient encore le courage d'aborder les 70 marches de l'escalier à vis ! qui les conduisaient dans un local où le pittoresque vieillot le disputait au fatras indescriptible. Le fonds ancien séjournait dans le donjon du château, abandonné depuis des décennies à la poussière ». Texte dans la « Chronique des bibliothèques », *BBF*, t. 15, n° 2, 1970 [En ligne]. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> (page consultée le 27 mai 2007).
[3]. *Idem*.

« Le stade expérimental est dépassé, et tous les espoirs de voir survivre définitivement la Bibliothèque municipale sont permis. Elle représente l'élément culturel fondamental de la ville et devrait lui assurer un regain de prestige. C'est là mon vœu le plus cher, auquel je me permets d'ajouter le souhait que la relève des bibliothécaires passionnés ne soit pas une utopie pour la ville d'Aubenas »[1].

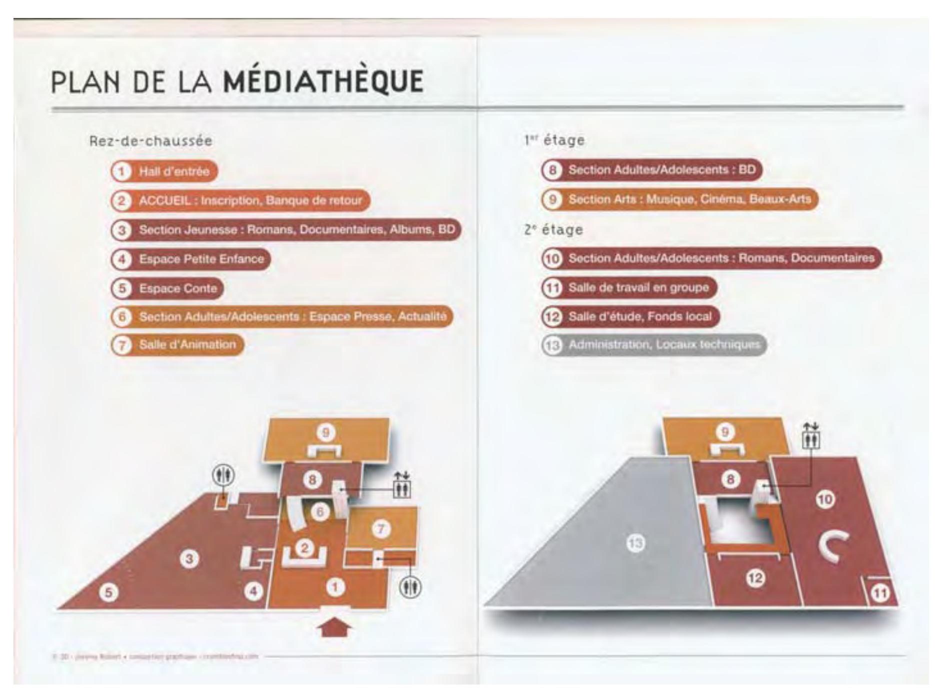
Une trentaine d'années plus tard, la fiche d'identification administrative de la bibliothèque livre ces informations sur la « bibliothèque municipale non classée » sous tutelle de la Ville d'Aubenas[2]. Localisé au n° 18 de la rue Auguste Bouchet, l'établissement est une « bibliothèque réorganisée depuis la mi-octobre 1968 ». Bibliothèque « tous publics », fermée du « 1er au 31 août, ses heures d'ouverture sont les suivantes : « mardi, jeudi, vendredi 15h-19h, Samedi 10h-12h ; 14h-19h ».
Dans la « description de la collection », le « domaine couvert » comporte « religion, littératures des langues romanes (littérature française, …), Géographie et histoire ». Au chapitre de la « description générale » apparaissent les « spécialités principales : romans, religion, histoire, voyages, agriculture, etc ». La « volumétrie par type de document » annonce pour seul « type de documents » le « texte imprimé », avec comme « sous-type » la « monographie », cela pour un « volume » estimé de « 10 000 à 15 000 ». Quant aux « services offerts », il s'agit de la « reproduction par photocopies », le « prêt entre bibliothèques », la « consultation sur place », le « prêt à domicile », cela pour « tous publics ». Les « informations complémentaires sur l'établissement » indiquent que la classification « Dewey » est en usage et qu'il existe des catalogues « alphabétiques d'auteurs ou anonymes et de matières ». Pour les périodiques, le SUDOC est cité en regard de la rubrique « catalogues collectifs répertoriant les collections ».

En 2007, la nouvelle médiathèque appelée à remplacer l'ancienne bibliothèque est, selon les propos du Maire d'Aubenas, « cet espace de découverte, de recherche et d'animation autour du Livre, des Arts et du Multimedia »[3].
Dans ses murs, une quizaine de personnes œuvrent au service d'une collection partagée en quatre grands secteurs documentaires.
Tel que décrite dans la brochure de présentation, la « section adultes » comprend un espace dédié à la presse (journaux locaux et nationaux), sur la mezzanine un autre dévolu aux bandes dessinées et documentaires sur le dessin. Dans la « salle de travail » se trouve la collection locale avec les livres sur l'Ardèche. Le responsable du secteur, Rémi Cordina, explique qu'« une vitrine vous présente les livres les plus

---

1. *Idem*, p. 20-21.
2. [En ligne]. Disponible sur <http://www.ccfr.bnf.fr/rnbcd_visu/BibdetailServlet ?numnotice=6773> (page consultée le 12 janvier 2007).
3. Jean-Pierre Constant, « Ouverture 16 janvier 2007 », éditorial, *Aubenas*, « spécial médiathèque », supplément publi-rédactionnel, supplément gratuit, sd.

anciens ou les plus remarquables, conservés à la Médiathèque ».
L'espace principal à l'étage propose romans, livres en gros caractères et romans pour adolescents. Nombreux documentaires sur les grands domaines de la connaissance (philosophie, religions, sciences sociales, sciences, géographie, histoire, littérature...).



Les espaces de la médiathèque intercommunale d'Aubenas (source : site **www.bm-aubenas.fr**)

Le second espace est celui des Arts, soit plus de 150 m2. Le secteur est pourvu de casques d'écoute et de postes informatiques. Il regroupe tous les arts non littéraires : cinéma, peinture, architecture, photographie, danse, musique ainsi que des ouvrages de loisirs créatifs... « C'est, dit Anne Leynaud sa responsable, un espace où chacun pourra se divertir, se cultiver et partir à la découverte de nouveaux domaines artistiques ». Tous les genres musicaux sont représentés. Collection de 4500 CD. « Nous constituons également un fonds d'artistes locaux, qui j'espère, s'enrichira au fil des ans grâce à vous. Une collection de plus de 1000 DVD vous proposera un vaste choix de films et ce dans tous les genres. Un fonds de films documentaires, classés avec les livres aux sujets traités, vous permettra d'approfondir vos connaissances tout en découvrant un genre cinématographique à part entière, passionnant et en plein essor. D'une façon générale, nous inscrirons notre politique d'acquisition et d'animation au carrefour des programmations culturelles de la Ville d'Aubenas et des associations locales. Animations sous formes diverses : événements ponctuels telles qu'expositions, conférences, invitations d'auteurs et compositeurs (ex : musique et cinéma en octobre 2007) ; de l'autre des actions informelles inscrites dans la durée. Comme la discographie, le comité d'écoute, l'accueil des scolaires ».

L'espace jeunesse constitue le troisième pôle de la médiathèque. Ariane Salle, sa responsable, détaille ainsi son organisation. « Au cœur de la section, il dispose d'un espace images et Musique qui rassemble films et dessins animés, livres sur le cinéma et la musique, un coin CD équipé de deux postes d'écoute sur place ». Le secteur jeunesse comporte aussi une salle d'heure du conte, les animations régulières, les lectures d'albums suivies d'ateliers de création, mais aussi l'écoute de contes. Des expositions peuvent être organisées pour découvrir les différentes collections de la section. Dans cet espace, une vitrine présente des livres d'artistes jeunesse, des ouvrages rares que les enfants ont ainsi le loisir d'observer, soit un bon moyen de les initier à d'autres formes d'illustrations. L'offre est élargie d'ouvrages, aussi bien en fiction, qu'en documentaires, cela pour favoriser l'ouverture d'esprit et développer la curiosité des plus jeunes.

L'espace Multimédia, sous la responsabilité de Marie-Françoise Feuillet, se veut « en complément des supports « traditionnels » (livres, revues) ». Il propose une collection de plus de 600 cédéroms pour l'éveil des plus petits, l'information et le divertissement de tous à travers des titres variés (jeux ludo-éducatifs, cédéroms culturels et de loisirs, sciences, méthodes de langue...) ; des postes informatiques thématiques (en utilisation libre et gratuite) regroupant des sites et cédéroms consacrés à la presse et l'actualité en ligne, des encyclopédies et dictionnaires, mais aussi des thèmes que nous avons souhaité plus particulièrement privilégier : la musique, l'image (cinéma, photographie...), l'Ardèche. Pour prolonger les recherches documentaires sur l'internet, des postes multimédia sont à la disposition des lecteurs en Section Adulte et Jeunesse (accès sur rendez-vous, réservé aux abonnés). Les sites « favoris » et les cédéroms sont classés par thèmes. Pour les personnes malvoyantes, l'un de ces ordinateurs a été spécialement équipé avec zoom écran et synthèse vocale. Le site de la médiathèque, http://www.aubenas.fr permet de retrouver en ligne les informations pratiques, les animations, le catalogue informatisé, votre compte abonné, les livres, disques et films « coups de cœur » de l'équipe.

Nouveauté à la médiathèque par rapport à l'ancienne bibliothèque, l'animation est un secteur à part entière sous la responsabilité de Didier Lecerf.
« Pour remplir sa mission de développement de la lecture et de la culture, la Médiathèque s'est dotée d'un secteur Animation, soit deux personnes de l'équipe ». Pour être partenaire d'actions d'envergure, comme la « semaine des communautés », ainsi que coordinateur et/ou accompagnateur de projets, qu'ils soient institutionnels ou individuels, le secteur animation développent différentes actions qui doivent prendre en compte le territoire de la Communauté de communes et la diversité des publics qui y résident, en termes d'âges, de catégories socio-professionnelles, d'accès à la culture et aux livres. Le partenariat s'entend avec les autres secteurs de la médiathèque :
- enfance, accueils de classe, animation de crèche, travail avec le Relais Assistantes

maternelles, animations dans le cadre du Contrat Temps Libre (expositions, formations)
- personnes âgées : animations en partenariat avec les maisons de retraite (lecture de textes en fonction d'une thématique, prêts d'ouvrages…)
- pour les publics « empêchés » : animations, auprès de publics n'ayant pas directement accès à la culture, pour des raisons de santé, de mobilité géographique, sociales ou psychologiques
- pour tous : actions diverses : expositions, accueil d'auteurs, conférences thématiques en favorisant le lien intergénérationnel
- hors les murs : expositions dans les communes de l'intercommunalité, etc.

Le « volontarisme » du secteur animation, aux côtés des secteurs nouveaux « arts » et « multimédia » et plus traditionnels « adulte » et « jeunesse », témoigne du souhait d'inscrire fortement la médiathèque dans le Vivarais méridional où, somme toute, la place de la lecture publique est récente.

Une Médiathèque de lecture publique en Vivarais méridional

Fruit d'un projet discuté, contesté au point de provoquer la démission du Conseil municipal opposé au projet du Maire et un changement de majorité politique, la nouvelle médiathèque a été finalement envisagée dans des proportions moindres, sans toutefois renoncer à une ambition locale et régionale. En 2002, Jeanne Chaussabel, nouveau maire, l'explique ainsi à « Mesdames et Messieurs les concepteurs du Projet de Médiathèque de la Ville d'Aubenas »[1].

« Le projet qui vous est confié revêt une importance primordiale pour Aubenas et son bassin de vie. Il s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la ville comme point fort, comme l'élément fondateur d'une nouvelle dynamique à l'emplacement privilégié de l'accès principal de la ville, à proximité de plusieurs établissements scolaires et sur un espace où votre création sera particulièrement mise en valeur.
La ville médiévale d'Aubenas aborde ce troisième millénaire avec un esprit résolument tourné vers l'avenir. Aussi, architecturalement le projet se doit d'être fonctionnel, contemporain, novateur et esthétique, mais sans excès pour l'intégrer harmonieusement à notre cité sans nuire à son image. (…)
Je vous remercie de répondre à notre demande en acceptant de prendre part à cette conception. J'espère que nous y trouverons, les uns et les autres de grandes satisfactions et offrirons un équipement culturel pérenne et de grande qualité aux habitants et visiteurs de notre ville et de toute l'Ardèche méridionale »[2].

---

1. Jeanne Chaussabel, 14 mars 2002, *Programme pour la construction de la médiathèque d'Aubenas, 2001-2002*, « Préface », 59 p. Archives de la bibliothèque municipale d'Aubenas. Présentation du projet par les architectes sur le site des architectes. [En ligne]. Disponible sur < http://www.charon-rampillon.com/version2/projet/index.htm?id=71&fl=yes> (page consultée le 27 mai 2007).
2. Pour un exemple récent de « grand projet » intercommunal, Evelyne Didier, « La médiathèque André Malraux, Un

En janvier 2007, son successeur, Jean-Pierre Constant, présente la médiathèque dans le bulletin municipal.

« Au service de tous, la Médiathèque offrira des collections diversifiées, pluralistes et de qualité : livres, revues, disques compacts, CD Rom, DVD, Internet… La médiathèque proposera également un programme d'animations culturelles riches et variées pour mettre en valeur les collections, pour favoriser la formation initiale et permanente, pour offrir une ouverture sur le monde et favoriser les échanges »[1].

La nouvelle médiathèque se veut donc bien plus que le seul développement de l'ancienne bibliothèque. En effet, l'établissement municipal albenassien, réparti sur trois sites, rue Goudart-Ruelle, Centre le Bournot, succursale de Pont d'Aubenas, non compris l'annexe réservée au stockage, a cédé la place à une médiathèque intercommunale en un seul site de grande taille. Sise désormais au Rond point des écoles, c'est-à-dire hors de l'immédiat centre-ville, près des lycée et collège privés de l'Immaculée Conception ainsi que des bâtiments du GRETA, la médiathèque dispose d'un « bâtiment-monument » (Anne-Marie Bertrand) qui la rend aisément visible et identifiable dans le paysage urbain albenassien. Un parc de stationnement est adjoint à l'immeuble.
Son financement, soit 5,7 millions d'euros, a été obtenu grâce à cinq acteurs majeurs, l'État, avec notamment le FNADT[2], l'Union européenne, par l'intermédiaire du FEDER[3], le Conseil régional Rhône-Alpes, le Conseil général et la Communauté de communes. À la différence de l'ancienne bibliothèque, ce sont désormais la « communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals et la Ville d'Aubenas [qui] assureront la gestion conjointe du site. Son fonctionnement restant à la charge de la commune d'Aubenas »[4].

La nouvelle médiathèque forte de tels appuis, son « mode d'emploi » est pour partie seulement dans le prolongement de l'ancienne bibliothèque. Bien plus qu'hier, le grand choix et des supports plus variés, le confort aussi des lieux et du prêt, s'ajoutent à l'offre nouvelle de l'accès à l'Internet.

« Une inscription à l'année permet aux adhérents d'emprunter des ouvrages, des CD musicaux, ou même des films. Limité dans le temps et dans le nombre, l'emprunt offre la possibilité de consulter et d'apprécier chez soi les ouvrages.
Sur le principe d'une bibliothèque, la médiathèque offre plus de choix et plus de supports.

---

grand projet pour la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée », *BBF*, 2007, t. 52, n° 1, p. 78-81.
[1]. Jean-Pierre Constant, « Ouverture 16 janvier 2007 », *op. cit.*
[2]. Fonds national de développement et d'aménagement du territoire
[3]. Fonds européen de développement régional.
[4]. *Vivre à Aubenas, Bulletin d'information de la Ville d'Aubenas*, n° 15, octobre 2006, p. 20.

Toutes les personnes intéressées pourront accéder librement au site. Des espaces de lecture, des lieux pour la recherche, des accès Internet offriront à tous le choix et le confort.
Un espace jeunesse sera également ouvert et pourra accueillir les plus petits pour la découverte du livre ».

Outre l'effort financier pour la construction et le fonctionnement d'une structure d'importance, le renouvellement de l'équipe doit constituer l'un des gages de la réalisation de ces objectifs. Plusieurs bibliothécaires et agents ont été recrutés pour s'ajouter aux membres de la précédente équipe professionnelle. Les missions de chacun ont été définies ou redéfinies, l'animation devenant l'un des objectifs du nouvel établissement. Mis en ligne au moment de l'ouverture de la nouvelle médiathèque, le site sur l'Internet marque également le changement, avec l'insistance sur le « média » de « médiathèque » dans le logo du titre[1]. À Aubenas, comme ailleurs, le choix du nom est ainsi « symptomatique de la métamorphose de la bibliothèque. La « médiathèque » symbolise la « modernité » et modernise la bibliothèque[2]. Pour éviter de n'être que la bibliothèque des livres, voire « leur cimetière », la médiathèque offre dans des locaux plus conviviaux, et avec d'importantes ressources documentaires, un accès aux « nouveaux médias »[3]. L'objectif d'accueillir un public plus nombreux participe d'un enjeu de développement culturel qui se mesure à l'échelle du département.

La médiathèque intercommunale à Aubenas s'inscrit dans la réalité historique et géographique de l'Ardèche[4]. Depuis plusieurs décennies, mais au vrai depuis un siècle, le département est en difficulté[5]. Ces vieilles terres des rebords du Massif Central connaissent en effet les épreuves de crises économiques et sociales dont les prémices sont anciennes. Dès la seconde moitié du XIXe siècle, et dans la suite encore au XXe siècle, l'Ardèche a ainsi connu un fort exode rural. La croissance démographique ne pouvait être compensée par la croissance du nombre des emplois, affectée par les crises causées par les maladies du ver à soie, de la vigne et du châtaigner. Après la terre, ce sont les industries traditionnelles du moulinage et des tanneries qui n'ont pu retenir la population. Comme vidé de sa substance, le département a ainsi perdu près

---

[1]. http://www.bm-aubenas.fr

[2]. Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales, Acteurs et enjeux,* éditions du Cercle de la librairie, 1994, « collection Bibliothèques », p. 139.

[3]. Le risque ? « À avoir tant voulu rompre avec une image traditionnelle de lieu réservé et austère, est-elle [la médiathèque], comme certains le craignent, en train de devenir un nouveau temple élevé à la consommation ? » Martine Poulain, « Des lecteurs, des publics et des bibliothèques », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 4, citée par Anne-Marie Bertrand, *op. cit.*, p. 141.

[4]. Voir « Chronologie », annexe 3.

[5]. Sur l'histoire et la géographie de l'Ardèche : Gérard Cholvy, dir., *Histoire du Vivarais*, Toulouse, Privat, 1988, « Pays et Villes de France » ; Pierre Bozon, *L'Ardèche, La terre et les hommes du Vivarais*, Lyon, Éditions de L'Hermès, 1978, et Franck Brechon, Michel Carlat, Pierre Cornu *et alii*, *Ardèche*, Christine Bonneton Éditeur, 2003 « Encyclopédie Bonneton ».

du tiers de sa population entre la fin du XIXe siècle et le lendemain de la Seconde guerre mondiale. Certes, l'Ardèche a connu un retour d'estime à l'orée des années 1970, décennie d'installation de nouveaux venus, souvent issus des villes, dans la mouvance d'un retour au régionalisme et à la terre, pour partie soutenu par les idéologies nées de 1968. Cela n'a toutefois pas suffi à redonner souffle à l'Ardèche qui a continué à voir son taux de croissance naturel s'amenuiser alors que vieillissait sa population. Sous la pression de la modernité, les traditions populaires, le folklore des terroirs, ont cédé le pas à une ouverture de la culture ardéchoise sur la société française et ses nouvelles pratiques culturelles. Aujourd'hui, l'Ardèche illustre l'asymétrie de la région Rhône-Alpes. Dans un fort contraste Est-Ouest, le dynamisme de l'Isère souligne l'atonie d'une Ardèche obligée à l'inventivité. Les services publics sont « à réinventer » et un « tourisme durable » dans un « développement durable » est peut-être l'un des remèdes à une situation économique et sociale toujours préoccupante, même si les toutes les régions de l'Ardèche ne sont pas également affectées par la crise économique et sociale. Le département, en effet, est formé de deux grands ensembles, le Vivarais septentrional, avec Annonay, et le Vivarais méridional, avec Privas et Aubenas.

« À l'exception des hauts plateaux qui s'inclinent vers le Velay et Le Puy, le Vivarais méridional baigne dans l'atmosphère méditerranéenne qui se respire jusque sur le Coiron, et la prédominance de la vigne et des arbres à fruits, plus nette encore aujourd'hui qu'autrefois, en fait une annexe des pays du Midi, que renforcent encore l'accent et la mentalité des hommes, les relations, le succès du tourisme ».

Le géographe Pierre Bozon poursuit ainsi la description.

« C'est ici *le Vivarais primitif*, le Vivarais fondamental, celui de l'Helvie, de l'évêché de Viviers et de la langue d'oc. Aubenas y rayonne, sauf sur les bordures que mordent les influences des villes étrangères, Le Puy, Alès, Montélimar, voire Orange et Avignon. L'opposition, plus vive qu'au Nord, entre les contrées où mûrissent la grappe et tous les fruits et celle où règne la froidure, pays de l'herbe et du seigle, a suscité depuis très longtemps les fructueux échanges qu'assuraient jadis les caravanes muletières, et déterminé *les complémentarités*, soulignées au Moyen âge par l'implantation des monastères transhumant leurs troupeaux des garrigues aux pelouses et étendant leurs possessions à la fois sur les bois et les pâtures de la montagne et des champs et les vignes des pays bas, ou encore par les familles seigneuriales, telle celle des Montlaur, qui contrôlaient les grands itinéraires du Rhône au Puy. Et ces solidarités ont soudé ces pays contrastés, et tellement opposés que les populations elles-mêmes formaient comme des *peuples différents* qui ne se mêlaient point »[1].

Selon le même auteur, Aubenas est « une des villes principales du Vivarais. Elle doit ce

[1]. P. Bozon, *L'Ardèche, La terre et les hommes du Vivarais*, Lyon, éditions L'Hermès, 1978, p. 167-188.

privilège à sa magnifique situation sur *le meilleur carrefour de la province*. Là se croisent, en effet, la voie Nord-Est-Sud-Ouest sub-cévenole, qui fait déjà l'intérêt des Vans, Joyeuse et Largentière, et qui, franchissant le col de l'Escrinet, rejoint le Rhône par Privas, et surtout, la direction transversale qui, au Sud du Coiron, par Viviers et Le Teil, emprunte la seule porte du Vivarais central. Là se croisent aujourd'hui la RN 104 du Pouzin à Alès et la très importante RN 102 de Viviers au Puy par le col de la Chavade » [1]. Importante place industrielle, mais surtout commerciale, même si elle est dépourvue d'importantes fonctions administratives, ses « services » sont plus fournis que ceux de Privas, pourtant le chef-lieu du département. Avec la banque, les assurances, les agences immobilières et le domaine hospitalier, l'enseignement est bien représenté avec des collèges et lycées des secteurs public et privé qui « en font une cité extrêmement attachante, dotée, au demeurant, d'un excellent équipement socio-culturel et sportif ». De sorte que le géographe peut ainsi conclure :

« Vraie capitale d'une petite région, cette ville très dynamique, malgré sa petite taille, anime un vaste ensemble mi-urbain mi-rural qui va de Saint-Sernin à Vesseaux, de Lavilledieu à Pont de Labeaume, valorisant au mieux le carrefour fondamental du Vivarais » [2].

Le constat établi voilà trois décennies n'a rien perdu de sa pertinence. Aubenas, « capitale », ne peut être qu'un peu plus favorisée par le dynamisme procuré par un désenclavement mis en œuvre avec la voie de circulation rapide jusqu'à Montélimar, l'autoroute A7 et une prochaine gare TGV.

Installée dans la « ville-centre » qui draine les populations du bassin alentour, la Médiathèque d'Aubenas s'offre comme une nouvelle « tête de pont » dans un département en difficulté et où la « lecture publique » a tout juste vingt-cinq ans. Auparavant, le livre a été d'abord servi par l'école et, pour les adultes, par la bibliothèque paroissiale ou les militants, notamment ceux de la fédération des œuvres laïques qui faisait office de Bibliothèque centrale de prêt, ou de l'association « Culture et bibliothèque pour tous ». Cette situation a perduré lorsque la France voyait, dès le début des années 1970, naître le réseau des bibliothèques municipales. C'est seulement en 1982 que l'État a chargé Nelly Vingtdeux de « développer une politique d'offre culturelle » [3], par l'intermédiaire d'une Bibliothèque départementale de prêt (BDP). Sous l'autorité de sa directrice, la BDP de l'Ardèche a très vite connu la renommée dans les milieux professionnels par ses actions pionnières pour le livre en milieu rural[4]. De l'avis des experts[1], ce qui distingue toutefois encore la ruralité dans

---

[1]. *Idem*, p. 217.

[2]. *Ibid*., p. 222.

[3]. Bernard Soubrier, « Vingt-deux, une bibliothécaire en Ardèche ! », *Le Monde de l'éducation*, n° 246, mars 1997, p. 101.

[4]. Voir les archives du *Bulletin des bibliothèques de France*, [En ligne]. Disponible sur <http://bbf.enssib.fr/> (page consultée le 27 mai 2007).

le domaine de la « lecture publique », c'est avant tout « la rareté de la présence physique des livres ». En 2004, une enquête a montré qu'il restait encore à faire pour étoffer à la fois le réseau et les fonds des bibliothèques publiques, notamment dans le Centre et le Sud du département[2]. Aujourd'hui, deux cent trente bibliothèques couvrent le territoire ardéchois, tout particulièrement dans les communes de moins de 10 000 habitants dans lesquelles l'action des bénévoles est très importante. Le Conseil général, l'institution qui finance la Bibliothèque départementale de prêt, trouve avec eux les « relais » essentiels à son action en faveur de la « lecture publique ».

« Si les acteurs institutionnels, communes et Département, construisent et équipent les bibliothèques, ce sont, dans la majorité des cas, des bénévoles qui les font vivre. Véritable « armée de l'ombre », ils sont en effet 1 400 en Ardèche a être les acteurs fondamentaux de la lecture. Ce sont souvent eux qui, en amont, font remonter aux élus le besoin de lecture et de bibliothèque : ce sont eux qui préparent le terrain des équipements. Ces bibliothécaires bénévoles, ces militants de la lecture mettent en actes quotidiens les projets de politique culturelle. Ils gèrent les bibliothèques, accueillent les classes et favorisent le contact livres-enfants »[3].

C'est dans ce réseau formé par la Bibliothèque départementale de prêt et les bibliothèques qui dépendent d'elle, mais aussi dans l'ensemble formé par la Médiathèque de Privas et la bibliothèque de Tournon, que s'insère la nouvelle médiathèque intercommunale d'Aubenas, établissement pourvu de moyens proportionnés à ses ambitions. Capable d'attirer le public du réseau des petites bibliothèques et de proposer à leurs lecteurs ses services, elle est aussi susceptible de tirer parti d'une complémentarité avec Privas et Tournon pour ce qui concerne son fonds patrimonial.

Le patrimoine écrit en Rhône-Alpes : Aubenas, Privas et Tournon

« La défense et l'illustration du patrimoine écrit de notre pays constituent un enjeu public qui est à l'origine même des bibliothèques municipales, issues pour la plupart des confiscations révolutionnaires »[4].

Premières sources du « patrimoine national », les saisies opérées lors de la Révolution constituent en effet la base des collections des bibliothèques municipales.

---

[1]. Jean-François Hersent, « Sociologie de la lecture en France : État des lieux (Essai de synthèse à partir des travaux menés en France), juin 2000, [en ligne] culture.gouv.fr/culture/dll/sociolog.rtf. Le chapitre 6 porte sur « La lecture en milieu rural ».

[2]. Statistiques annexe 4.

[3]. « Culture. Lecture publique : Les bénévoles à l'honneur », *Reliefs*, n°31, printemps 2007, p. 10.

[4]. Dominique Arot, Jacques Deville et Jean-François Seron, « Bibliothèques, culture et patrimoine », dans *Les bibliothèques en France 1991-1997*, *op. cit.*, p. 171.

L'État en demeure le propriétaire, même s'il en confie la conservation aux établissements municipaux. L'existence de tels fonds, à côté de ceux, « généralistes » ou « encyclopédiques », que les municipalités destinent à la « lecture publique », constitue la particularité des bibliothèques françaises[1]. Malgré le classement d'une cinquantaine de bibliothèques qui disposent ainsi de Conservateurs rétribués par l'État, l'aide à leur référencement dans le Catalogue collectif national et l'attribution de subventions, l'obligation de la bonne conservation de ces documents pose problème[2]. Il s'en faut encore aujourd'hui que ne soit pleinement réalisé ce qu'Anne-Marie Bertrand dessinait voilà une dizaine d'années.

« La description des fonds, depuis longtemps souvent sacrifiée à des tâches plus pressantes, va connaître un coup de fouet sans doute décisif grâce aux opérations de conversion rétrospective de catalogues menées par la Bibliothèque nationale de France : les catalogues des fonds anciens, des fonds régionaux et de certains fonds spécialisés d'une cinquantaine de bibliothèques municipales vont ainsi être saisis et versés dans le futur Catalogue collectif de France »[3].

Le problème subsiste car d'autres documents « anciens », acquis par donation ou legs, nécessitent pour leur conservation les mêmes soins que ceux appliqués aux ouvrages du « fonds patrimonial ». Rien d'étonnant dès lors que les bibliothèques assimilent dans leur pratique « fonds spécialisés » et « fonds patrimonial ».

Au début des années 1990, dans leur réponse à l'enquête diligentée par la région Rhône-Alpes à l'ACORD, Agence de Coopération Régionale pour la Documentation de Valence, pour évaluer l'importance du patrimoine écrit, les professionnels ont ainsi signalé les documents antérieurs au XIXe siècle, mais aussi tout ce qui selon eux ressortait du « patrimoine »[4]. Après l'Ile de France, Rhône-Alpes apparaît de la sorte comme la région la plus riche en patrimoine écrit avec 1 490 000 volumes antérieurs à 1900, dont plus des deux tiers dans les bibliothèques publiques. L'enquête révèle les points forts et les faiblesses, mais témoigne surtout du souhait d'une mise en valeur de ces documents précieux. Les bibliothèques municipales et universitaires dominent. Les archives n'ont pas été associées, mais les musées, académies des sociétés savantes et abbayes sont présentes. Les critères de sélection ont été l'importance des collections et l'intérêt des documents conservés d'une part, leur accessibilité d'autre part. L'enquête relève globalement que l'accroissement des collections

---

[1]. Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales, op. cit.*, p. 54.

[2]. Voir par exemple l'exposé du cas de la bibliothèque municipale, classée, de Douai par son conservateur Pierre-Jacques Lamblin, « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve », *BBF*, t. 49, n° 5, 2004, p. 40-47.

[3]. Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales, op. cit.*, p. 119.

[4]. *Patrimoine Ecrit en Rhône-Alpes : itinéraires*, Acord, éditions Curendera, 1992. La commission patrimoine ACORD était composée de Patrick Bazin, Alain Collet, Marie-Jo Gay, Jean-Guy Girardier, Pierre Guinard, Yves Jocteur-Montrozier, Bernard Lafon, Guy Parguez, Jacqueline Rey, Pierre Riguet, Isabelle Suchel-Mercier, Dominique Varry, Mireille Vedrine.

s'effectue de façon très variée, en fonction des moyens financiers et au gré de dons et legs.

« Si certains classiques de l'édition se retrouvent partout, chaque bibliothèque s'est peu à peu forgée une personnalité propre en se spécialisant dans tel ou tel sujet… »

Intitulé « Patrimoine Ecrit en Rhône-Alpes : itinéraires », le rapport rend compte « de la corrélation des fonds de bibliothèques avec leur environnement local : église, château, demeure d'écrivain, site, etc… En effet, les accumulations de documents dans les bibliothèques ont souvent un lien étroit et nécessaire avec l'histoire et la géographie de leur région ».

Cette œuvre collective répond selon le préfacier Jacques Oudot à « l'absolue nécessité de maîtriser et valoriser l'existant », mais aussi « d'inventer des voies nouvelles sans lesquelles il ne saurait y avoir de patrimoine vivant. Permettre au citoyen de fréquenter assidûment sa mémoire est sans aucun doute une obligation première. Nous tenons ici l'une des clefs de cette belle aventure ».

Parmi les établissements concernés par cette « belle aventure », la bibliothèque d'Aubenas fait état de plusieurs fonds, et d'abord de son « fonds ancien »[1]. Comprenant 4500 volumes, il « a donné lieu à des études approfondies et à la constitution de catalogues spécifiques sur les reliures, les ex-libris, les dates et les dédicaces ». La bibliothèque informe aussi de l'existence du « fonds vivarois », fort de 1 000 volumes. Ce fonds « développe une thématique centrée sur le Bas-Vivarais. Il rassemble aussi les auteurs locaux, tels les nombreux manuscrits du poète Léon Barry (1878-1913) et quelques pièces de bibliophilie contemporaine, par exemple les ouvrages de l'abbé Jean Charay ».

De son côté, la médiathèque de Privas[2], d'abord dans l'hôtel de ville, est, depuis 1988, installée dans l'ancienne église Saint-Thomas. Son fonds ancien est le produit des confiscations révolutionnaires, et particulièrement des saisies des abbayes de Mazan et Chambon, de la chartreuse de Bonnefoy, du couvent des Capucins de Villeneuve-de-Berg, des Augustins de La Voulte, des Oratoriens de Joyeuse et des Cordeliers d'Aubenas. Il comporte également les ouvrages des bibliothèques d'émigrés, Jovyac, Launay, Antraygues, Vogüé, ainsi que d'une partie de ceux du grand séminaire de Viviers après sa fermeture consécutive à la loi de 1905. Il s'agit au total de 10 000 volumes édités du XVIe au XIXe siècles, dont 2 500 antérieurs à 1800. Le fonds vivarois compte de son côté 1800 volumes. En 1991, l'abbé Jean Charay a fait don d'une cinquantaine d'ouvrages, reliés, dont il a été l'auteur, le collaborateur ou le préfacier.

---

1. *Idem*, p. 26.
2. *Ibid*, p. 28-29.

À Tournon[1], le fonds local contient environ 1 000 ouvrages des XIXe et XXe siècles, la moitié issue de dons de personnalités de la région et l'autre partie constituée grâce à des acquisitions récentes. Outre le fonds des ouvrages déposés par l'Union générale des Rhôdaniens, un groupement d'intellectuels de l'Ardèche et de la Drôme à l'origine du Musée de Tournon, et les collections particulières de Gabriel Faure, écrivain et humaniste, Martel, spéléologue, Vernet, ancien député de l'Ardèche, et Aurenche, ancien maire d'Aubenas, il est surtout constitué du don de Charles Forot. Ce dernier a cédé un ensemble très complet d'œuvres de bibliophilie contemporaine parues au Pigeonnier, en majorité des éditions originales, parmi lesquelles des almanachs, des œuvres en prose ou versifiées.

En regard des missions de lecture publique des bibliothèques et médiathèques de l'Ardèche méridionale, ces fonds « vivarois », augmentés par l'apport de dons et de legs aux conditions particulières[2], ainsi à Aubenas la « donation Jean Charay », nécessitent une bonne articulation entre objectifs et pratiques d'une collection « généraliste » et caractéristiques des fonds « spécialisés ». Un tel équilibre est à trouver en travaillant à la réalisation des cinq grandes priorités définies dans le récent Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) développé par le Ministère de la Culture[3]. Si dans la première, l'amélioration des conditions de conservation, la déconcentration des décisions de restauration n'est pas du ressort des établissements municipaux, la participation à un « pôle de référence par auteur ou par thématique » peut en revanche faire écho en Vivarais méridional. La seconde priorité, axée sur l'achèvement des catalogues avec la « rétro-conversion » des anciens fichiers, intéresse aussi directement les médiathèques. Il en est de même pour les trois dernières priorités, mise en valeur, élargissement du lectorat et formation des personnels, auxquelles les établissements peuvent très fortement s'attacher.
À « la mise en ligne de leurs catalogues par les bibliothèques, la constitution de bibliothèques virtuelles et l'innovation en matière d'exposition et de diffusion [qui] en sont les trois principaux axes » peuvent en effet s'ajouter « l'élargissement des lecteurs et des publics » et « la recherche de nouveaux territoires, en particulier sur le terrain pédagogique au sens large ».

C'est à ces conditions que « la belle aventure » du patrimoine écrit ardéchois, avec le « fonds Charay » de la médiathèque d'Aubenas, donnera naissance à une « mémoire d'avenir » du Vivarais.

---

1. *Ibid*, p. 33-34.

2. « Je lègue ma bibliothèque à… », Journée d'études, lundi 4 juin 2007, co-organisée par l'Enssib et le Centre de conservation du livre, sous la direction de Stéphane Ipert, et Raphaële Mouren, actes à paraître. Voir spécialement la communication de Marie Cornu, « Aspects juridiques des dons et legs ». Programme en annexe 2.

3. Gérard Cohen et Michel Yvon, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *BBF*, t. 49, n ° 5, 2004, p. 48-50.

- 2 -
L'abbé Charay donateur de sa bibliothèque à la Bibliothèque municipale d'Aubenas

Le secret de tout bon bibliothécaire est de ne jamais lire,
de toute la littérature qui lui est confiée, que les titres et la table des matières.
« Celui qui met le nez dans le contenu est perdu pour la bibliothèque ! »

Robert Musil, *L'Homme sans qualités*
(cité par Pierre Bayard,
Comment parler des livres que l'on a pas lus ?
Les éditions de Minuit, 2007, p. 24).

Participant de la mémoire du Vivarais, la vie et l'œuvre de Jean Charay donnent à connaître l'histoire de la bibliothèque dont il a fait don à la Ville d'Aubenas[1]. Ses ouvrages illustrent en effet la formation intellectuelle de ce prêtre érudit du XXème siècle pour lequel la pratique historienne n'a pas été sans lien avec une certaine théologie[2].

« Admirons l'Ardèche et ne l'abîmons pas » (Jean Charay)

Toute sa vie, Jean Charay est demeuré fidèle à sa terre natale du Vivarais. Originaire de Vals-les-Bains où il passe sa prime enfance, il hérite d'une fidélité empreinte d'une profonde foi chrétienne avec sa formation cléricale à Viviers. C'est en effet dans la cité du siège épiscopal qu'il est formé, à partir de 1921, quand son père devient comptable aux bureaux de la Société Lafarge. Dans l'année qui suit le décès paternel, il est élève de la Maîtrise de la Cathédrale. Cette école primaire cléricale sous l'autorité de prêtres et de chanoines constitue alors le cadre dans lequel Jean Charay est scolarisé, hormis trois années au collège du Sacré-Cœur d'Annonay.

En 1913, l'évêque, Mgr Bonnet, fait part dans sa lettre pastorale de carême de

---

1. Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Les inventaires des bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelles et spirituelle des religieux », dans *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique*, actes du colloque de la Société d'histoire religieuse de la France, Rennes 15-17 septembre 1999, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 86, n° 217, juillet décembre 2000, p. 493-516.

2. Dominique Julia, « Sources nouvelles, sources revisitées. Le traitement des sources dans l'historiographie religieuse du XXe siècle », *Idem*, p. 409-436.

son inquiétude quant à la dépopulation ardéchoise[1]. L'année suivante, il traite de l'exode rural et détaille les causes et les conséquences de ce mouvement qui fait perdre à l'Ardèche une grande partie de sa population. S'il dit comprendre la nécessité du départ, notamment pour trouver du travail, il met en garde contre l'atteinte au salut, temporel et spirituel, causée par l'univers urbain, notamment celui des villes de Lyon, Marseille ou Nîmes. Selon l'évêque, l'attrait pour la vie urbaine révèle un manque de courage et de vie intérieure, une futilité de l'esprit. Au lendemain de la Première guerre mondiale qui a enlevé plus d'un millier d'hommes au département, Mgr Bonnet réitère son admonestation et loue la fidélité à leur terre des Ardéchois. Ardent maître d'œuvre de l'école catholique et du catéchisme, il encourage au travers de l'une et de l'autre le développement de l'instruction religieuse et, toujours, cherche à contrer l'exode rural et la séduction de la ville. Mgr Bonnet décédé en 1923, Mgr Hurault qui lui succède en avril 1924 encourage à sa suite les mouvements de la Jeunesse catholique travaillant, selon sa devise « piété, étude, action », à une action sociale en faveur de la diffusion de connaissances agricoles, l'organisation d'un syndicalisme paysan et la création de mutuelles et de caves coopératives. Le diocèse fait aussi écho à la politique du Cartel des gauches en 1924 avec la volonté d'Édouard Herriot de rompre les relations avec le Vatican, de mettre fin au régime concordataire dans les territoires de l'Est recouvrés après la guerre et de revenir aux lois laïques contre les congrégations religieuses. Mobilisés par la Fédération nationale catholique du général de Castelnau[2], harangués par le dominicain Bellouard et le jésuite Doncœur[3], les militants de la jeunesse catholique se fondent avec l'approbation de l'évêque dans l'Union catholique des hommes. En 1930, Mgr Hurault confie à l'abbé Fernand Boissy la responsabilité de la Croisade eucharistique des enfants. L'œuvre, fondée en 1917 dans le cadre de l'Apostolat de la prière par le jésuite Albert Bessières[4], végétait alors dans le diocèse. Soutenue par Mgr Durieux, le nouvel évêque depuis 1931, elle connaît un fort développement, la moitié des paroisses ayant créé un groupe dès 1932. Des retraites fermées sont aussi prêchées et le bulletin mensuel, le *Croisé Vivarois*, publie à partir de 1934 les réponses aux questions de ses lecteurs sur l'Écriture sainte.

Ordonné prêtre le 1er juillet 1939 au sortir du grand séminaire, Jean Charay a bénéficié dans ce contexte d'une formation cléricale « classique », sur le modèle encore en vogue du curé d'Ars, et tiré parti des innovations pédagogiques de l'Action

---

1. Jacqueline Roux, « La religion : remises en question et permanences, Les catholiques », dans Gérard Cholvy, dir., *Histoire du Vivarais*, Toulouse, Privat, 1988, « Pays et Villes de France », p. 254 et suiv.

2. Corinne Bonnafoux, *À la droite de Dieu, La Fédération nationale catholique 1924-1944*, Fayard, 2004.

3. Dominique Avon, *Paul Doncoeur, s.j. Un croisé dans le siècle*, Cerf, 2001.

4. Marie-Claude Flageat, *Les jésuites et la Première guerre mondiale*, thèse pour le doctorat d'histoire de l'Université Paris IV, 1999. Sur les jésuites et l'Apostolat de la prière, voir Dominique Avon et Philippe Rocher, *Les jésuites et la société française, Des humanités à un nouvel humanisme chrétien ?*, Toulouse, Privat, 2001 ; sur l'évolution de l'Apostolat de la prière, voir Philippe Rocher, « Gilles Arbellot de Vacqueur », dans Guy Avanzini, René Cailleau, Anne-Marie Audic, Pierre Pénisson, dir., *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, éditions Don Bosco, 2001.

catholique. Sa bibliothèque personnelle, au regard de ses ouvrages « religieux », en témoigne[1]. Lecteur du *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos[2], il a appris au contact de l'Action catholique et de son « christocentrisme » qui encourage la communion fréquente, combien l'apostolat est vain sans les « œuvres ». Le « retour en chrétienté » par des voies politiques est réfuté dans *Le primat du spirituel* de Jacques Maritain, édité chez Plon en 1927, un an après la condamnation de *L'Action française* de Charles Maurras[3]. Sur la politique et l'économie, le jeune ecclésiastique Jean Charay lit les *Principes d'action civique* de Daniel-Joseph Lallement[4], et les *Notes d'économie politique* du jésuite Albert Muller[5].

Parmi les ouvrages composés à partir des conférences des grands orateurs de l'époque, sa bibliothèque contient les textes du dominicain Bellouard, du père Glorieux et de l'abbé Thellier de Poncheville avec le célèbre *Tout l'Evangile dans toute la vie* de ce dernier. Comme il se doit à l'époque, la philosophie scolastique thomiste occupe une place de choix dans l'enseignement philosophique et théologique, avec les sept volumes de la *Summa theologica* de Thomas d'Aquin dans son édition de 1886, mais aussi la quinzaine de volumes du *Patrologiae cursus completus* éditée en 1841. La dévotion mariale n'a encore rien cédé à une mariologie « critique ». Les ouvrages du père Tanquerey traitent de la dogmatique et de la théologie morale, de l'ascétique et de la mystique, mais n'empêchent pas le recours aux trois volumes de la *Theologia moralis* d'Alphonse de Ligori édités par Gauthier en 1836.

À côté des manuels sur la liturgie et les textes des enseignements du pape Pie XI, dont *Quadragesimo anno* qui actualise la doctrine sociale du catholicisme, le jeune prêtre Charay a lu des vies de saints, hagiographies qui participent d'une histoire ecclésiastique à visée apologétique. *Le cardinal Verdier* de Joseph Ageorges et les *Souvenirs de mes retraites pastorales* du prélat de la Capitale rappellent son séjour comme moniteur de patronage dans la paroisse Sainte-Lucie-les-Moulineaux, la paroisse des Usines Renault de l'Ile Seguin, l'année de ses vingt et un ans, ce dont il se souviendra au soir de son existence[6].

---

1. L'auteur remercie Madame Annie Vincent pour la communication de la liste de l'inventaire des ouvrages expédiés en 2002 par la Bibliothèque municipale d'Aubenas à Viviers dans la suite de la « donation Charay ». Les titres cités sont issus de cette liste établie par ordre alphabétique d'auteurs dans chaque « carton », à l'exception de quelques exemplaires, « oubliés » lors de la partition et aujourd'hui conservés dans le « fonds Charay » de la médiathèque.

2. Un volume de l'édition originale chez Plon en 1936 figure dans sa bibliothèque.

3. Pour l'étude de l'importance de « l'Action française » sur le catholicisme français : Jacques Prévotat, *Les catholiques et l'Action française, Histoire d'une condamnation 1899-1939*, Fayard, 2001. Sur l'histoire générale des catholiques en France, voir Étienne Fouilloux, « Traditions et expériences françaises », dans *Histoire du christianisme*, t. 12, Fayard-Desclée, 1990, p. 116-239, et « Fille aînée de l'Église ou "pays de mission" ? (1926-1958) », dans Jacques Le Goff et René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 4, *XXe siècle*, Seuil, 1992, p. 231-252.

4. Daniel-Joseph Lallement, *Principes catholiques d'action civique, ouvrage approuvé par l'assemblée des cardinaux et archevêques de France*, Desclée De Brouwer [1935]. L'exemplaire porte la mention manuscrite « Jean Charay 31 novembre 1937 ». Le chapitre 13 porte sur l' « Attitude des catholiques à l'égard des régimes politiques. Le respect du régime établi » ; le 14 sur « Résistance aux lois injustes et révolution ». A propos des marques sur les livres de l'abbé Charay, voir annexes 7 et 7 bis.

5. Albert Muller, *Notes d'économie politique, Première série, Production, Répartition, Problèmes sociaux*, SPES, 1933 (la 1ère édition date de 1927). L'exemplaire porte la mention manuscrite « Jean Charay 1937 ».

6. Jean Charay a rencontré le cardinal Verdier lors de l'une de ses visites des églises parisiennes, ainsi qu'il en fait le

« Quelle richesse m'ont apporté mes séjours avec ces prêtres « à la page d'alors », c'est-à-dire d'esprit bien adapté à l'époque des fameuses grèves de 1936, tandis que le Séminaire de Viviers était « ultra-conservateur », comme du reste l'ensemble du diocèse de Viviers »[1].

La bibliothèque de Jean Charay compte aussi les titres originaux du jésuite Bonsirven sur le judaïsme, *Les idées juives au temps de notre Seigneur* (1933) et *Juifs et Chrétiens* (1936). Joseph Bonsirven est une personnalité originale, isolée en un temps d'antijudaïsme chrétien et d'antisémitisme politique[2]. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, illustre alors le mélange de l'un et de l'autre, notamment lors de sa célèbre prise de position à la Chambre contre Léon Blum[3]. Charles Forot émarge plus clairement au courant royaliste maurrassien orienté vers le « régionalisme »[4], et élaboré à partir de « l'amour d'une terre admirable » comme le Vivarais[5], mais également nourri d'un antisémitisme vivace. Des éditions du Pigeonnier à Saint-Félicien, Jean Charay possède un grand nombre de volumes, quelques-uns avec des envois de leur fondateur et animateur. C'est lors de sa visite à l'Exposition universelle à Paris, en 1937, qu'il découvre avec intérêt le « Pavillon des Arts et Techniques » et, surtout, le « Pavillon Forez-Vivarais » grâce auquel il peut faire « ainsi connaissance avec les œuvres du poète éditeur Charles Forot, du graveur sur bois Jean Chièze et du sculpteur Marcel Gimond »[6]. Avec les livres du père Bonsirven qui ont alimenté son intérêt pour le judaïsme, Jean Charay conservera dans sa bibliothèque *Le témoignage de Pierre Rousselot*, l'œuvre d'un autre jésuite à la théologie suspecte, publié par Beauchesne en 1940[7]. La levée de la condamnation de *l'Action française* est intervenue quelques mois avant l'ordination de Jean Charay comme prêtre, le 1er juillet 1939, huit semaines avant l'attaque de la Pologne par l'Allemagne nazie.

---

récit dans son *Salut universel, Les prêtres ardéchois dans la Révolution, Présentation humaniste et chrétienne de l'Histoire*, Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1990, p. 17.

[1]. Jean Charay, *Idem*, p. 16.

[2]. Étienne Fouilloux, « Naissance d'un philosémite catholique ? », dans *Les Cahiers de la Shoah. Conférences et séminaires sur l'histoire de la Shoah.* Université de Paris I, 1994-1995, Liana Levi, 1995, p. 35-50, et Laurence Deffayet, « Le Père Joseph Bonsirven : un parcours fait d'ombres et de lumières », dans *Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, 2007, n° 40/1, p. 30-44.

[3]. Laurent Joly, *Xavier Vallat (1891-1972), Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat*, Grasset, 2001.

[4]. À propos de « Félibrige et royalisme », voir Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, *Droite et gauche de 1789 à nos jours*, Montpellier, 1975.

[5]. Charles Forot, « À travers le Vivarais », dans *Forez et Vivarais, Itinéraire de l'homme de goût, publié par le comité de la région XVI bis. Exposition internationale de Paris*, Saint-Félicien, éditions du Pigeonnier, 1937, p. 65-82. Le même volume contient une courte notice sur les « dialectes vivarois » par Xavier Vallat, p. 88. Sur Charles Forot et les éditions du Pigeonnier voir annexe 10 et Dominique Dupraz, *Archives de Charles Forot et du Pigeonnier, Inventaire de la sous-série 24 J*, Privas, Archives départementales de l'Ardèche, 1998. La correspondance Forot-Charay est classée à la cote 24 J 536.

[6]. Jean Charay, *Salut universel, op. cit.*, p. 17.

[7]. Jacques Guillet, « Courants théologiques dans la Compagnie de Jésus en France (1930-1939) », *Spiritualité, théologie et résistance, Yves de Montcheuil, théologien au maquis du Vercors*, Colloque de Biviers 1984, Presses Universitaires de Grenoble, 1987, p. 35-41. Voir aussi Étienne Fouilloux, *Une Église en quête de liberté, La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II, 1914-1962*, Desclée, 1998.

La guerre et l'Occupation ouvrent un nouveau temps pour l'abbé Charay. En octobre 1939, il devient professeur de grammaire, d'histoire et géographie au Petit Séminaire d'Aubenas, tâche qui l'occupera jusqu'en 1962. Il débute aussi d'abord comme aumônier remplaçant, au Préventorium Vivarois au Pont d'Ucel. De fait, c'est là que durant trente-trois ans il aura à connaître de très nombreux enfants auxquels il propose la « Croisade eucharistique » de l'abbé Boissy et, un peu plus tard, les « Cœurs vaillants et Ames Vaillantes »[1].
La France en guerre contre l'Allemagne d'Hitler, Jean Charay partage le sentiment patriotique majoritaire. L'idéologie nazie a été condamnée comme un paganisme hostile au christianisme par le pape Pie XI dans son encyclique *Mit brennender sorge*[2].
En juin 1940, l'Église catholique a bien accueilli le Maréchal Pétain. Outre son partage du soulagement qu'ont ressenti par l'immense majorité des Français, elle n'a jamais consenti à la « collaboration », mais a été favorable à la « Révolution nationale » prônée par Philippe Pétain[3]. Il s'agit alors

« par une adhésion massive au provincialisme des valeurs vichystes ; de former des cadres aguerris, choisis dans les sources vives de la jeunesse, qui assureront bientôt la régénération morale du pays ; de combler aussi le vide idéologique de cette révolution par le recours aux traditions « françaises » et un encouragement au dolorisme ambiant, cet indispensable prélude au renouveau »[4]. Dans l'ensemble, « la création [est] cantonnée dans les langueurs de l'éternel retour et les arrières-pensées très réactionnaires du pouvoir la tiennent à l'écart des hardiesses »[5]. L'éducation de la jeunesse est l'un des domaines privilégiés de l'action gouvernementale. « Il s'agit de rendre au pays sa forme physique perdue, d'assainir enfin la jeunesse, de développer chez elle le sens de l'action, l'altruisme et le goût de l'effort collectif, de conforter le patriotisme par l'élan des corps »[6].

Jean Charay trouve un plaidoyer à l'arrivée au pouvoir par Philippe Pétain dans *Toute*

---

[1]. Jean Charay, *Salut universel*, *op. cit*, p. 20.

[2]. Étienne Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération*, Seuil, 1997. La bibliothèque de Jean Charay contient *La chute d'Hitler* de C. Kerneïz (Taillandier, 1940) dans lequel Hitler, assimilé à l'antéchrist, décrit en 850 par l'évêque de Mayence Raban Maur, est promis à une chute certaine, notamment en raison de son thème astral. « Il n'est personne, ayant quelques notions d'astrologie qui ne puisse trouver comique la prétention d'un homme né sous une conjonction Mars-Vénus dans le Taureau de diriger personnellement une armée telle que l'armée allemande. (…) La sagesse conseillerait à Hitler d'abandonner entièrement la conduite de la guerre a ses généraux, qui sont des militaires de tempérament et qui connaissent leur métier. En prétendant leur imposer son commandement personnel, il ne peut que conduire son armée au désastre final » (citations p. 23-24).

[3]. Renée Bédarida, « Églises et chrétiens », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires*, t. 2, *De l'Occupation à la Libération*, Seuil, 1993, p. 105-128. Bilan historiographique par Étienne Fouilloux, « Église catholique et Seconde guerre mondiale », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 73, janvier-mars 2002, p. 111-124.

[4]. Jean-Pierre Rioux, « Ambivalences culturelles (1940-1941) », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, dir., *La France des années noires*, t. 1 *De la défaite à Vichy*, Seuil, 1993, p. 524.

[5]. *Idem*, p. 524.

[6]. *Ibidem*, p. 525.

la vérité sur un mois dramatique de notre histoire de Jean Montigny[1]. Parmi les adeptes du « loyalisme sans inféodation » affirmé un an plus tard par les évêques, Mgr Couderc, à la tête du diocèse de Viviers, est ainsi apparu à la Libération sur la première liste des prélats que Georges Bidault a souhaité remplacer. Certes, l'évêque a rappelé la primauté du spirituel. Mais il a lié le renouveau du pays à la « Révolution nationale » du Gouvernement.

« Ni les décrets, ni les lois, ni les institutions par lesquelles le gouvernement du Maréchal forge l'âme de la France nouvelle, ne vaudront pour régénérer le sang de notre pays, les énergies divines cachées dans la récitation du rosaire »[2].

En février 1942, lorsque la « Révolution nationale » qui entend emporter la conviction de l'opinion, au-delà de la simple fidélité à la personne du Maréchal, est déjà contestée, son propos à l'égard du pouvoir est sans ambiguïté.

« Il faut obéir à l'homme qui dirige le pays et que la Providence nous a donné »[3].

L'éducateur et enseignant Jean Charay est sensible au « Projet culturel de Vichy »[4], avec notamment l'idée du retour aux provinces dans l'exaltation d'un « régionalisme » cher à Frédéric Mistral[5]. Il a conservé dans sa bibliothèque plusieurs ouvrages à la gloire du Maréchal et les brochures des discours et messages de Philippe Pétain. Sur la page de garde du volume *Les saints patrons des métiers de France*[6], un envoi à ses élèves fixe à la fois la mémoire de l'éducateur et résume le climat clérico-nationaliste avec le « Travail, famille, patrie » de l'époque : « Souvenir de mes chers premiers élèves, 23 juin 1943 : petit séminaire d'Aubenas, Cours Saint-Jean Bosco[7], Travail, Loyauté, Ténacité ». Jean Charay lit et annote le *Retour au réel, Nouveaux*

---

1. Editions Mont-Louis, Clermont-Ferrand. Jean Charay a inscrit sur son exemplaire « Jean Charay prêtre, 28 novembre 1940 ». Jean Charay a conservé les deux volumes de *Vivre libre, Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*,et *Précisions* (Grasset, 1938 et 1939) dans lesquels Jean Giono défend le pacifisme « contre toutes les guerres ». L'un et l'autre portent les marques « Henri Roche, prêtre, avril 1943, petit séminaire d'Aubenas ». *L'ordo* de 1942 indique Henri (Louis) Roche comme « surveillant des grands ». Sur Giono et le pacifisme, Nicole Racine, « Giono et l'illusion pacifiste », *L'Histoire*, n° 106, décembre 1987, p. 38-47.

2. Cité par Pierre Ladet, « Eglise institution, Eglise militante », dans « 39-45 : l'Ardèche dans la guerre, De la Résistance à la Libération », *Mémoire d'Ardèche, Temps présent* (Privas), n° 43, 15 août 1994, p. 29. Sur les catholiques qui n'ont pas fait le choix de « l'obéissance », Bernard Comte, *L'honneur et la conscience, Catholiques français en résistance (1940-1944)*, éditions de l'Atelier, 1998.

3. *Idem*, p. 29.

4. Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy. Folklore et Révolution nationale (1940-1944*), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.

5. Frédéric Mistral est bien présent dans la bibliothèque de Jean Charay avec, entre autres titres, *Lou Felibrige*, édité en 1941, préfacé par Marius Jouveau. « Au moment où la France, encore sous le coup de sa douloureuse défaite, fait de magnifiques efforts pour renaître, et où le Maréchal Pétain déclare que cette renaissance devra s'accomplir selon les principes essentiels de la doctrine mistralienne, il nous a paru indispensable de donner une nouvelle édition des discours où cette doctrine est exposée avec autant de précision que de maîtrise » [citation p. 7-8].

6. Avignon, Maison Aubanel père, 1942.

7. Suivent les noms de seize élèves, partagés entre « Gaulois » et « Romains » selon la méthode de la « concertatio » du *Ratio studiorum* des jésuites.

diagnostics, de Gustave Thibon[1], l'un des auteurs très présent dans sa bibliothèque. A l'heure de son instrumentalisation par Vichy, il commente aussi Charles Péguy, tout particulièrement *Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc*[2].
De 1940 à la fin de 1941, la « Révolution nationale » sollicite constamment le folklore. Le Gouvernement encourage les valeurs agrestes et régionalistes, la Corporation paysanne, la réalisation d'un musée des Arts et Traditions populaires.

« Dans les provinces, des commissions de propagandes s'appuient sur des folkloristes et des érudits locaux vieux ennemis de la République. Des ouvrages, des films, des émissions radiophoniques, des causeries, des expositions, des fêtes agrestes et des pèlerinages, des leçons dans les classes, des thèses érudites et des découpages de carton pour les bambins disent la richesse et immuable civilisation française, la vertu du tour de main des métiers « de France » et la sagesse proverbiales des ruraux, tandis qu'on restaure les moulins à papier auvergnats chantés par Henri Pourrat, qu'on fait réapprendre les comptines et les danses indigènes, qu'on flatte parlers et dialectes locaux. Il s'agit bien de retrouver le socle de la France et d'honorer son génie ethnique en chaussant les sabots, loin des miasmes urbains si contagieux et des revendications délétères du monde industriel »[3].

Les appels à la tradition et à son esthétique patrimoniale, le recours aux mouvements culturels associatifs, l'accompagnement de la popularisation des pratiques et les efforts pour l'éducation de la jeunesse, prolongent pour une part les programmes régénérateurs des années 1930[4]. Jean Charay n'échappe pas à cela. Mais pour une autre part, ce jeune Cévennol ardéchois, fermement attaché à sa « patrie » vivaroise, s'inscrit plus encore dans le régionalisme fédéraliste d'inspiration maurrassienne qui croit alors entendre sa pleine reconnaissance. À Saint-Félicien-en-Vivarais, Charles Forot et ses éditions du Pigeonnier rééditent ainsi le manifeste des « félibres fédéralistes » de 1892 signé par Charles Maurras[5].
Dans ses souvenirs, Jean Charay a retenu l'arrivée au « Préventorium Vivarois » de deux jeunes filles juives originaires de Belgique. Après leur assistance aux offices religieux, « pour ne pas se faire remarquer »[6], l'infirmière et la monitrice se

---

[1]. Edité à Lyon par H. Lardanchet en 1943. L'exemplaire de l'abbé Charay porte deux marques de tampon, « Abbé Jean Charay, petit séminaire, Aubenas (Ardèche) » et « Abbé Jean Charay, Château d'Aubenas ». La première a sans doute été apposée sur l'exemplaire durant l'Occupation, lors de l'acquisition de cette première édition. La seconde marque est postérieure à la guerre. Jean Charay a marqué au crayon plusieurs passages de l'avant-propos. Sa bibliothèque contient nombre d'ouvrages de Gustave Thibon, dont un exemplaire de *L'échelle de Jacob* (Lyon, Lardanchet, 1942) et de *L'ignorance étoilée* (Fayard, 1974), l'un et l'autre abondamment annotés au crayon.

[2]. Charles Péguy, *Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, Gallimard, 1943. Voir annexe 9 « Jean Charay lit Péguy ». Sur Péguy et Vichy, Jean Bastaire, *Péguy contre Pétain*, Salvator, 1999, « Collection Juste un débat ».

[3]. Jean-Pierre Rioux, « Ambivalences culturelles (1940-1941) », *op. cit.*, p. 527.

[4]. *Idem*, p. 528.

[5]. Charles Maurras et Frédéric Amouretti, *La déclaration des félibres fédéralistes 1892*, Saint-Félicien, éditions du Pigeonnier, 1942. Jean Charay a conservé deux exemplaires numérotés de l'édition originale.

[6]. Jean Charay, *Création et évolution, Aspects évolutifs d'Aubenas, Les mystères de la Création et de l'Evolution, Evolution et Harmonie Universelles, Réflexions et Méditations sur l'Humaine Condition,* Aubenas, Imprimerie

convertissent au christianisme. Quand l'infirmière fait part à Jean Charay de son désir de devenir religieuse carmélite, il l'adresse au père Condé, supérieur de la Maison des Pères de Sion, dont les propos ne changent pas la décision. Au soir de sa vie, il rendra grâce à Dieu de ces deux conversions[1].

Relativement aux crimes nazis, Jean Charay a conservé dans sa bibliothèque des témoignages de l'immédiat après guerre, *Les chiens d'Himmler, Deux années vécues dans les geôles de la Gestapo* de François-Albert Viallet[2], *De Francfort à Dachau* de l'abbé René Fraysse[3], *Témoignages de déportés politiques en Allemagne*[4], et les *Souvenirs de la maison des morts*, brochure datée de 1945[5]. Sur l'attitude de l'Église catholique, l'abbé Charay possède l'auto-justification du chanoine Armand, curé d'Annonay arrêté en août 1944. *La dure épreuve du loyalisme français* comporte un envoi au « Cher abbé Charay » de cet ecclésiastique interné et condamné avec « l'épuration »[6]. Lors de la polémique ouverte par « Le vicaire », l'abbé Charay acquiert l'ouvrage dans lequel Jacques Nobécourt réfute les accusations[7]. Il relève dans le texte plusieurs passages, notamment celui sur Pie XII « accusé d'avoir temporisé, fait montre de faiblesse, voire de lâcheté, lorsqu'il comprit que le fait de lever le petit doigt en faveur des Juifs déportés pourrait affaiblir la croisade contre le bolchévisme ». Sur l'extermination des Juifs, Jean Charay a lu le *Journal d'Anne Franck* et en a souligné certains passages[8]. Il a aussi conservé la traduction française de *Did Six Million Really Die ?* éditée par « l'Historical Review Press » qui entend, après Paul Rassinier « père » du « négationisme », démontrer le « massacre imaginaire » de « milliers et non pas de millions » de juifs durant la Seconde guerre mondiale[9]. Dans *Les derniers chagrins du général de Gaulle*, en 1980, Jean Charay a

---

Lienhart, 1994, p. 138.

1. Sur la conversion des juifs au christianisme catholique durant l'Occupation, voir Madeleine Comte, *Sauvetages et baptêmes, les religieuses de Notre-Dame de Sion face à la persécution des juifs en France, 1940-1944,* L'Harmattan, 2001, « Collection Mémoires du XXe siècle », et. Limore Yagil, *Chrétiens et juifs sous Vichy (1940-1944). Sauvetage et désobéissance civile,* Editions du Cerf, 2005.

2. Le « copyright » est de 1945, l'impression, à Lyon par la Presse lyonnaise du Sud-Est, de 1946.

3. René Fraysse, *De Francfort à Dachau, Souvenirs et croquis,* Annonay, Editions du SOL, 1946. La plaquette qui s'ouvre sur les préfaces du jésuite Michel Riquet et d'Edmond Michelet, alors Ministre des Armées, l'un et l'autre anciens déportés à Dachau, a reçu « l'imprimatur » de l'évêque de Viviers, Mgr Couderc, le 15 août 1946. Ce n'est qu'au seuil des années 1980 que la bibliothèque de Jean Charay s'enrichit du témoignage d'anciens résistants. Ces volumes ne portent aucune marque ou annotation.

4. *Documents témoignages, photographies sur les camps de déportés en Allemagne,* Edition *Libération*, 1945, 32 p.

5. La brochure est seulement marquée de son tampon « Jean Charay Château d'Aubenas ».

6. Chanoine Armand, *La dure épreuve du loyalisme français*, Saint-Etienne, éditions IGC, 1953. En 1989, dans *Jean XXIII devant* l'Histoire, (Giuseppe Alberigo, dir., Seuil, 1989), Jean Charay marque les passages concernant la question du remplacement du nonce Valeri sous la pression des autorités françaises au moment de « l'épuration » qui a suivi la Libération.

7. Jacques Nobécourt, *« Le vicaire » et l'Histoire*, Seuil, 1964.

8. *Journal d'Anne Franck (Het achterhuis*), *Suivi de huit contes inédits,* Calmann-Lévy, 1950 (l'achevé d'imprimé de l'exemplaire de Jean Charay date de 1958).

9. Richard Harwood, *Six millions de morts le sont-ils réelement*[sic], Historical fact, n ° 1 (1965), p. 35. Jean Charay n'a pas conservé d'autres documents sur le sujet. Léon Poliakov a publié en 1951 *Bréviaire de la haine, Le Troisième Reich et les Juifs* (Calmann-Lévy, Presses Pocket, 1993). Dans sa préface d'humaniste et de chrétien, François Mauriac dit en quelques mots l'essentiel. « Nous voulons oublier que nous sommes tous impliqués, d'abord parce que nous sommes des hommes : voilà de quoi l'homme est capable. (…) Notre génération aura eu le privilège d'être le témoin du

relevé ce commentaire au « Peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » du président de Gaulle.

« Pendant vingt-cinq années, dans le milieu catholique français, on n'a jamais été capable d'aborder les affaires de l'Etat juif comme on eût fait d'un autre, sans se faire la mine d'une sœur garde-malade »[1].

Les « années noires », passé le « tournant » de 1942, ont été le temps d'une mobilisation nouvelle du catholicisme, celle du « retour de la mission » (Claude Prud'homme). Avec *Miles Christi*, le *bulletin de liaison des séminaristes absents du Diocèse de Viviers* et *Nos prisonniers*, dans la collection « Fêtes et saisons » des éditions du Cerf[2], l'ouvrage et manifeste des abbés Godin et Daniel, *France, pays de mission ?*, publié en 1943, retient l'attention du prêtre Jean Charay. Face au constat d'une « déprise » chrétienne sur le pays, l'Église catholique doit mettre en œuvre de nouvelles formes d'apostolat pour faire connaître l'Évangile dans la société française, particulièrement dans les milieux ouvriers. De cette capacité dépend la réponse à la question posée par le cardinal Suhard dans sa lettre pastorale diffusée en de multiples brochures, *Essor ou déclin de l'Église ?* Alfred Ancel est l'acteur et le témoin de premier plan. Avant son livre, *Avec les ouvriers* publié en 1963, Jean Charay a lu les *Aperçus sur le communisme* (1945), le *Plaidoyer pour le clergé diocésain* (1947) et *Le Sens du pauvre* (1960) de l'évêque auxiliaire de Lyon. Au cœur de la « terre de contact » entre catholiques et protestants que constitue le Vivarais, Jean Charay suit aussi les débuts de l'œcuménisme en lisant l'ouvrage pionnier que publie en 1943 le mariste Maurice Villain, *Pour l'unité chrétienne*. En une terre où s'illustra le jésuite Jean-François Régis, « apôtre du Vivarais » et « patron » de la Compagnie de Jésus en France, l'influence sur Jean Charay des auteurs jésuites ou de leurs collections demeure, mais évolue aussi. Outre *Les Exercices spirituels de Saint-Ignace*[3], ce sont les textes des conférences du père Pinard de la Boullaye, *Le Pater* du père Lhande, les petits traités du père Desplanques ou les essais du père Raoul Plus, qui ont retenu avant-guerre l'attention de l'abbé. À partir des années quarante[4], il lit

---

massacre le plus étendu, le mieux mené, le plus médité : un massacre administratif, scientifique, consciencieux, tel que pouvait être un massacre organisé par des Allemands. (…) Mystiquement, chacun de nous a crucifié le Christ et le crucifie encore. Si les Juifs avaient une dette particulière à payer, qui oserait nier qu'ils s'en sont acquittés jusqu'à la dernière obole ? Songez à ces pères qui pressaient leurs petits garçons dans leurs bras avant de passer le seuil des chambres à gaz. Songez à ces enfants que nous avons vu comme des agneaux entassés dans des wagons de marchandise à la gare d'Austerlitz, gardés par des hommes qui portaient un uniforme français ». C'est en 1961 qu'est parue aux Etats-Unis la première édition de *The Destruction of the European Jews* (*La destruction des Juifs d'Europe*) de Raul Hilberg. Éditée une première fois par Fayard en 1988, une « édition définitive, complétée et mise à jour », est disponible en français chez Gallimard, « folio Histoire », 2007, 3 volumes, 2402 p.

1. Passage marqué au crayon. Anne et Pierre Rouanet, *Les trois chagrins du général de Gaulle,* Grasset, 1980, p. 174.

2. Avant-propos de Jean Rhodain, Cerf, éditions du Temps présent, 1942. Sur la « préhistoire » des prêtres-ouvriers avec l'aumônerie auprès des prisonniers et travailleurs en Allemagne, voir Emile Poulat, *Naissance des prêtres ouvriers,* Cerf, 1999 (1ère éd. 1965).

3. Clément, Manavit, 1822.

4. Dans ses souvenirs, l'abbé Charay explique ses contacts avec la congrégation religieuse féminine fondée par la sœur du préposé général de la Compagnie de Jésus, le père Lédochowski.

Le sens chrétien de l'homme du chanoine Jean Mouroux, dans leur collection « Théologie » chez Aubier en 1943. Viennent ensuite *La teste bien faicte* et *L'âme de l'éducation* de François Charmot[1], ce dernier réédité en 1944, ou les *Mélanges théologiques* d'Yves de Montcheuil en 1946[2], *Catholicisme* d'Henri de Lubac, dans la réédition de 1947, les conférences de Michel Riquet et les *Écrits spirituels* de l'éducateur Pierre Lyonnet[3], édités en 1951.

Jean Charay « conservateur de notre patrimoine » (Robert Gaud)

Jean Charay, épris d'érudition et de haute culture[4], a été tenté, notamment lors de son séjour à Paris, de se consacrer pleinement à la culture et pour cela de demeurer non loin de la Capitale. Mais son attachement à la terre natale a été le plus fort. Auditeur libre à l'Ecole nationale des Chartes et à l'Ecole du Louvre en 1947-1948, l'année du procès de Xavier Vallat à Paris, ses études parisiennes serviront à la connaissance de son terroir. C'est ainsi qu'il a publié en 1950-1952 *Aubenas et ses seigneurs au Moyen âge*. Dans la suite, l'amateur d'histoire et le spécialiste de « l'art sacré », ici ou là conférencier, a été l'auteur, et son propre éditeur[5], de très nombreuses brochures comme de plus d'une vingtaine de livres consacrés à l'Ardèche et à ses personnalités. Son admiration ou son intérêt de toujours ont persisté pour les personnalités qui ont porté haut voire revendiqué leur identité vivaroise, même au travers d'engagements coupables. L'ancien orateur de la Fédération nationale catholique, ancien député de l'Ardèche, en charge du Commissariat aux questions juives du régime de Vichy entre le 1er avril 1941 et le 6 mai 1942, le tribun des discours en faveur de la Collaboration à la radio officielle jusqu'à la veille de la Libération de Paris, ajoute ainsi quelques mots à l'intention de l'abbé Charay dans un envoi à ses *Lettres de Fresnes*[6]. L'admiration de Jean Charay se porte cependant surtout sur le mouvement du Pigeonnier de Charles Forot dont il devient l'un des amis, les envois sur ses ouvrages en témoignent[7]. L'abbé Charay apprécie également beaucoup les œuvres graphiques de Marcel Gimond et de Jean Chièze. Ce dernier est très souvent sollicité pour l'illustration de ses ouvrages. Jean Charay a organisé à sa

---

[1] . Le « fonds Charay » contient aussi *L'amour humain, de l'enfance au mariage*, de François Charmot, SPES, 1942.

[2]. Forte dans l'immédiat après-guerre, la notoriété du « théologien du maquis » connaît ensuite un rapide effacement. Voir Étienne Fouilloux, *Yves de Montcheuil, 1900-1944*, Paris, MediaSèvres, 1995.

[3]. Philippe Rocher, « Pierre Lyonnet », dans le *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne, op. cit.*

[4]. Jean Charay ne s'est pas intéressé au cinéma semble-t-il : une seule brochure de *Téléciné*, consacrée à Robert Bresson réalisateur en 1951 du *Journal d'un curé de campagne*, figure dans sa bibliothèque.

[5]. Voir bibliographie annexe 13. Jean Charay a très peu publié chez des éditeurs, sauf aux « éditions latines ». Choix personnel ou décision des éditeurs ? Depuis longtemps, l'Ardèche est aussi le lieu d'« une édition sans éditeurs » (pour reprendre le titre de l'ouvrage célèbre d'André Schiffrin). Aujourd'hui encore, l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) constate que l'édition en Rhône-Alpes forme un « maillage assez homogène, exception faite de l'Ardèche délaissée par les éditeurs ».

[6]. Xavier Vallat a signé un envoi « A Monsieur l'abbé Jean Charay, en confraternel et respectueux hommage » dans l'exemplaire des *Feuilles de Fresnes, 1944-1948* (Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1971). Jean Charay souscrit en 1973 pour l'édition de *La droite française à la pointe du combat social, La Croix, les lys et la peine des hommes* (Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1971) de Xavier Vallat et reçoit du courrier de l'« Association des amis de Xavier Vallat ».

[7]. Voir annexes 11 et 11 bis

mort une exposition d'hommage[1]. S'il lit Péguy, il est aussi lecteur des grands « écrivains catholiques », Bernanos, Mauriac et Maritain, Jammes aussi, mais, surtout Bloy et Claudel, Thibon bénéficiant de surcroît de la qualité d'auteur local. Fruit de son admiration pour les Ardéchois célèbres, l'abbé Charay publie deux études sur la vie du maréchal Jean-Baptiste d'Ornano et du maréchal Alphonse d'Ornano qui sont issus d'une grande famille liée à la terre vivaroise. En 1982 intervient la publication de *Quatre Ardéchois sous la Coupole*, un recueil de quatre études sur le marquis Melchior de Vogüé, le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, Paul Bourget et le Cardinal de Bernis (1715-1794).

Ce profond attachement de Jean Charay pour le Vivarais méridional, avec un intérêt pour la langue et la culture provençales, ne l'empêche pas de s'ouvrir à l'absolu. Lecteur de Bergson, et, depuis les années 1950, intéressé de près à la pensée de Pierre Teilhard de Chardin, condamnée par les hautes autorités de l'Église dans l'encyclique *Humani generis* mais depuis longtemps lu dans les milieux religieux grâce à la circulation de nombreux textes dactylographiés. Après la mort du jésuite à New-York en 1955 se font jour les premières manifestations d'un succès éditorial durable[2]. De Teilhard, Jean Charay lit *Le groupe zoologique humain*, publié en 1956 chez Albin Michel, et ses *Lettres de voyage*. L'abbé Charay enrichit également sa bibliothèque des ouvrages que Claude Cuénot consacre alors au jésuite paléontologue et théologien de 1958 à 1963 et des pièces du procès en réhabilitation que publie le père Henri de Lubac : *La pensée religieuse de Pierre Teilhard de Chardin* (1962), *La prière du père Teilhard de Chardin* (1968), *Teilhard posthume* (1977).

Fin connaisseur de l'histoire locale, Jean Charay participe aux actions de l'association « Les Amis des Arts » pour le développement de la vie culturelle à Aubenas. Conférencier apprécié, défenseur du patrimoine albenassien, sa bonne connaissance du Château d'Aubenas le conduit à en devenir officiellement le Conservateur de 1956 à 1986. Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ardèche en 1965, il est pendant treize ans, de 1970 à 1983, Conservateur du Château de Vogüé. De 1969 à 1978, il a aussi occupé le poste de secrétaire de la commission d'art sacré du diocèse de Viviers. Dans toutes ses fonctions, l'abbé Charay a beaucoup contribué à la défense du patrimoine local. Créateur de l'association « Vivante Ardèche », il a aussi aidé à fonder l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche. L'ouverture du terroir ardéchois à la « modernité » au tournant des années 1970 a renforcé son rôle d'historien et de défenseur du patrimoine ardéchois.

[1]. *Jean Chièze 1898-1975, Rétrospective*, Château de Vogüé, Archives départementales de l'Ardèche, Domaine du Pradel, Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1976. La plaquette contient un « cordial hommage » de Jean Charay (p. 8) et une introduction aux « Témoignages d'amitié » (p. 16).

[2]. Première tentative de synthèse du phénomène, Daniel Poulin, *Teilhard de Chardin. Essai de bibliographie (1955-1966)*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1966, 160 pages. Voir aussi Polgar Lázslo, *Bibliographie sur l'histoire de la Compagnie de Jésus, 1901-1980*, Roma, Institutum historicum societatis Iesu, tomes 4 à 6, *Dictionnaire des personnes*, et les volumes annuels de l'*Archivium historicum societatis Iesu*.

Quand « l'Ardèche se meurt »[1], et que le tourisme paraît menacer le cadre de vie traditionnel, il plaide, dans son panorama du patrimoine ardéchois[2], l'équilibre entre « conserver et créer », non sans insister sur la conservation. Grand travailleur, il occupe quelques pièces dans la tour des Maubec au Château d'Aubenas, avec sa bibliothèque de livres rares et sa collection de dessins, peintures et objets religieux. C'est là qu'il compose ses nombreux textes, ouvrages méditatifs, guides et brochures à vocation touristique. Accumulant les ouvrages sur l'histoire, la culture et les arts du Vivarais[3], son action d'historien spécialiste du Vivarais et de Conservateur peut s'entendre au travers du petit texte qu'il signe sous le titre *Admirons l'Ardèche mais ne l'abîmons pas*. L'année 1980, déclarée en France « année du patrimoine », marque comme l'apogée de son action en faveur de la défense du territoire vivarois[4]. C'est l'occasion d'un bilan de vingt-cinq années d'expositions albenassiennes. Le rappel des différentes manifestations qu'il a organisées donne à voir ses goûts et sa fidélité à certaines personnalités. Une exposition a lieu au dôme Saint-Benoît pour présenter l'art sacré contemporain et les aménagements des décors d'églises. Dans la galerie du château d'Aubenas sont présentés des agrandissements des photographies de cartes postales montrant différents aspects de l'Ardèche aux alentours de 1900. À Alba, dont Jean Charay se plaît alors à rappeler qu'elle est le lieu d'origine de sa famille paternelle, il organise un spectacle musical « son et lumière » sous le titre très évocateur de « Ardèche terre de combat et terre d'espoir ».

Le concile Vatican II ne l'a pas bouleversé, ni enthousiasmé[5], sur le plan théologique. Grâce à Mgr Jauffrès[6], dont il éditera en 1992 les *Carnets conciliaires*, il peut se rendre à Rome et goûter l'atmosphère si particulière du grand concile œcuménique qui réunit les évêques du monde entier sous le regard des journalistes et des télévisions. Ni traditionaliste, ni « progressiste », mais aussi guère novateur[7], ce sont les conséquences des réformes liturgiques sur le patrimoine religieux, avec notamment l'aménagement des églises, qui le conduisent à réagir. Dans *L'évolution de la liturgie au XXe siècle* qu'il rédige en 1987-1988, l'abbé Charay livre son explication en une sorte de bilan de son activité de Conservateur à l'intention de la Direction du patrimoine du Ministère des affaires culturelles. C'est l'évolution de la théologie qui a

---

[1]. Fernand Lebrat, *D'Antraigue à Thines, la Cévenne ardéchoise se meurt, Pour le paysan et le touriste de l'an 2000, étude géographique*, Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1967.

[2]. Jean Charay, *Patrimoine ardéchois, sites, monuments et objets protégés, musées, archives et bibliothèques, services et associations de sauvegarde*, Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1978.

[3]. Ces ouvrages et cette documentation forment le « fonds Charay » à la médiathèque intercommunale d'Aubenas.

[4]. Jean Charay, *Ardèche, ancien Vivarais, une terre, une histoire, un héritage*, Aubenas, Imprimerie Lienhart, 1980.

[5]. Sa bibliothèque ne compte guère que des ouvrages de théologie contemporains de ses années de formation.

[6]. Sur Mgr Jauffrès, voir Christian Sorrel, dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. 8, *La Savoie*, Beauchesne, 1995.

[7]. Son évolution est à mesurer en regard de l'histoire générale du catholicisme. Pour cela, voir et Jean-Marie Mayeur, « Le temps de l'aggiornamento », « La papauté après le concile », dans *Histoire du christianisme*, t. 13, *Crises et Renouveau (de 1958 à nos jours)*, Desclée, 2000, respectivement aux p. 9-122 et 125-145. Sur l'évolution de la pensée théologique après le Concile, voir « Un nouvel âge de la théologie ? Théologiens et théologies dans le monde francophone (v. 1965-v. 1980) », colloque de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, 6-7-8 juin 2007, actes à paraître.

inspiré le changement d'aspect des églises. L'approfondissement de la doctrine sociale de l'Église a abouti à l'affirmation de « l'esprit de pauvreté du Christ » et, dans la suite, à ce que « la liturgie et l'aspect des églises manifestent cet esprit de pauvreté »[1]. Le Concile Vatican II dans la Constitution sur la Liturgie « confirma solennellement un mouvement qui avait germé sporadiquement dans la première partie du XXe siècle »[2]. Au niveau des diocèses toutefois, les conséquences de cette réforme ont pu être « positives et négatives à l'égard du patrimoine religieux immobilier et mobilier ». Si selon lui « la rigueur et l'élégance » ont pu être mis en œuvre dans certains lieux, ailleurs, « malheureusement, on glisse aisément de la sobriété à la médiocrité et de l'original au banal ». L'abbé Charay décrit les faits sans ambages.

« Ce sont [les marchands spécialisés dans la vente de statues standardisées] qui, par exemple, répandirent à travers le monde entier des statues de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus et de Saint Jean-Marie Vianney après leur canonisation, en 1925, par le pape Pie XI. Les chemins de croix et l'imagerie de cette époque avaient alors atteint le même degré de médiocrité et la même notoriété, au grand dam de bons artistes qui avaient beaucoup de peine à faire accepter leurs œuvres d'une bien meilleure qualité. On ne peut donc guère se plaindre qu'aient été enlevées des églises un bon nombre de productions « Saint-Sulpice ». Mais l'on a, en bien des endroits, froissé du même coup la « piété populaire », qui est aussi respectable que la « piété des élites ».

Parmi les plus fâcheuses conséquences de la « métamorphose liturgique », l'abbé Charay relève « la vente illicite d'un bon nombre d'objets n'ayant plus d'usage ou jugés comme inutiles ou encombrant dans l'esprit de la nouvelle liturgie ». La loi du 23 décembre 1970 a été votée pour contrer ces ventes auxquelles se sont ajoutés « des vols crapuleux ». Elle vise à « renforcer la protection du patrimoine mobilier » et institue pour cela une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, pareille à l'inscription à l'inventaire des sites et immeubles. La décision en revient au Préfet du Département sur proposition de la Commission départementale des Objets mobiliers et dans les faits grâce à l'action concertée du Conservateur départemental des Antiquités et Objets d'art et de l'Inspecteur des Monuments historiques. En justifiant son action de Conservateur, l'abbé Charay est affirmatif.

« L'Ardèche s'est manifestée comme un département-test (…) Les Ardéchois ont rapidement senti qu'ils devaient protéger comme la prunelle de leurs yeux le « patrimoine vivarois » dont ils sont les héritiers. Ce sont des biens précieux qu'ils veulent être fiers de présenter à leurs visiteurs fort nombreux et surtout qu'ils veulent transmettre à leurs propres héritiers. Mieux que cela, ils ont senti et certains

---

[1]. Jean Charay, *Évolution de la liturgie au XXe siècle*, Mémoire rédigé à l'intention de la Direction du Patrimoine du Ministère des Affaires Culturelles, Aubenas-en-Vivarais, 1995, p. 9 et 11.
[2]. *Idem*, p. 14.

compris que l'attachement à ses sources et à ses racines ne mène pas nécessairement au chauvinisme ; mais au contraire à l'universalisme, de même que la vision des particularités fait accéder à celle, complémentaire et non contraire, de l'unité, selon la « pensée » de Pascal tout est un et divers, à la fois »[1].

Victime d'ennuis de santé à partir de 1979, cette « expérience du malheur physique et moral », selon ses termes, le conduit à rédiger deux trilogies, avant un « testament intellectuel et moral » en 1990. Admirateur du pape Jean-Paul II, Jean Charay publie le *Salut universel,* un « livre-somme » *aux* accents teilhardiens précédé d'un exposé de son parcours qu'il estime être celui d'un « humaniste chrétien ». Lecteur de Teilhard de Chardin, il a aussi lu *La théologie de l'Histoire* d'Henri-Irénée Marrou[2]. Il entend avoir contribué à rappeler l'inscription de l'homme dans la longue histoire d'une humanité toujours en marche et reprend pour cela ses mots de 1975, dans l'introduction à la *Petite histoire de l'Église diocésaine de Viviers* qu'il a dirigée, non sans épreuves[3], à l'époque de *L'Histoire des diocèses de France* de Letouzey et Ané et des éditions Beauchesne[4].

« Je forme pour ce livre le même vœu, tout simple, que pour les précédents [*Le protestantisme en Vivarais et en Velay* du Pasteur Samuel Mours, sa *Petite histoire politique et administrative du Vivarais* et l'*Histoire du peuple vivarois* de Pierre Bozon] : qu'il rende service, vœu que partagent avec moi, unanimement et solidairement, tous ses autres auteurs. On nous permettra aussi de souhaiter que cette *Petite histoire de l'Église diocésaine de Viviers* fasse sentir la nécessité d'une sorte d'œcuménisme dans le temps, du même type que l'œcuménisme dans l'espace dont on parle souvent aujourd'hui[5]. Apprendre à connaître nos prédécesseurs ne peut que nous aider à marcher lucidement au cœur du chapitre d'histoire dans lequel nous avons à vivre »[6].

Honoré comme Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur et de

---

[1]. *Ibidem*, p. 32-33.

[2] . Seuil, 1968.

[3]. Voir sa relation de ces difficultés dans *Salut universel*, *op. cit.*, spéc. p. 209-211, « éclaircissements sur la *Petite histoire de l'Eglise de* Viviers ».

[4]. Sollicité dès la fin des années 1960 par Jean-Rémy Palanque, le maître d'œuvre de l'entreprise, pour diriger le volume sur le diocèse de Viviers, Jean Charay préfère finalement conserver une totale latitude à l'égard des consignes et des contraintes de « l'Histoire des diocèses ». [Témoignage du père Ribon à l'auteur, Viviers, 21 mai 2007]. Sur l'historiographie de l'Église et des diocèses de France, voir Françoise Hildeisheimer, « Les grandes entreprises éditoriales », et François Laplanche, « De l'*Histoire de l'Eglise* de Fliche et Martin à *L'histoire du christianisme* », dans *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique*, actes du colloque de la Société d'histoire religieuse de la France, Rennes 15-17 septembre 1999, *Revue d'histoire de l'Eglise de France,* tome 86, n° 217, juillet décembre 2000, respectivement p. 613- 630 et p. 685-690.

[5]. Jean Charay fait référence au profond mouvement à l'œuvre au sein du christianisme au XXe siècle auquel ses origines ardéchoises d'abord, et son séjour parisien des années 1930 ensuite, particulièrement en ce qui concerne l'orthodoxie, l'auraient sensibilisé. Sur l'œcuménisme catholique, Étienne Fouilloux, *Les catholiques et l'unité chrétienne, Itinéraires européens d'expression* française, Centurion, 1982.

[6]. Jean Charay, « Introduction », p. 17.

l'Ordre du Mérite, Officier de l'Ordre des Palmes Académiques, Jean Charay décède le 29 mai 1997. Robert Gaud, poète et écrivain « disciple » de Charles Forot, le présente ainsi[1] :

« Jean Charay, né à Vals-les-Bains en 1916, fut conservateur de notre patrimoine. La meilleure façon de ne pas le réduire (il a publié maint ouvrage d'histoire) est d'en évoquer la pensée, orientée vers une sagesse éclairée par les *Vertus théologales*. Le peintre Michel Ciry, dans son *Journal*, trouve qu'il « exprime une pensée haute, dont l'inspiration n'exclut jamais la raison », « à égale distance d'une tradition sclérosée et d'un progressisme délirant » (1968). Il a publié deux trilogies méditatives. Son dernier ouvrage, *Salut universel* (1990) a vu le jour pour son jubilé sacerdotal. Il reprend la notion de « rythme ternaire » (autant dire trinitaire), qui permet de transcender les sectarismes. Son optimisme final (la comparaison est d'un autre philosophe) « rayonne comme la rosace d'une cathédrale ».

La donation Charay à la Bibliothèque municipale d'Aubenas

La procédure de donation par l'abbé Charay de sa bibliothèque a débuté le 20 octobre 1983, jour de la signature d'un contrat entre le donateur et le sénateur-maire d'Aubenas. Cette date ici ou là mentionnée, le document demeure introuvable. Il existe, en revanche, une délibération du Conseil municipal en date du 25 septembre 1986. Sans qu'il soit fait mention d'autres conditions, les Conseillers entérinent cette donation contre l'assurance du maintien de Jean Charay au Château d'Aubenas. Décidée sur le principe, la donation n'est toutefois devenue effective qu'en 1994 avec le transfert des ouvrages au numéro 18 de la rue Auguste Bouchet. Tout près de ses quatre-vingts ans, l'abbé Charay explique alors le don de sa bibliothèque à la Ville d'Aubenas et les buts qu'il souhaite atteindre avec cette donation.

« Dans un édifice proche de Montélimar, se trouve une plaque de grés sur laquelle est gravée, en caractères gothiques, une inscription dont le début est, de prime abord, très énigmatique. Ce texte commence ainsi : « Da tua, non sunt tua », ce qui signifie : « Donne tes biens (car) ils ne sont pas à toi ». La suite de l'inscription fait comprendre cette énigme. Elle se poursuit en effet de la sorte : « Après ta mort; tes biens ne t'appartiendront plus et tu ne pourras plus les donner ». Et le texte s'achève ainsi « Fais du bien pendant ta vie, si tu veux vivre après ta mort ».
Ce sont de telles pensées qui m'ont entraîné, en 1983, après de graves ennuis de santé, à proposer à M. Bernard Hugo, Sénateur-Maire, un acte de donation, à la bibliothèque municipale d'Aubenas, de ma bibliothèque personnelle (...).
A l'approche de mes 80 ans, il m'est très agréable d'offrir cet ensemble à la cité albenassienne dont je suis citoyen depuis largement plus d'un demi-siècle ! Et je

[1]. Robert Gaud, *L'Ardèche*, *op. cit.*, p. 221.

remercie très vivement la Municipalité d'agréer cette donation car je ressens, comme on le dit couramment, qu'il y a autant et même plus de satisfaction à donner qu'à recevoir.
Je me réjouis surtout du fait que, de cette façon, je poursuivrai, dans cette ville qui m'est très chère, le rôle culturel que j'ai commencé d'y assumer en 1949-1950, années où j'ai commencé de faire des conférences historiques et artistiques, et où j'ai publié mon premier ouvrage sur « Aubenas et ses seigneurs au Moyen âge ». Ce rôle s'est intensifié à partir de 1956, année où je fus nommé Conservateur du Château. Ma tâche fut de veiller à son agréable présentation et à y organiser des expositions variées pour rendre sa visite d'autant plus plaisante au public qui y fut admis dès cette année-là. Corrélativement, je fis du Dôme Saint-Benoît un lieu de regroupement d'objets d'art religieux pour rendre pareillement agréable sa visite au public.
Ainsi, j'ai tout simplement, me semble-t-il, développé un peu le goût de l'Histoire, - qui est, selon l'orateur romain Cicéron : « la lumière des temps et une maîtresse de vie », - et le goût des Beaux-Arts qui sont « les plus agréables nourritures de l'esprit ». J'ai rempli, ces deux tâches avec une immense satisfaction et je me réjouis de penser que je les remplirai encore après ma disparition par le legs que je fais à cette Bibliothèque et par les legs d'œuvres d'art que j'ai faits également au Château et au Dôme »[1].

La « donation Jean Charay » effective à la Bibliothèque municipale d'Aubenas, une cérémonie l'officialise le 24 mars 1994.

Relatant l'événement, la presse locale titre : « Bibliothèque Abbé Charay, Donation d'une richesse extraordinaire ». Elle insiste sur l'importance de la donation, soit, selon le journaliste[2], entre 4 et 5 000 volumes répartis en plusieurs secteurs. En majorité, les ouvrages sont consacrés à Aubenas. Il y a aussi les livres de l'abbé Charay, une « étude de l'être humain ». Tous ces livres, imprimés pour la plupart à Aubenas, ont été bien souvent illustrés par des gravures de Jean Chièze, René Cottet, J. M. Granier. Le journaliste relève que tous les ouvrages de Jean Charay, ainsi que tous ceux auxquels il a participé par un article ou une préface, ont été reliés avec un soin particulier (dos et coins en maroquin, impression à l'or fin de l'auteur et du titre sur le dos).

« Ces quelques centaines de titres forment le noyau central de cette donation ».

La donation est aussi constituée d'un recueil de presque tout ce que l'Ardèche a pu inspirer à ses principaux auteurs, soit plus de 1 500 volumes.

---

1. J. Charay, Lettre, sl, sd, Archives de la bibliothèque municipale d'Aubenas.
2. Dossier de presse, Archives de la bibliothèque municipale d'Aubenas.

« Chaque aspect du département y est abordé. De nombreuses monographies permettent de connaître l'histoire de la plupart des localités ardéchoises. Toutes ces célébrités vivaroises (familles Montlaur, Maubec, mais aussi Olivier de Serres, Boissy d'Anglas) ont également une place de choix. L'aspect littéraire est représenté par des contes et légendes et des œuvres musicales (Vincent d'Indy), des romans (Paul Bourget, Roger Ferlet) et de la poésie (Albert Flory, Louis Pize, Léon Barry). Il est à noter que l'abbé avait déjà fait don à la bibliothèque municipale, il y a de nombreuses années, de manuscrits de ce poète albenassien[1].

Un autre article qui annonce 4 500 ouvrages évoque à leur propos une « donation inestimable »[2].

Dans l'un de ses courriers, Jean Charay a très brièvement retracé l'histoire de sa bibliothèque.

« Je l'avais constitué peu à peu, à partir de mon arrivée dans cette ville, en 1939, année de mon ordination sacerdotale. J'avais réparti cette bibliothèque en diverses catégories: 1) histoire générale, nationale et locale; 2) littérature ancienne, médiévale et moderne; 3) philosophie, théologie et sciences »[3].

Au moment de son transfert, il en a lui-même dressé l'inventaire, à partir du rangement des ouvrages dans son appartement. Trois cahiers au format écolier relèvent les titres[4]. Les brochures, soit des documents de moins de cinquante pages, et les très nombreux catalogues d'exposition n'ont pas été répertoriés.
L'ensemble révèle l'importance de chacun des domaines couverts par la bibliothèque de Jean Charay. L'histoire du Vivarais tient une place très importante, plus encore appréciable si l'on considère que l'Ardèche a partie liée avec bien d'autres documents présents dans le fonds.

Reçus à la bibliothèque, les ouvrages font alors, pour partie, l'objet d'une « mise en espace » dans une armoire sur laquelle est apposée la mention « donation Charay ». Seuls sont en effet proposés directement au public les œuvres de Jean Charay et quelques livres régionaux[5]. Peu après, ces dispositions auxquelles s'ajoutent les décisions prises à l'égard d'autres donations faites par Jean Charay à la Ville d'Aubenas ne satisfont pas le donateur. Le 18 octobre 1996, il exprime son vif mécontentement dans les courriers qu'il adresse au Maire d'Aubenas. Il affirme alors n'avoir fait aucune donation officielle à la Ville, au moins devant notaire, et menace de revenir sur sa donation.

---

1. *La Tribune*, jeudi 30 mars 1995.
2. Article du 20 novembre 1995. Dossier de presse, archives de la bibliothèque municipale d'Aubenas.
3. J. Charay, Lettre, sl, sd, Archives de la bibliothèque municipale d'Aubenas.
4. Dossier « Fonds Charay », Archives de la Bibliothèque municipale d'Aubenas. Voir annexe 5.
5. Voir annexe 6.

« Effectivement, j'avais dit à Monsieur Hugo que j'avais l'intention de faire de multiples donations à la Ville d'Aubenas. Mais depuis j'ai totalement changé d'avis devant les attitudes contre culturelles de vos prédécesseurs et que votre nouvelle municipalité poursuit d'une toute aussi forte incompétence de vos employés culturels. (…) J'ai constaté que les conditions de cette donation ne sont pas remplies et que la donation pourrait en conséquence être cassée. (…) Je serais navré d'avoir à porter devant Monsieur le Préfet et Monsieur le Procureur de la République du Département cette malheureuse affaire »[1].

Dans un second courrier qu'il adresse le même jour, encore au Premier adjoint, il s'étonne de n'avoir pas obtenu la seconde entrevue sollicitée plusieurs fois. Sur ses donations, il précise de nouveau, mais exige aussi.

« Je suis pareillement très surpris que vous considériez comme « un acte de donation » la délibération municipale faite par Monsieur Hugo et son Conseil le 25 septembre 1986, acte dont je n'avais pas été informé.
Je n'ai jamais fait d'acte de donation devant notaire des œuvres que j'ai placées, soit au château, soit au bâtiment administratif, soit au dôme Saint-Benoît. Il ne faut pas confondre intention du donateur et donation proprement dite. J'ai au contraire fait un acte de donation de toute ma bibliothèque. Mais je suis navré que ne soit mis à la disposition du public que mes ouvrages personnels et ma collection d'ouvrages sur le Vivarais.
Je demande expressément que mes ouvrages de caractère religieux soient remis à la bibliothèque diocésaine dans l'ancien petit séminaire, puisqu'ils ne sont pas à la disposition du public à la bibliothèque municipale »[2].

Décédé au printemps 1997, l'abbé Charay n'a pas eu connaissance de la suite donnée à sa mise en demeure. La bibliothèque diocésaine ayant fermé ses portes, un transfert des ouvrages « religieux » est envisagé dès 2001 et la mise en cartons d'environ 800 documents intervient quelques mois plus tard[3]. Au printemps 2002, la Ville d'Aubenas se charge de leur transport jusqu'au grand séminaire de Viviers. Après les donations aux bibliothèques municipales alentours, les objets cédés au dôme Saint-Benoît et les documents photographiques versés aux Archives départementales de l'Ardèche[4], cet acheminement marque la dernière affectation des dons de l'abbé Charay.

En 2007, une estimation précise de l'importance du fonds conduit à minorer les

[1]. J. Charay, lettre au Premier adjoint, 18 octobre 1996, *Idem*.
[2]. *Ibid*.
[3]. Certains ouvrages qui appartiennent, de « plein droit », au domaine religieux ont été conservés dans le fonds Charay, peut-être par méconnaissance, sans doute en voulant opérer sans délais la partition. Une cinquantaine de livres anciens ont été transportés à Viviers, deux du 17ème siècle, six et quarante trois des 18ème et 19ème siècles.
[4]. Archives départementales, Privas, sous la cote 31 FI. Inventaire disponible en ligne reproduit en annexe 17.

chiffres annoncés lors de la donation. Sauf à placer au même rang prospectus, brochures voire feuilles dactylographiées et ouvrages et revues, le « fonds Charay » contient moins de 3 000 volumes. La donation de près de 3 500 volumes a en effet été diminuée des quelques 800 volumes « religieux »[1]. Relativement à leur « valeur », les titres du fonds peuvent être classés selon la classification Dewey, hors trois catégories particulières. L'une est formée des volumes reliés, souvent des œuvres de Jean Charay, l'autre constituée par une importante masse d'ouvrages et aussi de brochures à classer dans le grand domaine du « régionalisme » vivarois, la dernière par quelques livres anciens, antérieurs à 1811, qui nécessitent un classement à part en raison de leurs nécessaires conditions de conservation et d'éventuelle restauration.

Les documents qui traitent de la réalité vivaroise sont d'un grand intérêt, tant par leur variété que par la précision des sujets abordés. Le Vivarais est ainsi l'objet d'ouvrages, d'albums et de brochures édités aux XIXe et XXe siècles. Cet ensemble est sans doute un reflet quasiment exhaustif de la production imprimée sur la région. A cette richesse des sources, il faut adjoindre les volumes des éditions du Pigeonnier de Charles Forot. Ils constituent la part la plus importante de la valeur du fonds d'un point de vue bibliophile. Quarante quatre titres sont conservés, dont deux hors des collections spécifiques, et, dans la « collection du Pigeonnier », un de la « première série » sur les sept édités. Deux sur sept le sont dans la deuxième série, six sur huit dans la troisième. Quinze titres sont conservés sur les quatre-vingt neuf de la « collection des poètes » ; douze sur cinquante-huit dans les « Variétés » ; deux sur les deux édités dans les « Variétés littéraires » ; trois sur les cinq publiés dans la collection du « Théâtre du Pigeonnier ».

Les ouvrages anciens, hormis la cinquantaine de titres du XIXe siècle, sont en petit nombre depuis la partition de la donation entre « livres religieux » et généraux. Deux titres datent du XVIIe siècle, une quinzaine du XVIIIe siècle et près de cinquante du dix-neuvième siècle.

Tous les autres documents du fonds n'ont pas l'intérêt de ce qui vient d'être décrit. Dans l'ensemble, tout d'abord parce que l'information qu'ils apportent a vieilli. Sans même parler des manuels scolaires et « annales » pour le baccalauréat, voire des trois recueils de vignettes offertes en 1956 avec les tablettes de chocolat, que dire d'autre à propos de « Que sais-je ? » de trente ou quarante ans ? Peut-on considérer différemment des titres consacrés à l'éducation scolaire ou familiale considérée dans la perspective catholique des années 1930 à 1950 ? Hormis les grands « classiques », toujours « neufs » sur le fond, au demeurant assez rares dans la partie littéraire du fonds, les Cesbron, Cronin et Van der Meersch ne ressortent-ils pas également d'une littérature datée et peu attrayante pour des lecteurs contemporains ? De même, les auteurs de l'histoire « traditionnelle » des Académiciens de jadis, soit avant le renouvellement de « l'École des Annales », sont très largement dépassés. La multitude des titres de Fayard, Grasset ou Hachette, au premier rang de laquelle les textes de Joseph Calmette et de Daniel-Rops, n'a plus grand intérêt. Les grandes collections de

[1]. Voir annexe 5.

l'Histoire de France, comme *L'histoire de la Nation française*, ont été depuis longtemps remplacées par d'autres synthèses. *Les combats pour l'Histoire* de Lucien Febvre et *L'introduction à l'Histoire* de Louis Halphen voisinent avec René Grousset,Toynbee et Daniélou, quand l'historiographie a beaucoup progressé. La collection « Nouvelle Clio » participe également désormais d'une époque révolue. L'histoire de l'art y compris, malgré l'élégance des volumes et la présence de Maurice Denis et des ouvrages « théoriques » d'André Malraux, l'ensemble de tous les titres n'a plus guère de valeur d'usage. Tout au plus est-il envisageable de retenir les quelques volumes sur l'art roman des collections de « Zodiaque », soit les ouvrages édités sous la direction de dom Angelico Surchamp à l'abbaye de La-Pierre-qui-Vire[1]. De même, les ouvrages de l'histoire des villes françaises, parus chez Privat à Toulouse et aujourd'hui épuisés, peuvent encore retenir l'attention du lecteur d'aujourd'hui. Plus positivement encore à propos de tous les ouvrages, même vieillis, il est possible de conclure qu'ils conservent une valeur historiographique. Les périodiques nécessiteraient un inventaire précis, notamment pour distinguer les titres rares du régionalisme des bulletins paroissiaux ou municipaux et de *L'illustration par l'image*.

De fait, la très importante masse formée par tous ces documents, parmi lesquels sont très nombreux les guides touristiques, brochures, catalogues d'exposition et documents divers, a d'abord et avant tout valeur de source. Comme telle, elle constitue une riche contribution au patrimoine écrit du Vivarais méridional, car l'abbé Charay, conservateur et érudit, a pu amasser, soit par acquisitions, soit par dons, une grande partie de ce qui s'est publié en Ardèche et sur l'Ardèche durant les dix-neuvième et vingtième siècles.

[1]. Les archives de cet éditeur original ont été déposées à l'Institut pour la mémoire de l'édition contemporaine (IMEC). L'IMEC se veut un « institut de conservation et de valorisation d'archives » pour la « mémoire vivante de l'écrit, de l'édition et de la création ». [En ligne] Disponible sur <www.imec-archives.com> (page consultée le 27 mai 2007).

- 3 -
La mise en valeur du fonds Charay pour une « mémoire d'avenir »

Sur le rayon de la bibliothèque,
Ton frère plus fortuné se pavane,
Sur toi des fragments d'étoiles ;
Sous toi les charbons du foyer.
Tu as supplié, tu voulais vivre,
Tu avais peur du feu mordant,
Ton corps a soudain tressailli,
Ta voix m'a maudite, en s'éloignant.
Tous les pins se sont mis à bouger,
Leur reflet a tremblé dans l'eau,
Et les saints printemps du brasier
Ont mené la danse funèbre.

Anna Akhmatova, *Le cahier brûlé*, 1961.
(*Requiem, Poème sans héros et autres poèmes*,
Gallimard, 2007, « Poésie », p.304-305).

Une fois retracée l'histoire de la bibliothèque et du « fonds Charay », leur mise en valeur est à mettre en œuvre dans le cadre de la médiathèque intercommunale d'Aubenas. Les opérations envisagées reprennent les principaux domaines traités dans le « manuel » dirigé par Georges Perrin[1].

Les mises en valeur du « fonds Charay »

Dès après la donation, le « fonds Charay » a été l'objet d'un premier catalogage. La « bibliothèque vivaroise », estimée à elle seule à environ 1500 volumes, a été prioritairement traitée. Pour chaque document, il a été établi une fiche papier. Dans le fichier, trois types d'entrées ont été choisis : « Auteurs, Sujets, Titres ». De la sorte, les ouvrages « régionaux » ont pu être mis à disposition dans des armoires placées dans la salle de lecture de la bibliothèque[2].
Une deuxième étape a eu lieu en 2006 avec le début de la mise en valeur du fonds consécutive au transfert des documents dans le magasin de la nouvelle médiathèque.

[1]. Georges Perrin, dir., *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB « Collection La boîte à outils », 1999.
[2]. Voir annexe 6.

Il a été décidé de ne pas simplement reprendre les fiches du catalogue papier, mais d'opérer le catalogage à partir de chaque exemplaire des documents.
Lors de son stage, Claire Biscarat a débuté la classification et l'indexation de documents portant sur le Vivarais. Une partie seulement des documents traités a fait l'objet d'un catalogage avec le logiciel Opsys[1]. À sa suite, d'autres titres ont été catalogués par la responsable de la médiathèque, Marie-Laure Alliot-Lugaz.

Le présent mémoire rend compte de la troisième étape, soit, après une « mise en contexte » de la médiathèque et d'une histoire du fonds Charay dans sa collection, un ensemble d'opérations pour répondre au vœu de mise à disposition du donateur dans le respect des missions de la médiathèque d'Aubenas. Devant le nombre des documents du fonds, il a d'abord été décidé de concentrer l'effort de catalogage sur les ouvrages reliés de Jean Charay. Il a été ainsi établi des notices liées aux textes de l'auteur Jean Charay, soit ses ouvrages, contributions et préfaces, avec pour but de les faire figurer dans le catalogue accessible en ligne. Après le traitement de ces volumes, les opérations de catalogage ont été étendues à tous les volumes des éditions du Pigeonnier et, subséquemment, aux documents relatifs aux amis et artistes préférés de Jean Charay. Au fur et à mesure de ce travail, les documents du « fonds Charay », stockés en désordre, ont été identifiés par genre et classés sur les rayons des étagères du magasin[2].

Le catalogage est la première condition de la « mise en valeur » d'un fonds documentaire. Tous les ouvrages doivent être catalogués grâce à l'établissement d'une notice pour chacun des volumes. Dans le cas du « fonds Charay », ce catalogage constitue ce que l'on appelle une conversion rétrospective (« rétroconversion »). Il n'a pu être tiré parti de la première œuvre de catalogage sous forme de fiches papier du fait de la partition des ouvrages « religieux » dont il aurait fallu, au prix de beaucoup de temps, retrancher les notices du catalogue papier.
La médiathèque d'Aubenas, après le logiciel Opsys, utilise Carthame de la société Decalog[3]. Connue pour son produit « Paprika », Decalog présente Carthame comme,

« un SIGB performant intégrant les dernières technologies (...). D'une grande richesse fonctionnelle et souple d'utilisation, Carthame représente une solution de gestion intégrée et adaptable à des contextes d'utilisation étendus. Proposé avec de nombreuses options permettant une meilleure adaptation au marché, il est plus évolutif que Paprika et plus complet. Carthame est ainsi le logiciel adapté pour équiper

---

[1]. Claire Biscarat, *La place du fonds local au sein d'une Bibliothèque municipale : exemple du fonds Charay à Aubenas*, Rapport de stage et de recherche, IUP Métiers du Livre et Multisupports, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2006, p. 13-17. Sur la connaissance d'un fonds, sa conservation, le questionnement sur les outils et la procédure de catalogage, les formes de communication, Céline Brun, *Mise en valeur d'un fonds ancien : élaboration d'un catalogue en vue de la mise à disposition du public*, Mémoire de fin d'études, IUT2 Grenoble, 2003, 39 p.
[2]. Voir « Plan de classement », annexe 12.
[3]. Informations sur decalog.net.

les collectivités de plus de 20 000 habitants ou des bibliothèques spécialisées ».

La « prise en main » du logiciel a accompagné une réflexion sur la meilleure manière de faire apparaître tous les écrits de Jean Charay, soit les mentions d'auteur, de préfacier ou d'éditeur, lors de l'interrogation du catalogue par les lecteurs. Il a fallu concilier l'attente de la médiathèque d'un catalogage aussi rapide que possible et le souci de notices utiles à tous les publics, qu'il s'agisse d'un lecteur « ordinaire » ou d'un chercheur sagace. Le choix a ainsi été fait d'établir une notice analytique dans le cas des ouvrages collectifs, le dépouillement du contenu des titres étant le seul en mesure de rendre visibles toutes les contributions. La description de certains volumes a été aussi très détaillée ; elle a été conforme à l'ordinaire pour tous les autres. La question du catalogage des brochures, documents dont le nombre de pages est inférieur à cinquante, a fait l'objet de recherche d'informations auprès d'institutions diverses, particulièrement la Bibliothèque nationale de France.

Lors des opérations de catalogage, la rubrique titres et compléments de titres a été renseignée avec parfois le recours à ce que qui est disponible dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France[1]. Avec les auteurs principaux, il a été toujours mentionné des illustrateurs, dessinateurs et graveurs comme auteurs secondaires.
La description de l'ouvrage, en plus du nombre de pages et du format, a fait l'objet d'une attention particulière pour ce qui concerne l'aspect. Pour les volumes de l'abbé Charay, la mention « reliure personnalisée avec dos et coins en maroquin rouge. Ex-libris Joan Charay » a été reprise des fiches du catalogue papier. Pour les livres des éditions du Pigeonnier, la description a été la plus complète possible, avec toujours la mention de l'envoi des auteurs, mais aussi jusqu'au numéro de l'exemplaire de l'édition originale et à la qualité du papier utilisé. Un résumé a été inscrit pour tous les ouvrages ou textes de Jean Charay. Sur Carthame, les « genres » sont en fait le détail du ou des thèmes que traite un document. Priorité a été donnée à tout ce qui ressort de la géographie et de l'histoire de l'Ardèche, avec mention de tous les noms de lieux, de personnes, sinon des thèmes généraux comme poésie, littérature ou édition dont ils ressortent[2]. Cela permet que les notices soient appelées le plus souvent possible lors des recherches documentaires simples ou croisées. Le risque de « bruit » a toujours été jugé moins important que le « silence » à l'égard de ce fonds particulier. Les documents ont tous été situés dans le magasin de la médiathèque, issus de la « donation Charay », avec pour statut « à consulter sur place ».

[1]. Le logiciel « Carthame » permet « l'extraction » de notices de la BNF ou d'Électre mises en forme selon les dispositions souhaitées par l'établissement receveur. Il faut bien sûr qu'une notice corresponde à l'ouvrage à cataloguer. Pour les titres antérieurs à 1970, le système est moins efficace que pour les très récents. À cause d'un dysfonctionnement, signalé à la BNF et seulement résolu dans la suite par elle, notre tentative n'a pas donné le résultat escompté.
[2]. Pour tout nouveau « genre », il a été fait recours au « manuel » de Martine Blanc-Montmayeur et Françoise Danset, *Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques, nouvelle édition*, éditions du Cercle de la librairie, 1998, « collection Bibliothèques ».

Ce catalogage n'a pas été isolé mais pensé comme s'intégrant dans le catalogue de la collection de la médiathèque. C'est pourquoi la classification a été opérée avec l'« outil » classique du *Guide de la classification décimale de Dewey*[1]. Compte tenu de la vocation « généraliste » de la médiathèque, la classification courante a été privilégiée, soit une classification à six chiffres le plus souvent. Comme cela se pratique dans la « section adultes », les biographies ont été assimilées à des documents d'histoire et classifiées à la période historique dans laquelle a évolué le personnage.

Une cote a été attribuée à chacun des exemplaires, soit la cote FC, « fonds Charay », et « 7 » suivi de quatre chiffres. Plus de deux cents documents ont été ainsi traités. Leur « mise en espace » s'est faite dans le magasin de la médiathèque.

Faire connaître le « fonds Charay »

Depuis l'emménagement dans les locaux de la nouvelle médiathèque, le « fonds Charay » participe de l'ensemble de la collection de l'établissement. Son repérage dans le « paysage documentaire » de la bibliothèque passe toutefois désormais par le seul catalogue électronique. Hormis une recherche documentaire effectuée spécifiquement sur ce fonds ou l'affichage d'une ou plusieurs de ses notices en réponse à une requête sur l'ensemble de la collection, il n'est pas autrement signalé pour les lecteurs de la médiathèque. Par nature, le « fonds Charay » est pourtant complémentaire du fonds vivarois dont une partie des documents se trouve en salle à disposition du public. Cette « intégration/exclusion » et un risque, même si le nombre des notices, faible actuellement, est appelé à augmenter. Mal connu, le « fonds Charay » peut générer une infime partie des opérations dans le volume d'activité de la médiathèque. Fonds auquel n'est attribué aucun budget, d'abord d'acquisition, le traitement et la « valorisation » du « fonds Charay » sont restés jusque-là secondaires en regard de toutes les activités courantes, et laissées à la discrétion des stages et de la disponibilité des personnels de la médiathèque. En vue de sa pleine « mise en valeur », plusieurs actions s'avèrent nécessaires.

Parmi les interrogations qui peuvent servir de préalable à cette « mise en valeur » apparaît celle de la connaissance du ou des publics du « fonds Charay ». Peut-il s'agir du seul public local et, dans ce cas, ne convient-il pas d'enquêter pour sonder ses attentes en regard d'un ensemble documentaire qui peut apporter de l'information sur l'histoire et la géographie albenassiennes et vivaroises ? Comment dès lors satisfaire, au sein de ce public local, le « grand public » aux attentes plus générales et ponctuelles et le « public érudit » plus exigeant et régulier dans ses requêtes ? Le recours aux précédentes fiches de consultation des documents du fonds ne demeure

---

[1]. Annie Béthery, *Guide de la classification décimale de Dewey, Tables abrégées de la XXIIe édition intégrale en langue anglaise*, éditions du Cercle de la librairie, 2005, « collection Bibliothèques ».

pertinent qu'en tenant compte de la « mémoire » de ce fonds parmi quelques utilisateurs. Depuis l'ouverture de la médiathèque en 2007, les conditions d'accès au fonds, avec la seule voie du catalogue électronique, ont en effet changé et le catalogage reste à poursuivre. Une information sur l'existence et le contenu du fonds est donc à faire avant toute enquête sur son niveau d'usage dans la collection de la médiathèque.
Au sein du « bassin » d'Aubenas et de la communauté de communes à laquelle la ville appartient, il faut viser le public de la médiathèque de lecture publique, soit tous les lecteurs, inscrits ou non, qui fréquentent l'établissement. L'information est à destiner plus spécifiquement aux scolaires, collégiens et lycéens, voire les étudiants qui résident à Aubenas et alentours, qui peuvent trouver un intérêt à la consultation de certains ouvrages du fonds dans le cadre de leurs études[1]. Les enseignants de tous les établissements scolaires, professeurs de lettres, d'histoire et géographie ou d'arts plastiques, doivent être informés de la nature du fonds et interrogés sur leurs attentes à son égard. De même, les érudits locaux des Académies et association d'historiens locaux doivent être renseignés sur le contenu et les modalités d'accès au « fonds Charay ». Un public plus distant, celui des étudiants, professeurs et chercheurs des institutions universitaires, doit avoir à sa disposition une information d'autant plus précise que les documents du fonds ne peuvent bénéficier des conditions du « prêt entre bibliothèques » (PEB). Au fur et à mesure de l'information et, en retour, des demandes de consultation des documents du fonds, une étude précise des publics et de leurs attentes pourrait être réalisée chaque année. C'est à partir de ses résultats que seront définis les objectifs propres à la gestion du fonds. Outre une meilleure évaluation du niveau scientifique du fonds, il s'agira également de délimiter les champs de la collection par rapport aux autres fonds de la médiathèque et des bibliothèques et médiathèques du Vivarais méridional. Il conviendra de s'interroger sur le traitement à opérer, catalogage, indexation, réalisation de produits documentaires, mais aussi sur le matériel à mettre à disposition du fonds, papier, photocopieuse, scanner, l'importance et le niveau de la documentation à acquérir en complément, soit un série de choix en termes budgétaires, avec définition des priorités et « calibrage » des moyens consentis. Pour les produits documentaires que sont les bibliographies, différents niveaux de précision pourront être recherchés, selon qu'il s'agit de s'adresser au grand public, à des publics scolaires, au « public » des spécialistes, historiens, historiens de l'art, de l'Ardèche moderne et contemporaine. Les bibliographies seront d'autant plus « accessibles » qu'elles toucheront leurs lecteurs en fonction de leurs attentes particulières, soit, pour aider à « populariser » le fonds et pour les ouvrages d'exceptionnelle valeur, une présentation détaillée des auteurs principaux et secondaires, de l'aspect du document et le résumé de son contenu.

« L'intégration/exclusion » précédemment décrite du « fonds Charay » est pour

[1]. Annexe 1 bis, « Thèmes ».

partie compensée par son insertion dans l'environnement documentaire immense que permet l'internet. Le catalogue de la médiathèque dans lequel figure ses notices est en effet accessible en ligne. Première voie d'accès au fonds, le site de la médiathèque informe ses lecteurs à partir de l'onglet « notre catalogue » de l'existence du « fonds Charay ». Pour augmenter sa « visibilité » et informer plus avant sur ses origines et son contenu, une présentation du fonds, une autre de Jean Charay, ont été rendues disponibles en même temps qu'a été ménagé un accès à l'inventaire de ses œuvres, écrits d'auteur et de préfacier[1]. Pour rendre cette dernière bibliographie « dynamique », il a été décidé de donner accès directement au catalogue, soit la version toujours actualisée de l'état du catalogage[2]. Un produit PDF, identifiable par les moteurs de recherche, s'il est intéressant pour la biographie de Jean Charay, nécessiterait en la matière de trop fréquentes mises à jour. Dans le développement ultérieur du site, et l'avancée de la « mise en valeur » du « fonds Charay », il sera toujours possible d'ajouter l'accès en ligne, avec possibilité d'un téléchargement, d'un document au format PDF. Il pourra s'agir d'un formulaire de demande de renseignements à distance[3], mais aussi de textes relatifs à la vie et à l'œuvre de Jean Charay, de documents intéressant le fonds qui porte son nom ou d'informations utiles comme des liens vers d'autres fonds ou institutions dont les contenus ou les activités sont complémentaires : médiathèques, Archives départementales, associations et revues d'histoire locale, offices du Tourisme.
Par le biais de son site sur l'internet, l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation, (ARALD) donne de son côté accès aux notices disponibles sur le catalogue de la médiathèque. Mais dans la mesure où ces informations sont issues d'une extraction annuelle, il ne s'agit pas d'un reflet fidèle à l'actualité du nombre des notices disponibles dans le catalogue général de la médiathèque d'Aubenas.

Il est une autre manière de donner à connaître le « fonds Charay ». L'année 2007, date du dixième anniversaire de la disparition de l'abbé Charay, peut donner lieu à sa présentation par la Médiathèque d'Aubenas sous la forme d'expositions et de conférences[4]. Le secteur animation pourrait ainsi coordonner l'action de tous les autres secteurs de la médiathèque et proposer plusieurs « événements »[5].
À partir de la personnalité de Jean Charay et de son œuvre de conservation du Patrimoine ardéchois, en considérant aussi la valeur du « fonds Charay » qu'il a légué, il peut être envisagé une exposition et des conférences à partir d'une problématique

---

[1]. Voir annexe 13.
[2]. L'auteur remercie Mademoiselle Marie-Françoise Feuillet et le secteur multimédias pour ses conseils et la mise en œuvre de cette nouvelle présentation à venir sur le site actuel de l'internet (voir annexe 18).
[3]. Voir annexe 14.
[4]. Sur l'organisation d'une exposition dans une bibliothèque municipale de grande taille, Lyon, et sa mise à profit pour la numérisation de documents relatifs au jésuite du « grand siècle » Ménestrier, voir Émilie Dreyfus, *La mise en valeur d'un fonds ancien à travers l'organisation d'une exposition : spécificités des collections mises en œuvre et perspectives du numérique*, Mémoire de fin d'études IUT2 Grenoble, 2005.
[5]. Les activités ici décrites ne le sont qu'à titre d'hypothèse. Les dates, expositions et conférences, avec les noms des intervenants, sont toutes fictives. L'auteur remercie Monsieur Didier Lecerf pour ses informations sur l'organisation d'une exposition.

« passé/présent ». Qui était Jean Charay ? Pourquoi et comment a-t-il œuvré au service du Patrimoine ardéchois ? Que sait-on grâce à lui du passé d'Aubenas, de Vals-les-Bains, des villes et des monuments à leurs alentours ? En quoi la mise en valeur touristique d'aujourd'hui est-elle redevable à l'action de Jean Charay ? La médiathèque intercommunale d'Aubenas peut aider à répondre à ces interrogations par l'organisation dans ses murs de deux expositions et conférences auxquelles s'ajouterait une programmation d'ateliers en secteur jeunesse.

Les expositions auraient lieu entre les 6 et 27 octobre 2007 selon deux niveaux et dans deux espaces, en partenariat avec les Archives départementales de l'Ardèche et les Archives diocésaines de Viviers.
Une exposition destinée au « grand public » aurait lieu en salle d'exposition et d'animation du rez-de-chaussée. Une seconde exposition serait proposée à un public plus spécialisé avec l'emploi des vitrines du couloir et de la salle de références au premier étage. L'information autour de ces expositions, dans lesquelles prendraient place deux conférences et des ateliers, serait diffusée par des affiches[1], et communiqués à la presse, également aussi par la distribution de signets « retour documents » lors de chaque opération de prêt à la médiathèque[2]. Les expositions donneraient lieu à une inauguration sous l'autorité de Monsieur le Maire d'Aubenas et de son Adjoint aux affaires culturelles, avec aussi Monsieur le Maire de Vals-les-Bains. Les associations, parmi lesquelles « les Amis de Jean Charay », l'Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche, et « Mémoire d'Ardèche », seront conviées.
La première conférence, qui aurait lieu le 12 octobre à 19 heures, présenterait « la conservation du patrimoine d'Aubenas ». La seconde, le 26 octobre à 18 h 30, permettrait de présenter la vie de l'auteur Jean Charay et sa passion pour les livres. La médiathèque réaliserait pour ces deux occasions des bibliographies papier, disponibles également sur l'internet, des œuvres de Jean Charay et des documents qui, dans le « fonds Charay » et la collection généraliste, auraient rapport avec les sujets traités.
Tous les secteurs de la médiathèque contribueraient aux événements en organisant des « animations » particulières. Les secteurs « adulte » et « animation » assureraient, à la demande des intéressés, groupes de particuliers ou classes scolaires, une visite commentée des expositions. Un choix d'ouvrages en rapport avec les expositions serait proposé sur les tables et les présentoirs disposés dans les secteurs « adulte » et « arts ». Le secteur « adulte » disposerait des titres issus du « fonds local » en salle de travail. Le secteur « arts » présenterait une sélection d'ouvrages généraux sur l'art roman, l'architecture, les techniques particulières de l'édition et de la gravure. Ces ouvrages ne pourraient être empruntés durant le temps de l'exposition et devraient être consultés sur place par les lecteurs. Le secteur « jeunesse » proposerait des ateliers sur les techniques du dessin et de la

---

[1]. Voir annexe 19. L'auteur remercie Monsieur Romain Bertrand pour la réalisation de ces documents.
[2]. Voir annexe 20.

gravure.

L'exposition grand public serait constituée d'un parcours distingué en plusieurs parties constituant différents panneaux.

Jean Charay : L'homme

Biographie (panneau 1): quelques éléments de sa jeunesse et formation ecclésiastique. Chronologie de sa vie. Photographies Vals autour des années 1916 et de Viviers dans les années 1930.
L'Eglise catholique en Ardèche au début du XXe siècle (panneau 2). Carte du diocèse et des paroisses avec les écoles et lieux de formation. Photographies d'évêques. Extrait de la lettre pastorale de l'évêque qui enjoint de ne pas quitter « le pays ».
La bibliothèque de Jean Charay (panneau 3). Description de la collection.
La donation Jean Charay à la bibliothèque-médiathèque d'Aubenas (panneau 4). Extrait de son texte de donation. Copie de couvertures d'ouvrages.

Le conservateur du patrimoine

Les actions de conservation du patrimoine (panneau 5)
Le château d'Aubenas, historique et mise en valeur.
Les expositions organisées par Jean Charay (panneau 6). Chronologie. Artistes.
Le dôme Saint-Benoît (panneau 7). Historique. Photographies.
Le château de Vogüé (panneau 8). Historique. Photographies.
Les écrits de Jean Charay sur la conservation du patrimoine (panneau 9).

L'auteur et le défenseur de la culture vivaroise

Les ouvrages de Jean Charay sur « le pays vivarois » (panneau 9). Photographies de couvertures de livres et de brochures. Extraits de textes.
La conservation de « l'art sacré » (panneau 10). Le décor des églises en rapport avec la liturgie.
L'Ardèche en images (panneau 11) : avec reproduction des photographies du « fonds Charay » aux Archives départementales[1].
La « mémoire » de l'abbé Charay. Photographies des plaques apposées à Vals-les-Bains et à Aubenas (panneau 12).

L'exposition pour le public spécialisé utiliserait les vitrines du couloir et de la salle de références au premier étage autour de deux thématiques principales.

Le bibliophile

Les « marques » de Jean Charay sur ses livres. Présentation de ses volumes reliés et de son ex-libris. Commentaire à partir de l'historique de l'art de l'ex-libris.
L'édition de ses ouvrages à l'imprimerie Lienhart. Présentation de la forme du volume.

---

[1]. Voir inventaire annexe 17.

Choix de caractères typographiques. Couverture illustrée.

Les admirations littéraires

Les éditions du Pigeonnier : Panneau avec historique et panorama de l'œuvre de Charles Forot, des activités du Pigeonnier, de la collection des titres.

Exposition des ouvrages avec description précise : « Editions du Pigeonnier, 1931. In/8 broché, couverture illustrée d'une vignette, illustrations de Jean Chièze : frontispice et bandeau, 61 p. Exemplaire numéroté sur vidalon teinté. Envoi de l'auteur à Jean Charay ».

Gustave Thibon. Présentation de cet auteur et de livres du fonds annotés et d'albums.

Charles Péguy. Présentation de cet auteur et d'ouvrages du fonds avec leurs pages annotées.

Les admirations artistiques

L'illustrateur et graveur Jean Chièze. Choix d'ouvrages avec ces œuvres majeures.

Marcel Gimond. Choix d'ouvrages avec ces œuvres majeures.

La matière des expositions et des conférences à la médiathèque, soit les textes des conférenciers et les textes et photographies sur les panneaux, donnerait lieu à un catalogue mis en vente.

Développer le « fonds Charay » pour une « mémoire d'avenir »

La « mise en valeur » du « fonds Charay » pose la question des conditions de consultation de ses documents. Le principe a été établi de la consultation sur place. Il ne semble pas qu'il faille revenir sur cette disposition. Pour toute consultation sur place, une demande doit être déposée auprès de la banque de prêt « adultes »[1]. L'évaluation périodique des consultations se fera à partir de ces fiches, avec un tableau de bord qui dressera la statistique à l'aide d'un fichier spécifique, par exemple excel, renseigné au fur et à mesure des demandes. En effet, la consultation sur place ne permet pas l'usage de la fonction « statistiques » sur le logiciel Carthame, d'abord dévolue au prêt. La lecture se fait en salle de références. Dans le cas d'une hausse des consultations et d'une demande en la matière, un photocopieur pourra être installé dans cette salle. Il peut être également nécessaire d'ajouter à ce service une autre modalité d'accès, particulièrement à distance pour les demandes issues de services universitaires. Compte tenu de l'existence de plusieurs exemplaires, un prêt à distance dans le cadre du « prêt entre bibliothèques » serait organisé. Sinon, la reproduction partielle, avec photocopies ou numérisation, est à envisager. Dans les limites du Droit en vigueur, la copie des œuvres sera limitée et réalisée en totalité

[1]. « Fiche de consultation » annexe 14.

seulement si l'ouvrage est « libre de droits »[1].

En l'état actuel, la conservation du « fonds Charay » est satisfaisante. Pour maintenir le fonds, la conservation des ouvrages, notamment pour les livres anciens[2], peut cependant nécessiter des soins particuliers[3]. La restauration des livres anciens se fera selon les critères qui prévalent pour les volumes de cette catégorie. Pour les autres, elle sera liée à l'état du document en fonction de sa fréquence de consultation. Pour en faire un fonds « vivant », une politique documentaire est à redéfinir et orienter après évaluation. La complémentarité du « fonds Charay » avec le fonds local vivarois doit être pleinement assumée. Grâce aux doubles ou aux triples, il est ainsi possible d'offrir la possibilité d'un prêt étendu des ouvrages actuellement consultables sur place en salle de références. Cela est aussi vrai après la réception d'autres ouvrages voire la donation d'autres fonds. L'évaluation d'une acceptation de dons se fera ainsi à partir de ce qui est déjà contenu dans le « fonds Charay ». Il sera tenu compte de la consultation d'un document sur place. Le prêt étant aujourd'hui l'une des conditions de la lecture d'un document par les lecteurs, tout nouvel apport doit permettre une circulation des supports la plus élevée possible. Même si le « fonds Charay » demeurera « fermé », c'est-à-dire ne pouvant s'accroître par de nouveaux apports ou par la poursuite d'abonnements, il nécessite une politique de développement appuyée sur la nécessité d'acquérir un certain nombre d'autres documents de même niveau qui viendront compléter ou prolonger l'information qu'il recèle. Sur le Vivarais, le « fonds local » sera toujours un utile complément. Il pourra être nécessaire de signaler l'existence de documents disponibles dans les catalogues d'autres bibliothèques. Mais il faudra sans doute aussi veiller à la constitution d'une bibliothèque de références sur les sujets abordés par l'abbé Charay[4]. Des ouvrages de niveau universitaire sur l'histoire politique, économique, sociale, culturelle et religieuse de l'Ardèche serviront ainsi le travail des lecteurs spécialisés venus consulter les volumes du « fonds Charay ». Comme pour toutes les acquisitions, il

---

[1]. Il ne sera pas contrevenu aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle (avec la loi n° 97-283 du 27 mars 1997 art. 5, *Journal* officiel du 28 mars 1997 en vigueur le 1[er] juillet 1997), notamment à son article L123-1 : « L'auteur jouit, sa vie durant, du droit exclusif d'exploiter son œuvre sous quelque forme que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants droit pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent ».

[2]. Exemple en annexe 15.

[3]. Voir annexe 16.

[4]. Dans l'idéal, il faudrait réaliser ce que met en œuvre l'Institut pour la mémoire de l'édition contemporaine. « En complément de ses collections d'archives, l'IMEC organise autour de chacun des fonds une bibliothèque d'étude spécialisée systématiquement enrichie par ses soins. Chacune des bibliothèques d'étude se propose de rassembler l'intégralité des publications d'un auteur ainsi que, le cas échéant, l'ensemble des documents liés à la réception de l'œuvre ou du projet, en France et à l'étranger : dossiers de presse, travaux universitaires, essais critiques, production audiovisuelle. Les bibliothèques d'étude associées aux fonds « Institutions et associations », « Éditeurs et métiers du livre » et aux fonds « Revues et presse » rassemblent les travaux, monographies et documentation disponibles sur le sujet » (présentation sur le site de l'IMEC). Dans sa pratique, la médiathèque d'Aubenas pourrait réunir tout ce qui a trait aux auteurs et aux sujets concernés, sur quelque support que ce soit, au moins sous la forme d'une bibliographie régulièrement mise à jour. Sur ce sujet, voir, entre autres ouvrages, Annie Béthery, dir., *Développer un fonds de référence en bibliothèque, Imprimés, cédéroms, sites Internet*, éditions du Cercle de la librairie, 2001, « collection bibliothèques ».

faudra alors connaître l'offre éditoriale, le catalogue des éditeurs concernés, décider des fournisseurs, faire le choix des ouvrages, suivre les commandes, gérer livraisons et entrées, cataloguer, « équiper »…

La politique de développement du « fonds Charay » appelle aussi la coopération. Il faut entendre ainsi la participation à ce qui pourrait être un plan concerté de développement, conservation et communication du fonds en lien avec d'autres médiathèques de l'Ardèche méridionale. Le « fonds Charay » ne pourrait-il pas ainsi participer d'un « pôle de référence » en Vivarais méridional[1], notamment en partenariat avec les médiathèques municipales de Privas et Tournon ? Une politique documentaire partagée sur certains thèmes pourrait permettre de renforcer la valeur des collections, éviter des achats inutiles, acquérir au contraire des documents intéressant l'histoire locale et régionale. Cette coopération permettrait aussi la « mutualisation » de certaines compétences, un bibliothécaire de l'un des trois établissements pouvant se spécialiser et acquérir la formation orientée vers certains besoins spécifiques, spécialités techniques (conservation, restauration) ou connaissances précises (histoire du livre, histoire locale et régionale), utile à tous. Forts de cette appartenance à un « pôle de référence », les trois établissements pourraient dès lors lancer des appels à projet auprès des universités, notamment celles de Montpellier et Grenoble, mais aussi d'Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Lyon, cette dernière étant liée à l'Institut d'histoire du livre de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) de Villeurbanne. Les trois établissements ardéchois contribueraient ainsi en retour à l'étude de sujets comme l'histoire de l'édition et de l'imprimerie en Vivarais[2], une bibliothèque ecclésiastique au XXe siècle[3], ou l'écrit en langue provençale. Pour aider à de telles recherches, l'édition d'un guide des sources locales pourrait être fort utile. Grâce à la mise en commun de compétences et de moyens financiers, une « bibliothèque virtuelle » pourrait également voir le jour[4]. Elle serait utile à la communication à

[1]. Gérard Cohen et Michel Yvon, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *BBF*, t. 49, n ° 5, 2004, p. 48-50.

[2]. L'édition en Ardèche, comme plus généralement celle « en région », pose nombre de questions : histoire et sociologie du lectorat d'une part, et des auteurs d'autre part, structure éditoriale avec les éditeurs « traditionnels » étrangers au département, l'édition « à compte d'auteur », et « l'auto édition », systèmes de diffusion et de distribution, avec notamment le « dépôt vente ». Il s'agit de distinguer le passé d'un présent encore à naître sous l'impulsion des nouvelles politiques du livre (Dominique Cartellier, « Politiques du livre et industrialisation de l'édition, les régions, quel cadre pour l'action publique ? », *BBF*, 2007, t. 52, n° 2, p. 76-82). L'imprimerie en Ardèche, qui témoigne souvent de « l'auto-édition », mérite une histoire des hommes et des techniques à engager à partir du cas de chaque entreprise, ainsi l'imprimerie Lienhart d'Aubenas aujourd'hui disparue. La problématique est à envisager comme un ajout aux « études transversales et thématiques » qui renouvellent l'histoire du livre (Voir Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, dir.,. *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, actes du colloque international de Sherbrooke, 2000, Sainte-Foy, Québec, Les Presses de l'université Laval , Paris, L'Harmattan, 2001, particulièrement la quatrième partie).

[3]. Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Les inventaires de bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelle et spirituelle des religieux », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 86 (n° 217), juillet-décembre 2000, Paris, Société d'histoire religieuse de la France, p. 493-512.

[4]. Sur la numérisation et les « bibliothèques virtuelles », Charlotte Buresi et Laure-Cédelle Joubert, *Conduire une politique de numérisation*, Enssib, 2002, et Fabrice Papy, dir., *Les bibliothèques numériques*, Hermès science publications, 2005.

distance de documents dont l'état de conservation aurait rendu la numérisation nécessaire. La réalisation des copies et l'élaboration de la « bibliothèque virtuelle » pourraient s'appuyer sur des partenariats universitaires ou de recherche étayés par des subventions publiques et le mécénat d'entreprises privées.

Un tel plan de développement, avec toutes les opérations qu'il suppose, constituerait l'une des façons d'exploiter le fonds que l'abbé Charay a légué à la Ville d'Aubenas. Conforme ou non aux souhaits exprimés par ce prêtre et érudit du XXe siècle lors de la donation, il serait une contribution à la « mémoire d'avenir » qu'appelle la « belle aventure » du patrimoine écrit en Rhône-Alpes et dans laquelle l'Ardèche, assurément, a toute sa place.

Conclusion

> Je me refuse à un avenir où les livres parfaitement conservés dans des lieux construits à cet effet seraient inaccessibles. Je n'imagine pas que le livre ne soit plus d'usage commun et que la lecture à distance sur écran fasse de l'ouvrage qu'on achète un objet de collection, témoin d'un passé révolu. Il faut préserver des bibliothèques qui soient humaines et où soit maintenu le lien charnel avec le livre, qui réunissent dans cet acte étrange – la lecture réfléchie – une communauté d'êtres lisant ensemble et pourtant isolés. Que les bibliothèques demeurent ainsi des lieux de vie, où les idées ne naissent pas seulement de la relation entre un lecteur et son livre, mais aussi du bavardage autour d'une tasse de café, de rencontre avec des lecteurs étrangers, de la rêverie qui saisit le public dans la lourdeur d'une après-midi d'été.
>
> Jean-Marie Goulemot, « Ainsi soit-il »,
> *L'amour des bibliothèques*, Seuil, 2006, p. 282-283.

Comment la médiathèque intercommunale d'Aubenas peut-elle également « servir » les lecteurs de sa collection généraliste et le fonds issu de la donation de l'abbé Charay ? La Bibliothèque municipale, devenue médiathèque intercommunale, n'a pas à choisir l'un au détriment des autres. La lecture publique, en Ardèche comme ailleurs, se doit en effet de promouvoir à la fois la collection « généraliste » du présent et le « fonds Charay » légué par le passé. Mieux encore, le second ne peut vivre sans la vitalité du premier ; la collection « généraliste » doit s'entendre comme « englobant » le fonds spécialisé. Si l'intérêt demeure le même, seules les pratiques du quotidien diffèrent, adaptées aux attentes, aux demandes, à la circulation des documents. Moins « exposé », invisible dans l'obscurité du magasin, le « fonds Charay » risque d'être ignoré, au mieux soupçonné, sans une plus grande « accessibilité ». Sa mise en lumière requiert donc un travail de catalogage. Chaque constitution d'une notice « virtuelle » pour un document physique contribue à sortir de l'anonymat l'un des nombreux ouvrages, brochures ou périodiques accumulés par l'abbé Charay. Est-ce à dire pourtant que cela suffira à le faire connaître ? Au hasard d'une consultation du catalogue « en ligne », les documents du « fonds Charay » ne sont désignés au lecteur que par les lettres « FC ». Il faut sinon s'aventurer jusqu'à la rubrique « fonds Charay », annoncée depuis « notre catalogue » en « page d'accueil »

du site sur l'internet[1]. Au lecteur « averti », à « l'habitué du lieu », cette investigation logique voire coutumière ouvre la voie vers des ouvrages à l'existence insoupçonnée et, à cause de cela, inconnus bien qu'originaux et finalement intéressants.

Pour offrir cette même découverte au lecteur « non averti » mais curieux, il faut « piquer » la curiosité du plus grand nombre par le rappel de l'existence du « fonds Charay » et des informations qu'il recèle. Outre l'accès au seul catalogue électronique avec sa rationalité froide, il convient d'opérer pour sa « mise en valeur » à destination des publics de la médiathèque. Mille « pistes » sont à imaginer : signaler et rappeler ici ou là son existence, dévoiler sa richesse, informer sur l'accessibilité de ses documents, produire à la demande ou par anticipation des bibliographies sur des sujets particuliers, reproduire si besoin est la matière de ses ouvrages, organiser des expositions temporaires de certains de ses titres en fonction d'événements locaux ou nationaux. Tout cela est de nature à éveiller les curiosités du grand public, où se mêlent pragmatiques d'un présent mâtiné d'avant, rêveurs à l'avenir sans passé, nostalgiques d'hier, et à satisfaire les appétits des érudits et des savants locaux voire des universitaires, étudiants et chercheurs, toujours en quête jusqu'aux lointains de matériaux pour leurs travaux scientifiques. Tout cela n'empêche nullement, au contraire, les allers et retours entre les divers fonds de la médiathèque. Cette mise en valeur du « fonds Charay » n'est donc pas antinomique des actions en faveur de la collection « généraliste ». Ouverte aux partenariats, d'abord des autres institutions communales, mais au-delà des bibliothèques et médiathèques de la région, elle participe à sa mesure de l'accès à la richesse des fonds patrimoniaux en Rhône-Alpes, au travers de la multitude des pages contenues dans le « fonds Charay » qui permettent de comprendre le passé vivarois et, par là, le présent ardéchois. Il faut entendre cette « mémoire d'avenir » ardéchoise avec les mots de Gaston Bachelard.

« Quand on accepte d'être animé par des images nouvelles, on découvre des irisations dans les images des vieux livres. Les âges poétiques s'unissent dans une mémoire vivante. Le nouvel âge réveille l'ancien. L'ancien âge vient revivre dans le nouveau. Jamais la poésie n'est aussi une que lorsqu'elle se diversifie… Il faut désirer lire beaucoup, lire encore, lire toujours »[2].

Lire ? Pourquoi ? Bachelard, selon Robert Damien, « magnifie » ainsi une lecture qui s'oppose à « la causalité canonique et patrimoniale ».

« Lire permet d'être qui on est pas et de faire advenir en moi le sujet étranger qui m'altère et me multiplie. (…) Le lecteur est sidéré par ses rapts et ses ravissements. Replié dans le sanctuaire dédaigneux et bougon de ses lectures, il entretient une

---

[1]. Annexe 18.

[2]. Gaston Bachelard, *Poétique de la rêverie*, cité par Robert Damien, *La grâce de l'auteur, essai sur la représentation d'une institution politique, l'exemple de la bibliothèque publique*, Fougères, La Versanne (42), encre marine, 2001, p. 211.

dissidence têtue »[1].

Comment ? Il faut la lecture de braconnage débusquée par Michel de Certeau[2]. Pour Robert Damien, la bibliothèque publique l'offre à ses lecteurs.

« Quel instrument peut mieux autoriser ce « pluralisme cohérent » de l'augmentation lectorale que l'exhaustivité ordonnée de la Bibliothèque ? [3]»

Il emprunte longuement à Eugène Morel sa description de cette nouvelle bibliothèque, « libre et publique ».

« Une salle de lecture des journaux du jour, des renseignements locaux, commerciaux, agricoles ; on peut y ajouter une salle pour les enfants, le prêt des livres, et la bibliothèque comme nous l'entendons : histoire, science, romans, etc. Mais on y voit parfois une salle de bains, piscine, gymnase, un salon, un musée, un auditorium ou salle pour conférences et projections lumineuses, un préau et jardin avec bancs pour s'asseoir et lire, tout ce qui peut donner une direction instructive, utile, saine, aux heures où l'homme n'est pas pris par son métier strict »[4].

L'utopiste de… 1908 poursuit.
La bibliothèque « doit être le plus beau [monument] de la ville. Avec la mairie, l'église, la pharmacie et l'école, il constitue la Cité. (…) C'est enfin le lieu où les citoyens, leurs affaires terminées, s'assemblent. Pour quoi faire ? Savoir les nouvelles, s'entretenir des métiers, de la chose publique, pour apprendre, acquérir des faits et des idées, se distraire et se grandir – enfin parler… - Non. Voilà où l'âge moderne diffère des temps anciens. Pour tout cela, *parler* n'est plus nécessaire. On lit. Nous avons à faire connaître aux bavards que l'imprimerie est inventée…Les renseignements utiles se trouvent avec plus de sûreté dans des livres que dans la mémoire des hommes… On ne peut pas restaurer ou fonder… des vieillards, il est utile de fonder des bibliothèques »[5].

Avec les « nouveaux supports » dits « documents non-livres », le patrimoine écrit des ouvrages du « fonds Charay » a sa place dans la collection « généraliste » de la médiathèque publique d'Aubenas. Le bibliothécaire peut donner accès à ce témoignage du Vivarais d'hier, comme une ouverture dans un aujourd'hui renouvelé par le « sujet étranger qui [altère] et [multiplie] ». Ambition démesurée ? Une volonté, toujours, dessine un chemin…

---

1. Robert Damien, *op. cit.*, p. 208.
2. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, I. Arts de faire*, cité par Robert Damien, *Idem*, p. 209.
3. Robert Damien, *Ibid*., p. 211.
4. Eugène Morel, *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, 1908, cité par Robert Damien, *Ibidem*, p. 219-220.
5. *Ibid*.

Bibliographie

(les ouvrages à valeur de source, cités en notes de bas de page, n'ont pas été repris)

Archives de la bibliothèque municipale d'Aubenas

Correspondance de l'abbé Charay ;
Inventaire de sa bibliothèque par l'abbé Charay, 3 cahiers manuscrits ;
Programme pour la construction de la médiathèque d'Aubenas, 2001-2002, 59 p.

Travaux universitaires

Claire Biscarat, *La place du fonds local au sein d'une bibliothèque municipale : exemple du fonds Charay à Aubenas*, rapport de stage et de recherche, IUP Métiers du livre et multisupports, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006, 25 p. et annexes ;

Céline Brun, *Mise en valeur d'un fonds ancien : élaboration d'un catalogue en vue de la mise à disposition du public*, Mémoire de fin d'études, IUT2 Grenoble, 2003, 39 p. ;

Émilie Dreyfus, *La mise en valeur d'un fonds ancien à travers l'organisation d'une exposition : spécificités des collections mises en œuvre et perspectives du numérique*, Mémoire de fin d'études IUT2 Grenoble, 2005.

Marie-Claude Flageat, *Les jésuites et la Première guerre mondiale*, thèse pour le doctorat d'histoire de l'Université Paris IV, 1999.

Périodiques

Archives Juives. Revue d'histoire des Juifs de France

Laurence Deffayet, « Le Père Joseph Bonsirven : un parcours fait d'ombres et de lumières », 2007, n° 40/1, p. 30-44.

Aubenas, « spécial médiathèque », supplément publi-rédactionnel, supplément gratuit, sd.

Les Cahiers de la Shoah. Conférences et séminaires sur l'histoire de la Shoah. Université de Paris I, 1994-1995, Liana Levi, 1995, p. 35-50.

L'Histoire

Nicole Racine, « Giono et l'illusion pacifiste », n° 106, décembre 1987, p. 38-47.

Le Monde de l'éducation

Bernard Soubrier, « Vingt-deux, une bibliothécaire en Ardèche ! », n° 246, mars 1997, p. 99-101.

Mémoire d'Ardèche, Temps présent (Privas)

Pierre Ladet, « Eglise institution, Eglise militante », dans « 39-45 : l'Ardèche dans la guerre, De la Résistance à la Libération », n° 43, 15 août 1994, p. 29-30.

Revue d'histoire de l'Eglise de France

- Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, « Les inventaires des bibliothèques ecclésiastiques, témoins de l'évolution intellectuelles et spirituelle des religieux », dans *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique*, actes du colloque de la Société d'histoire religieuse de la France, Rennes 15-17 septembre 1999, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 86, n° 217, juillet décembre 2000, p. 493-516 ;
- Françoise Hildeisheimer, « Les grandes entreprises éditoriales », p. 613- 630, dans *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique*, actes du colloque de la Société d'histoire religieuse de la France, Rennes 15-17 septembre 1999, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 86, n° 217, juillet décembre 2000 ;
- Dominique Julia, « Sources nouvelles, sources revisitées. Le traitement des sources dans l'historiographie religieuse du XXe siècle », dans *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique*, actes du colloque de la Société d'histoire religieuse de la France, Rennes 15-17 septembre 1999, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 86, n° 217, juillet décembre 2000, p. 409-436 ;
- François Laplanche, « De l'Histoire de l'Eglise de Fliche et Martin à L'histoire du christianisme », dans *Un siècle d'histoire du christianisme en France. Bilan historiographique*, actes du colloque de la Société d'histoire religieuse de la France, Rennes 15-17 septembre 1999, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 86, n° 217, juillet décembre 2000, p. 685-690.

Reliefs (Conseil général de l'Ardèche)

n° 31, printemps 2007.

Vingtième siècle. Revue d'histoire

Étienne Fouilloux, « Église catholique et Seconde guerre mondiale », 73, janvier-mars 2002, p. 111-124.

Ouvrages

Généralités sur l'histoire et la géographie du département de l'Ardèche

Pierre Bozon, *L'Ardèche, La terre et les hommes du Vivarais*, Lyon, Éditions de L'Hermès, 1978 ;

Franck Brechon, Michel Carlat, Pierre Cornu *et alii*, *Ardèche*, Christine Bonneton Éditeur, 2003 (Encyclopédie Bonneton) ;

Gérard Cholvy, dir., *Histoire du Vivarais*, Toulouse, Privat, 1988 (Pays et Villes de France).

Sur le livre et la culture documentaire en Ardèche

Charles Forot, Témoignages, inédits, biobibliographie, Imprimerie L. Volle, Privas (Ardèche),1974 ;

Patrimoine écrit en Rhône-Alpes : Itinéraires, ACORD, Editions Curandera, 1992 ;

Dominique Dupraz, *Archives de Charles Forot et du Pigeonnier, Inventaire de la sous-série 24 J*, Archives départementales de l'Ardèche, Aubenas, 1998 ;

Michel Fromentoux, *Le Pigeonnier, Quarante années de décentralisation littéraire et artistique en Vivarais*, chez l'auteur, 20, rue Melchior Voguë, Annonay (Ardèche), 1969 ;

Claude Laporte, *Historique de la bibliothèque municipale d'Aubenas*, Imprimerie Humbert et Fils, Largentière (Ardèche), sd.

Sur la vie et l'œuvre de l'abbé Charay

Académie des sciences, lettres et arts de l'Ardèche, *Hommage à Jean Charay*, Centre Vaucanson, Aubenas, 2006.

L'historiographie et l'histoire contemporaine

Guy Avanzini, René Cailleau, Anne-Marie Audic, Pierre Pénisson, dir., *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, éditions Don Bosco, 2001.

Dominique Avon, *Paul Doncoeur, s.j. Un croisé dans le siècle*, Cerf, 2001.

Dominique Avon et Philippe Rocher, *Les jésuites et la société française*, *Des humanités à un nouvel humanisme chrétien ?*, Toulouse, Privat, 2001.

Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, dir., *La France des années noires*, t. 1 *De la défaite à Vichy*, t. 2, *De l'Occupation à la Libération*, Seuil, 1993.

Jean Bastaire, *Péguy contre Pétain*, Salvator, 1999, « Collection Juste un débat ».

Marc Bloch, *L'Histoire, la Guerre, la Résistance*, Quarto Gallimard, 2006.

François Bédarida, *Histoire, critique et responsabilité*, textes réunis par Gabrielle Muc et Michel Trebitsch, Bruxelles, Complexe, 2003.

Corinne Bonnafoux, *À la droite de Dieu, La Fédération nationale catholique 1924-1944*, Fayard, 2004.

Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, *Droite et gauche de 1789 à nos jours*, Montpellier, 1975.

Bernard Comte, *L'honneur et la conscience, Catholiques français en résistance (1940-1944)*, éditions de l'Atelier, 1998.

Madeleine Comte*, Sauvetages et baptêmes, les religieuses de Notre-Dame de Sion face à la persécution des juifs en France, 1940-1944*, L'Harmattan, 2001, « Collection Mémoires du XXe siècle ».

Dominique Dupraz, *Archives de Charles Forot et du Pigeonnier, Inventaire de la sous-série 24 J*, Privas, Archives départementales de l'Ardèche, 1998.

Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy. Folklore et Révolution nationale (1940-1944*), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.

Étienne Fouilloux, *Les catholiques et l'unité chrétienne, Itinéraires européens d'expression* française, Centurion, 1982.

Étienne Fouilloux, Une Église en quête de liberté, La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II, 1914-1962, Desclée, 1998.

Étienne Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération*, Seuil, 1997.

Étienne Fouilloux, *Yves de Montcheuil, 1900-1944*, Paris, MediaSèvres, 1995.

Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Gallimard, « folio Histoire », 2007, 3 volumes.

Laurent Joly, *Xavier Vallat (1891-1972), Du nationalisme chrétien à l'antisémitisme d'Etat*, Grasset, 2001.

Jacques Le Goff et René Rémond, dir., *Histoire de la France religieuse*, 4, *XXe siècle*, Seuil, 1992.

Charles et Luce Pietri, André Vauchez, VAUCHEZ André, Marc Venard, Jean-Marie Mayeur, dir.,*Histoire du christianisme*, t. 12, Fayard-Desclée, 1990.

Léon Poliakov, *Bréviaire de la haine, Le Troisième Reich et les* Juifs, Calmann-Lévy, Presses Pocket, 1993 (1ère éd. 1951).

Daniel Poulin, *Teilhard de Chardin. Essai de bibliographie (1955-1966)*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1966.

Jacques Prévotat, *Les catholiques et l'Action française, Histoire d'une condamnation 1899-1939*, Fayard, 2001.

Christian Sorrel, dir., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, t. 8, *La Savoie*, Beauchesne, 1995.

Spiritualité, théologie et résistance, Yves de Montcheuil, théologien au maquis du Vercors, Colloque de Biviers 1984, Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

Limore Yagil, *Chrétiens et juifs sous Vichy (1940-1944). Sauvetage et désobéissance civile*, Editions du Cerf, 2005.

Bibliothéconomie

Dominique Arot, dir., *Les bibliothèques en France 1991-1997*, éditions du Cercle de la librairie, 1998, « collection Bibliothèques ».

Annie Béthery, *Guide de la classification décimale de Dewey, Tables abrégées de la XXIIe édition intégrale en langue anglaise*, éditions du Cercle de la librairie, 2005, « collection Bibliothèques ».

Annie Béthery, dir., *Développer un fonds de référence en bibliothèque, Imprimés,*

cédéroms, sites Internet, éditions du Cercle de la librairie, 2001, « collection bibliothèques ».

Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales, Acteurs et enjeux*, éditions du Cercle de la librairie, 1994, « collection Bibliothèques ».

Martine Blanc-Montmayeur et Françoise Danset, *Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèque, nouvelle édition*, éditions du Cercle de la librairie, 1998, « collection Bibliothèques ».

Charlotte Buresi et Laure-Cédelle Joubert, *Conduire une politique de numérisation*, Enssib, 2002.

Viviane Cabannes et Martine Poulain, dir., *L'action culturelle en bibliothèque*, éditions du Cercle de la librairie, 1998.

Jean-Paul Oddos, dir., *Le Patrimoine, Histoire, pratique et perspectives*, éditions du Cercle de la librairie, 1997, « collection Bibliothèques ».

Fabrice Papy, dir., *Les bibliothèques numériques*, Hermès science publications, 2005.

Louise-Noëlle Malclès et Andrée Lhéritier, *La bibliographie*, Presses universitaires de France, 1989 (1ère éd. 1956), « Que sais-je ? »

Georges Perrin, dir., *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB « Collection La boîte à outils », 1999.

Sur l'histoire du livre et la bibliothèque

Robert Damien, *La grâce de l'auteur, essai sur la représentation d'une institution politique, l'exemple de la bibliothèque publique*, Fougères, La Versanne (42), encre marine, 2001.

Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, dir., *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIIIe siècle à l'an 2000*, actes du colloque de Sherbrooke, 2000, Sainte-Foy, Québec, Les Presses de l'université Laval , Paris, L'Harmattan, 2001.

Sites et documents sur l'internet

Arald [En ligne]. Disponible sur

http://www.arald.org/ (page consultée le 26 mai 2007).

Bibliothèque nationale de France [En ligne]. Disponible sur

http://www.bnf.fr/ (page consultée durant les mois de mai et juin).

Bulletin des bibliothèques de France [En ligne]. Disponible sur <bbf.enssib.fr> (pages consultées le 26 mai 2007).

- Dominique Cartellier, « Politiques du livre et industrialisation de l'édition, les régions, quel cadre pour l'action publique ? », *BBF*, 2007, t. 52, n° 2, p. 76-82.
- « Chronique des bibliothèques », *BBF*, t. 15, n° 2, 1970.
- Gérard Cohen et Michel Yvon, « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *BBF*, t. 49, n ° 5, 2004, p. 48-50.
- Evelyne Didier, « La médiathèque André Malraux, Un grand projet pour la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée », *BBF*, 2007, t. 52, n° 1, p. 78-81.
- Pierre-Jacques Lamblin, « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve », *BBF*, t. 49, n° 5, 2004, p. 40-47.

Charon-Rampillon Architectes

Présentation du projet de médiathèque par les architectes. [En ligne]. Disponible sur <http://www.charon-rampillon.com/version2/projet/index.htm?id=71&fl=yes> (page consultée le 27 mai 2007).

decalog.net.

[En ligne]. Disponible sur <http://www.decalog.net/web/guest/products/carthame> (page consultée le 27 mai 2007).

Médiathèque municipale d'Aubenas [En ligne]. Disponible sur

<http://bm-aubenas.fr/drupal/>

Ministère de la Culture [En ligne]. Disponible sur

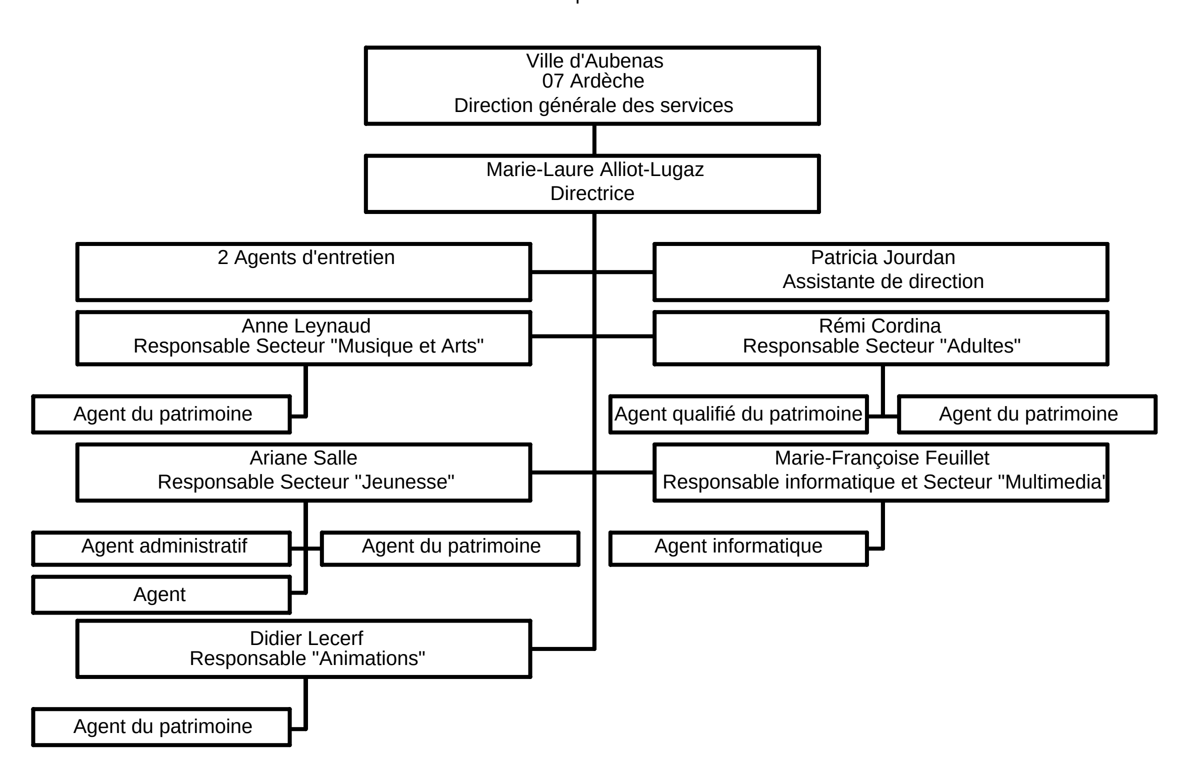
<culture.gouv.fr/culture/ dll/biblio-stats/intro2004.htm>

Jean-François Hersent, « Sociologie de la lecture en France : État des lieux (Essai de synthèse à partir des travaux menés en France), <culture.gouv.fr/culture/dll/sociolog.rtf>

Annexe 1

Médiathèque intercommunale d'Aubenas	Médiathèque Fiche profil n° 1 L'organisme	UPMF – IUT2 Grenoble Dpt Information-Communication DUT AS MLP 2007 Philippe ROCHER

La Ville d'Aubenas et la CCPAV (la Communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals, née en 1994, réunit 10 communes : Aubenas, Genestelle, Saint-Andéol-de-Vals, Saint-Didier-sous-Aubenas, Saint-Joseph-des-Bancs, Saint-Julien-du-Serre , Saint-Privat, Ucel, Vals-les Bains, Vesseaux) sont à l'origine de la construction de la Médiathèque. La Ville d'Aubenas est l'organisme de tutelle de l'établissement.
Médiathèque d'Aubenas
1 rond point des écoles, 07200 Aubenas.
Tél : 04 75 35 01 94 fax:04 75 35 34 95
www.bm-aubenas.fr
Mission : Bibliothèque de lecture publique
Budget : 147 082 euros (hors budget personnel)
Budget d'acquisition : 83 000 euros
Personnel : 14,8 personnes et deux agents d'entretien



Environnement matériel : 18 ordinateurs à la disposition du public avec 2 logiciels installés ; 22 ordinateurs pour les personnels de la médiathèque.

Annexe 1 bis

Médiathèque intercommunale d'Aubenas	**Médiathèque** **Fiche profil n° 2** **Le fonds documentaire**	**UPMF – IUT2 Grenoble** **Dpt Information-Communication** **DUT AS MLP 2007** **Philippe ROCHER**

Nombre de notices par types de document (au 30.06.2007)		
Types de document	Nombre de notices	Nombre d'exemplaires
CD adultes	3 884	3 889
CD jeunesse	170	170
Cédéroms adultes	278	283
Cédéroms jeunesse	324	326
DVD documentaire adultes	552	553
DVD documentaire jeunesse	77	77
DVD fiction adultes	1 197	1 198
DVD fiction jeunesse	401	411
Livres adultes	24 139	24 719
Livres jeunesse	15 867	17 079
Périodiques adultes	6937	6 987
Périodiques jeunesse	1 288	1318
Total	55 120	57 016

Pour chaque type de document taux d'accroissement (entre 2005 et 2006 en vue de l'ouverture de la médiathèque en janvier 2007)
Livres adultes 49 %
Jeunesse 26,38 %
DVD/Vidéo 100 %
CD audio 100 %
CD rom 100 %

Thèmes (d'après la « charte des collections ») : pluralisme, encyclopédisme, niveau baccalauréat + 2 années, « image » (à cause de la présence du « Festival européen du cinéma », autour du DESS cinéma documentaire, « Maison du Doc » à Lussas, « Grand écran » ; autour du DESS « développement durable ».
Fonds local vivarois (acquisition de toutes les parutions en deux exemplaires, l'un en prêt, l'autre pour la conservation), musique en rapport avec les festivals locaux.

Annexe 1 ter

Médiathèque intercommunale d'Aubenas	**Médiathèque** **Fiche profil n° 3** **Les utilisateurs**	**UPMF – IUT2 Grenoble** **Dpt Information-Communication** **DUT AS MLP 2007** **Philippe ROCHER**

Les différents publics

Particuliers adultes, adolescents, jeunesse, familles, « publics empêchés », dont déficients visuels, scolaires, personnes âgées.

Les services offerts

Libre accès, consultation sur place et prêt à domicile, Prêt entre bibliothèque, Accès Internet, multimedias, photocopie, bibliographie

Interrogation de bases de données via l'internet

Animations : expositions, accueil de classes, atelier, conférence, spectacle, lecture, projections vidéo, « festival BD », …

Annexe 1 quater

Médiathèque intercommunale d'Aubenas	Médiathèque Fiche profil n° 4 La chaîne documentaire	UPMF – IUT2 Grenoble Dpt Information-Communication DUT AS MLP 2007 Philippe ROCHER

La sélection et l'acquisition des documents sont effectuées par les responsables des secteurs, soit par l'intermédiaire de l'Internet, revues, suggestions de lecteurs, représentants.

- procédure d'indexation, de catalogage : « Blanc-Montmayeur », Dewey, logiciel Carthame

- mode de diffusion : prêt, consultation sur place, PEB.

Annexe 2
Journée d'études « je lègue ma bibliothèque à… »
lundi 4 juin 2007
(programme)

L'histoire des bibliothèques et l'accroissement des fonds patrimoniaux ont souvent été et sont encore souvent marqués par des dons, directs ou par voie testamentaire. Ces dons sont parfois accompagnés de clauses particulières qui ne sont pas toujours faciles à respecter ou qui sont moins claires deux siècles plus tard.
L'objectif de cette journée de travail est d'analyser des cas précis qui montreront comment les conditions de ces dons interfèrent dans la gestion quotidienne des bibliothèques patrimoniales et présenteront des solutions possibles.

9h30 - ouverture du colloque
Anne-Marie Bertrand, directrice de l'enssib
Stéphane Ipert, directeur du CCL
10h - Laura Malfatto (Biblioteca Berio)
Quatre siècles de dons et legs à la biblioteca Berio de Gênes
10h45 - Raphaële Mouren (enssib)
Le legs du marquis de Méjanes et ses conséquences administratives et judiciaires
Pause
11h30 - Stéphane Ipert (centre de conservation du livre)
Le don Calvet à Avignon
12h15 - Patrick Andrist (Genève)
La bibliothèque de la bourgeoisie à Berne
Déjeuner
14h30 -Emmannuelle Toulet (bibliothèque du musée Condé, château de Chantilly)
La bibliothèque du duc d'Aumale au château de Chantilly
15h - Martine Poulain (bibliothèque de l'INHA)
Les deux bibliothèques de Jacques Doucet
Pause
15h45 - Marie Cornu (CNRS)
Aspects juridiques des dons et legs
16h30 - Jean-François Canat (avocat)
Aspects juridiques des dons et legs
Dominique Varry (enssib/EPHE)
Conclusion
Journée coorganisée par l'enssib et le Centre de conservation du livre.

Annexe 3

Chronologie

Histoire de l'Ardèche à l'époque contemporaine

1790 : création du département de l'Ardèche ; Privas chef-lieu.
1790-1792 : rassemblements anti-révolutionnaires des camps de Jalès
1794-1800 : mouvements des « Chouans de la Montagne »
1814-1815 : occupation du haut Vivarais par les troupes autrichiennes
1825 : construction du premier pont suspendu de France par Marc Seguin entre Tournon et Tain-L'Hermitage
1875 : apparition de la maladie de l'encre sur le châtaigner
1878 : *Voyage aux pays volcaniques du Vivarais* d'Albin Mazon
1890 : crue exceptionnelle de l'Ardèche
1893 : fondation de *La Revue du Vivarais*
1906 : protestations autour des Inventaires des biens religieux
1912 : première descente en « canoë-kayak » des gorges de l'Ardèche
1914-1918 : 12 363 Ardéchois tués durant la « Grande guerre »
1920 : création à Saint-Félicien du *Mouvement artistique et littéraire du Pigeonnier*
1925 : première cave coopérative ardéchoise à Orgnac
1935 : exploration de l'aven d'Orgnac par le spéléologue Robert de Joly
1937 : Appellation d'origine contrôlée (AOC) « Côtes du Rhône »
1940 : la 1ère brigade de spahis arrête les troupes allemandes entre Annonay et Tournon ; arrivée de 150 000 réfugiés
1944 : Privas, premier chef-lieu de département libéré en France métropolitaine
1949 : fondation de la coopérative fruitière Vivacoop dans le bas Vivarais
1954 : mise en service de la centrale hydroélectrique souterraine de Montpezat
1956 : apparition du chancre de l'écorce sur le châtaigner
1966 : ouverture de la route des gorges de l'Ardèche
1968 : dernière campagne séricicole
1970 : institution du Parc national des Cévennes
1974 : ouverture du Safari de Peaugres
1976 : le groupe Arjomari-Prioux devient majoritaire dans le capital de la société Canson et Montgolfier
1980 : création de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche
1982 : fermeture des mines de Largentière par la Pennroya ; ouverture de la Bibliothèque départementale de prêt
1985 : mise en service de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse
1988 : ouverture du musée régional de la Préhistoire d'Orgnac-Aven
1990 : ouverture du nouveau bâtiment de la Bibliothèque départementale de prêt à Veyras (Christine Edeikins, architecte)
1994 : découverte de la grotte Chauvet près de Vallon-Pont-d'Arc
2001 : institution du Parc naturel régional des monts d'Ardèche

Annexe 4

Bibliothèques municipales en Rhône-Alpes - Statistiques 2004

ARDECHE

Les données sont réparties en quatre tableaux :

Personnel - Collections - Acquisitions - Inscrits et prêts, locaux

Personnel

Ville	Population	Dépenses de personnel en euros	Dépenses de personnel par hab. en euros	Nb d'emplois	Part des emplois spécifiques en %
Alboussière	2641	30530	11.56	0.85	0.00
Alissas	1060	16269	15.35	1.00	100.0
Annonay	18233	467759	25.65	14.70	59.18
Aubenas	12152	282734	23.27	10.30	82.52
Boulieu-lès-Annonay	2138	16633	7.78	.	.
Cruas	2431	20750	8.54	0.75	0.00
Guilherand-Granges	10880	321297	29.53	8.50	82.35
Lablachère	1542	2000	1.30	0.00	0.00
Lamastre	2569	27136	10.56	1.00	100.0
Le Pouzin	2742	27894	10.17	.	.
Le Teil	8295	165299	19.93	5.70	82.46
Privas	9628	377778	39.24	12.00	78.33
Saint-Agrève	2727	72874	26.72	2.65	92.45
Saint-Alban-Auriolles	753	9561	12.70	0.42	0.00
Saint-Jean-de-Muzols	2432	22013	9.05	0.86	100.0
Saint-Laurent-du-Pape	1316	854	0.65	0.00	0.00
Saint-Péray	6661	45297	6.80	2.00	100.0
Saint-Sauveur-de-Montagut	1282	11650	9.09	.	.
Soyons	1757	25624	14.58	1.00	90.00
Tournon-sur-Rhône	10607	121486	11.45	3.88	88.66
Valgorge	946	23248	24.58	1.16	0.00
Viviers	3480	66663	19.16	1.50	100.0

Collections

Ville	Nb de livres	Nb de phonogrammes	Nb de vidéogrammes	Nb de cédéroms	Nb de postes internet public
Alboussière	7683	4	0	11	0
Alissas	3862	0	0	0	6
Annonay	70596	1249	5	326	6
Aubenas	33052	790	1023	102	0
Boulieu-lès-Annonay	7573	.	.	.	.
Cruas	12699	0	0	0	0
Guilherand-Granges	42862	6436	971	400	.
Lablachère	.	.	.	.	.
Lamastre	.	1	0	0	1
Le Pouzin	.	.	.	.	.
Le Teil	.	.	.	84	.
Privas	59676	12634	1373	532	1
Saint-Agrève	10832	1369	0	167	6
Saint-Alban-Auriolles	3640	0	5	0	6
Saint-Jean-de-Muzols	3276	440	0	0	0
Saint-Laurent-du-Pape	5480	1	0	0	0
Saint-Péray	24065	158	12	12	1
Saint-Sauveur-de-Montagut	4461	0	0	0	0
Soyons	13284	0	7	0	0
Tournon-sur-Rhône	.	0	0	0	0
Valgorge	3361	.	0	0	0
Viviers	10662	98	25	0	0

Acquisitions

Ville	Dépenses d'acquisition en euros	Dépenses d'acquisition par hab. en euros	Nb de livres acquis	Nb d'abonnements	Nb de phonos acquis	Nb de vidéos acquises	Nb de cédéroms acquis
Alboussière	5139	1.95	.	13	37	0	0
Alissas	983	0.93	383	124	0	0	0
Annonay	50485	2.77	3245	132	38	0	14
Aubenas	106914	8.80	3157	83	709	988	72
Boulieu-lès-Annonay	6052	2.83	0	10	0	0	0
Cruas	5289	2.18	484	26	0	0	0
Guilherand-Granges	54935	5.05	.	125	.	.	.
Lablachère	2111	1.37	430	2	0	0	0
Lamastre	5055	1.97	511	2	0	0	0
Le Pouzin	3266	1.19	.	.	.	.	.
Le Teil	.	.	1765	.	.	.	.
Privas	64585	6.71	2141	179	648	103	107
Saint-Agrève	.	.	802	28	62	0	24
Saint-Alban-Auriolles	1822	2.42	369	3	0	0	0
Saint-Jean-de-Muzols	3810	1.57	308	10	85	0	0
Saint-Laurent-du-Pape	4149	3.15	1062	0	1	0	0
Saint-Péray	16980	2.55	.	39	0	0	0
Saint-Sauveur-de-Montagut	2079	1.62	223	14	0	0	0
Soyons	5425	3.09	531	6	0	0	0
Tournon-sur-Rhône	23987	2.26	1718	69	0	0	0
Valgorge	2191	2.32	202	115	.	0	0
Viviers	5858	1.68	1260	21	1	0	0

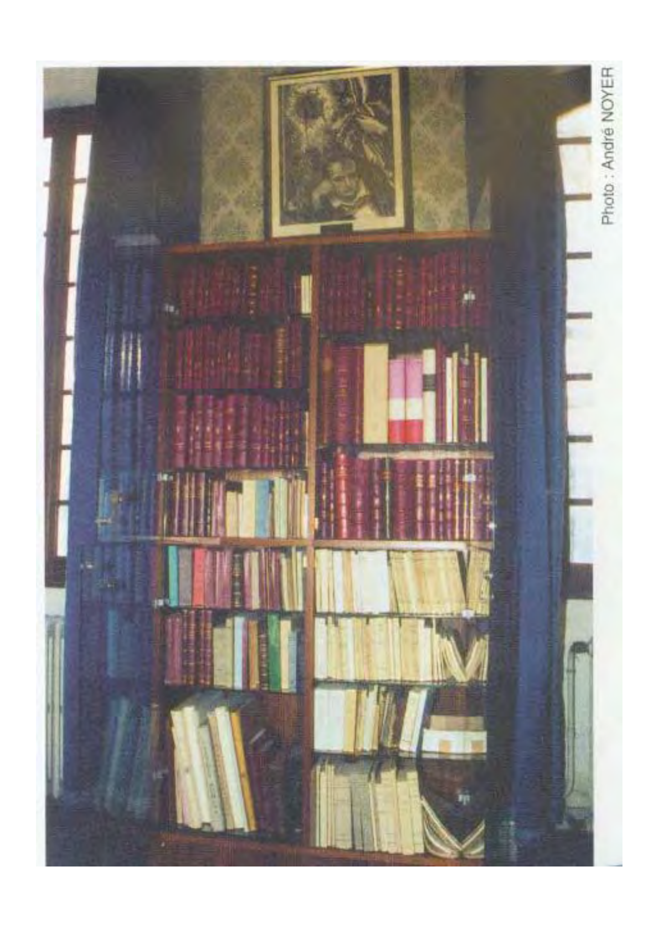
Inscrits et prêts, locaux

Ville	Nb d'inscrits emprunteurs	Taux d'inscrits emprunteurs	Nb de livres prêtés	Nb de périodiques prêtés	Nb de phonos prêtés	Nb de vidéos prêtées	Ouverture hebdomadaire	Surface totale	Nb d'annexes
Alboussière	867	32.83	21470	1039	4527	0	13:00	430	0
Alissas	117	11.04	4607	.	0	0	.	220	0
Annonay	2952	16.19	110236	21357	967	1	25:00	1500	0
Aubenas	1930	15.88	88648	7148	0	0	.	500	1
Boulieu-lès-Annonay	525	24.56	16179	0	0	0	.	.	.
Cruas	.	.	8668	251	0	0	10:50	132	0
Guilherand-Granges	2600	23.90	111296	13706	28090	3850	20:00	1020	0
Lablachère	.	.	9640	202	0	0	10:00	.	.
Lamastre	906	35.27	12472	152	275	0	13:30	220	0
Le Pouzin	.	.	3632	0	0	0	8:00	220	0
Le Teil	1004	12.10	32465	2996	.	.	21:00	.	.
Privas	2941	30.55	93885	21727	45672	8629	22:00	1000	0
Saint-Agrève	819	30.03	22864	2887	5000	0	.	262	0
Saint-Alban-Auriolles	.	.	2789	0	0	2	14:00	102	0
Saint-Jean-de-Muzols	374	15.38	10538	327	729	0	13:00	248	0
Saint-Laurent-du-Pape	229	17.40	11188	62	71	0	7:50	52	0
Saint-Péray	1067	16.02	38747	2065	0	0	18:30	194	0
Saint-Sauveur-de-Montagut	205	15.99	.	.	0	0	16:00	107	0
Soyons	339	19.29	14367	165	0	0	11:00	.	.
Tournon-sur-Rhône	1294	12.20	47698	6840	0	0	.	330	0
Valgorge	379	40.06	11331	.	5687	0	15:30	182	3
Viviers	.	.	14307	1219	14	0	10:50	140	0

Annexe 5
L'inventaire de sa bibliothèque par l'abbé Charay
(d'après ses cahiers manuscrits)

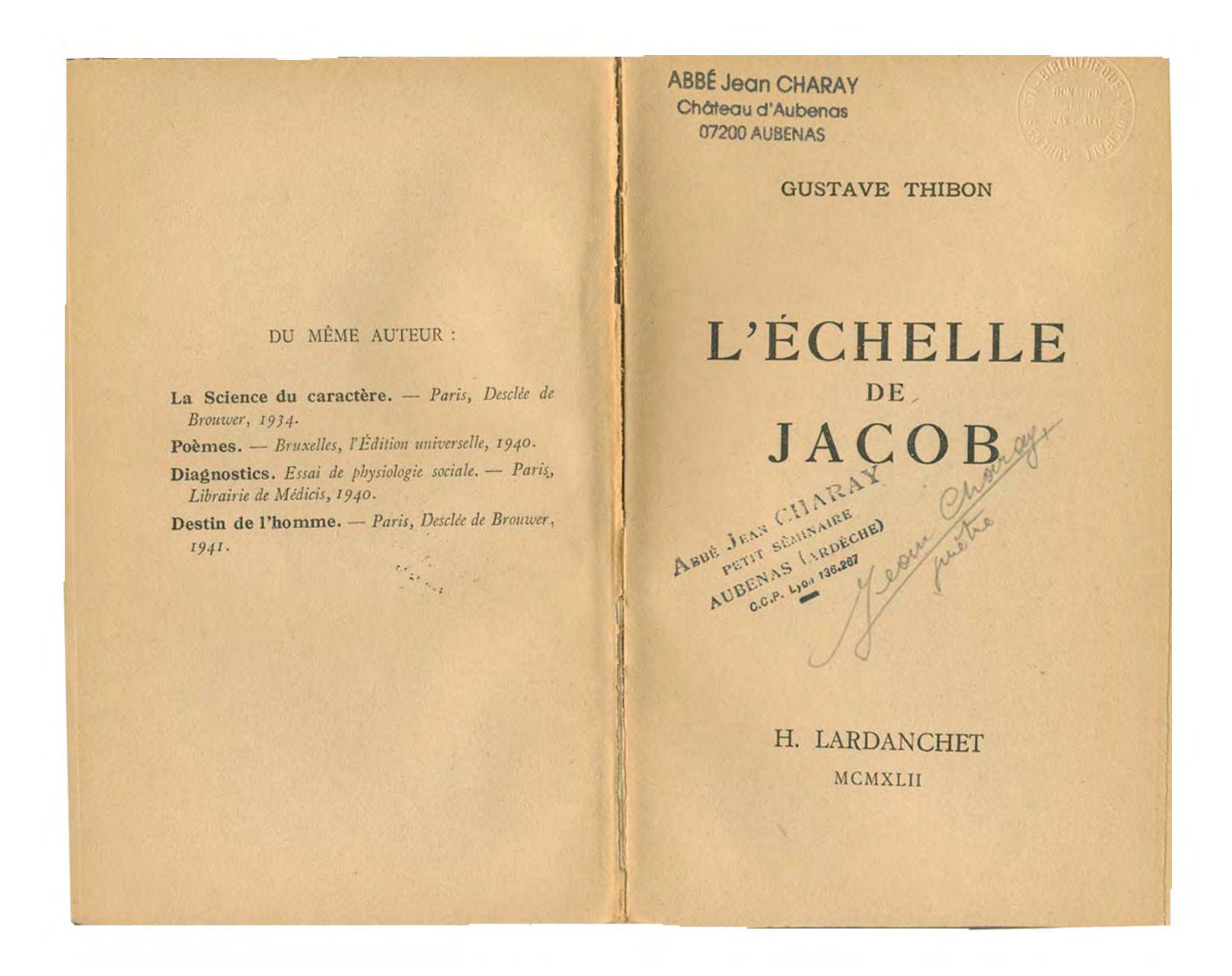
Cahier 1		Cahier 2		Cahier 3	
Histoire du Vivarais et de l'Ardèche		Ouvrages divers		Ouvrages divers	
Ouvrages généraux	200	Albums divers	602	Albums artistiques (suite)	41
Monographies	223	Ouvrages religieux	502	Ouvrages régionaux artistiques	
Biographies	169	Albums artistiques	242	Ouvrages généraux	30
Ouvrages sur le Vivarais ou par des auteurs ardéchois	565	Programmes et documentations diverses (théâtre)	27	Art sacré	20
Livres et publications diverses sur Aubenas	53	Sciences économiques et divers	49	Biographies	50
Livres et publications diverses sur l'Ardèche et autres départements	53			Philosophie – littérature	408
Livres divers	55			Linguistique	13
				Univers	8
				Culture générale	51
				Livres anciens	120
				Histoire	4
				Religion	7
				Science	7
				Ouvrages récents acquis récemment ou reçus de donateurs	52

Annexe 6
La vitrine des ouvrages de Jean Charay
à la bibliothèque d'Aubenas
(source : *Hommage à Jean Charay*)



Annexe 7

Les « marques » des ouvrages de la bibliothèque de Jean Charay


DU MÊME AUTEUR :

La Science du caractère. — *Paris, Desclée de Brouwer, 1934.*

Poèmes. — *Bruxelles, l'Édition universelle, 1940.*

Diagnostics. *Essai de physiologie sociale.* — *Paris, Librairie de Médicis, 1940.*

Destin de l'homme. — *Paris, Desclée de Brouwer, 1941.*

ABBÉ Jean CHARAY
Château d'Aubenas
07200 AUBENAS

GUSTAVE THIBON

L'ÉCHELLE
DE
JACOB

ABBÉ JEAN CHARAY
PETIT SÉMINAIRE
AUBENAS (ARDÈCHE)
C.C.P. Lyon 136.267

Jean Charay
prêtre

H. LARDANCHET
MCMXLII

« Jean Charay, prêtre ».

Mention manuscrite contemporaine de l'acquisition de l'ouvrage.

« ABBE JEAN CHARAY, petit séminaire »

Marque contemporaine de l'acquisition de l'ouvrage.

ABBE Jean CHARAY, Château d'Aubenas »

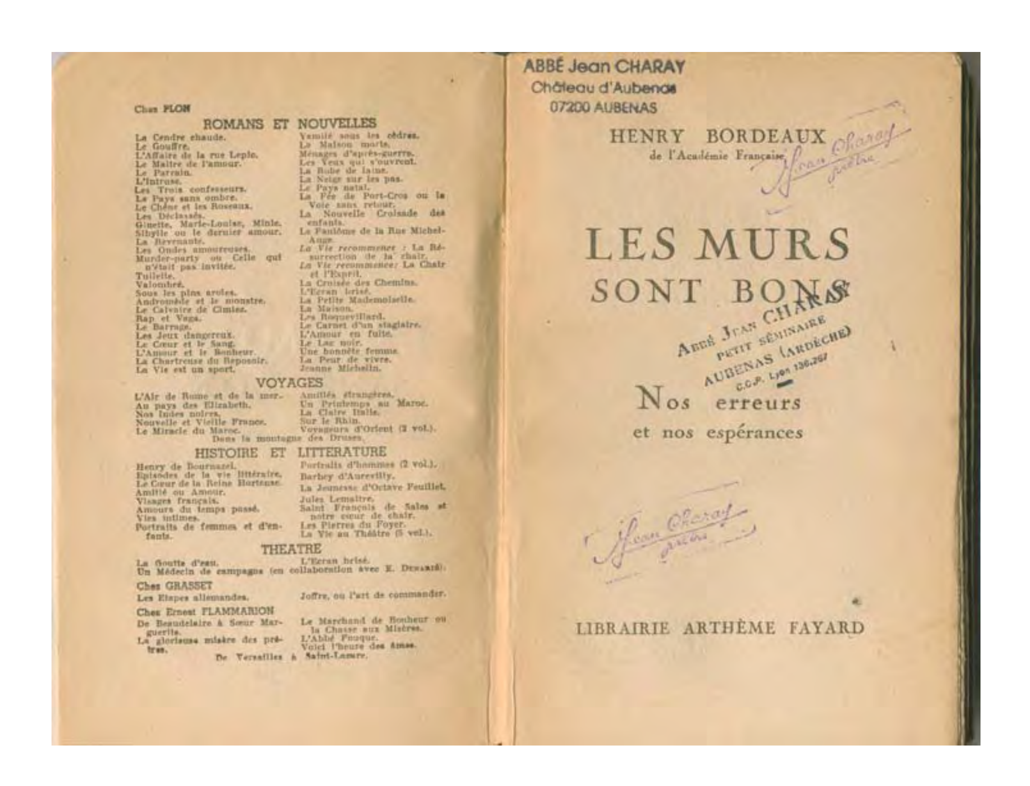
Marque postérieure à l'acquisition, apposée après 1956.

« BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE AUBENAS (07) DONATION ABBE JEAN CHARAY »

Timbre apposé après la donation en 1997.

Annexe 7 bis

Les « marques » des ouvrages de la bibliothèque de Jean Charay



Chez PLON

ROMANS ET NOUVELLES

La Cendre chaude.
Le Gouffre.
L'Affaire de la rue Lepic.
Le Maître de l'amour.
Le Parrain.
L'Intruse.
Les Trois confesseurs.
Le Pays sans ombre.
Le Chêne et les Roseaux.
Les Déclassés.
Ginette, Marie-Louise, Minie.
Sibylle ou le dernier amour.
La Revenante.
Les Ondes amoureuses.
Murder-party ou Celle qui n'était pas invitée.
Tuilette.
Valombré.
Sous les pins aroles.
Andromède et le monstre.
Le Calvaire de Cimiez.
Rap et Vega.
Le Barrage.
Les Jeux dangereux.
Le Cœur et le Sang.
L'Amour et le Bonheur.
La Chartreuse du Reposoir.
La Vie est un sport.
Yamilé sous les cèdres.
La Maison morte.
Ménages d'après-guerre.
Les Yeux qui s'ouvrent.
La Robe de laine.
La Neige sur les pas.
Le Pays natal.
La Fée de Port-Cros ou la Voie sans retour.
La Nouvelle Croisade des enfants.
Le Fantôme de la Rue Michel-Ange.
La Vie recommence : La Résurrection de la chair.
La Vie recommence : La Chair et l'Esprit.
La Croisée des Chemins.
L'Ecran brisé.
La Petite Mademoiselle.
La Maison.
Les Roquevillard.
Le Carnet d'un stagiaire.
L'Amour en fuite.
Le Lac noir.
Une honnête femme.
La Peur de vivre.
Jeanne Michelin.

VOYAGES

L'Air de Rome et de la mer.
Au pays des Elizabeth.
Nos Indes noires.
Nouvelle et Vieille France.
Le Miracle du Maroc.
Amitiés étrangères.
Un Printemps au Maroc.
La Claire Italie.
Sur le Rhin.
Voyageurs d'Orient (2 vol.).
Dans la montagne des Druses.

HISTOIRE ET LITTERATURE

Henry de Bournazel.
Episodes de la vie littéraire.
Le Cœur de la Reine Hortense.
Amitié ou Amour.
Visages français.
Amours du temps passé.
Vies intimes.
Portraits de femmes et d'enfants.
Portraits d'hommes (2 vol.).
Barbey d'Aurevilly.
La Jeunesse d'Octave Feuillet.
Jules Lemaître.
Saint François de Sales et notre cœur de chair.
Les Pierres du Foyer.
La Vie au Théâtre (5 vol.).

THEATRE

La Goutte d'eau.
L'Ecran brisé.
Un Médecin de campagne (en collaboration avec E. Denarié).

Chez GRASSET

Les Etapes allemandes.
Joffre, ou l'art de commander.

Chez Ernest FLAMMARION

De Baudelaire à Sœur Marguerite.
La glorieuse misère des prêtres.
Le Marchand de Bonheur ou la Chasse aux Misères.
L'Abbé Fouque.
Voici l'heure des Ames.
De Versailles à Saint-Lazare.

ABBÉ Jean CHARAY
Château d'Aubenas
07200 AUBENAS

HENRY BORDEAUX
de l'Académie Française

Jean Charay prêtre

LES MURS
SONT BONS

ABBÉ JEAN CHARAY
PETIT SÉMINAIRE
AUBENAS (ARDÈCHE)
C.C.P. Lyon 136.297

Nos erreurs
et nos espérances

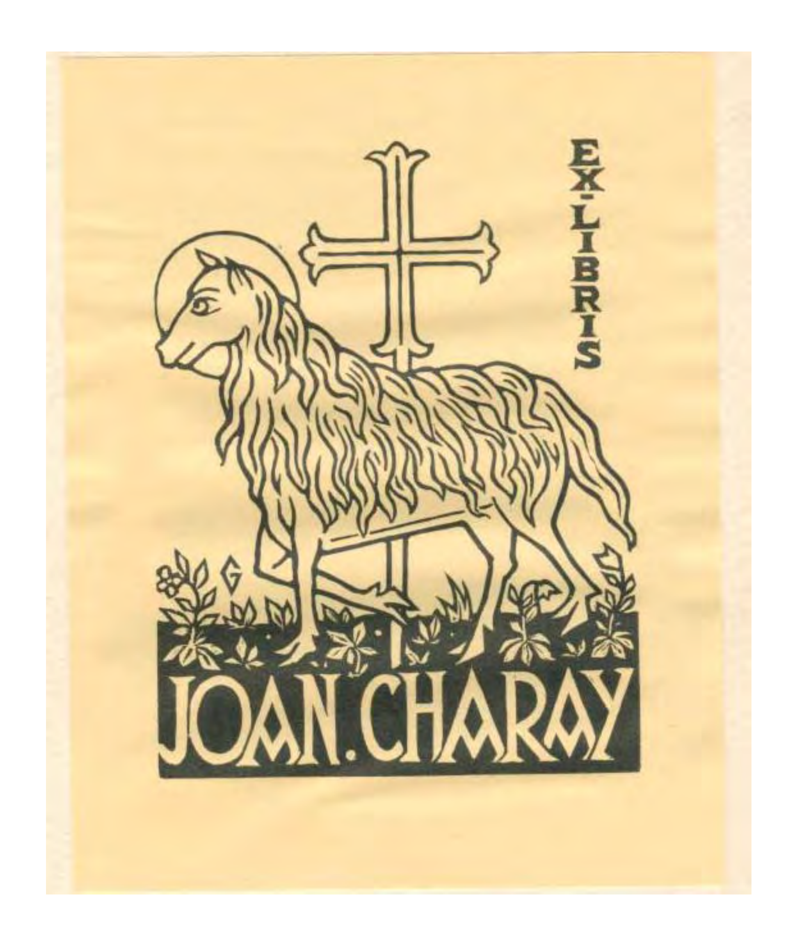
Jean Charay prêtre

LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD

« Jean Charay, prêtre ».

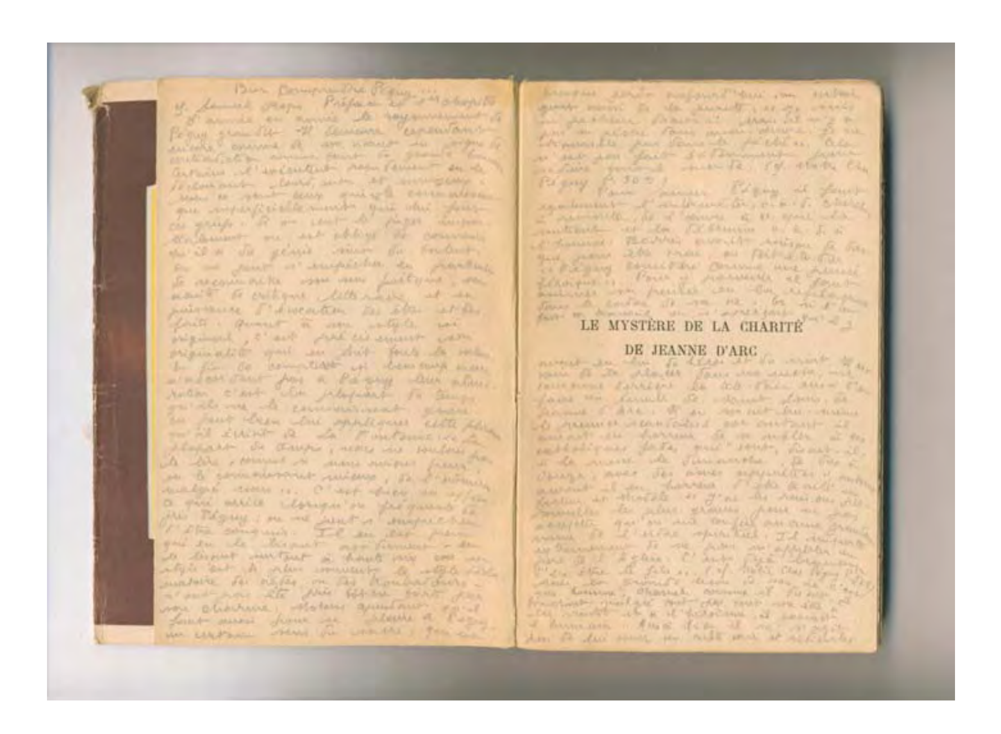
La marque du tampon contemporaine de l'acquisition de l'ouvrage, 1940, imite la mention manuscrite.

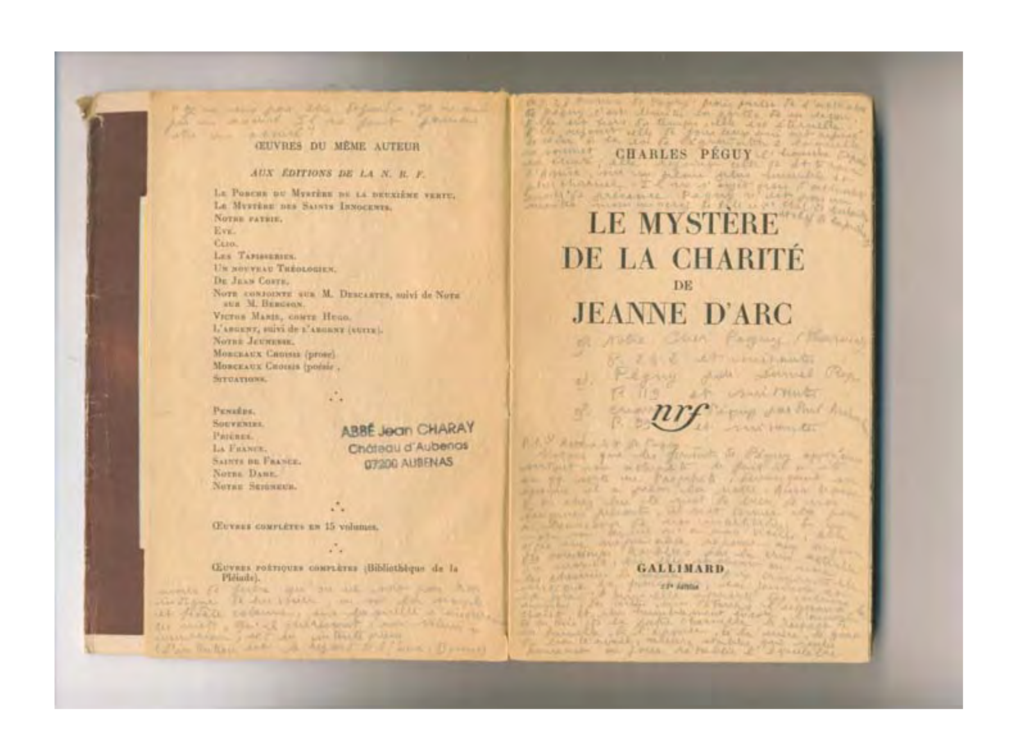
Annexe 8
L'ex-libris de Jean Charay



Cet ex-libris a été apposé par l'abbé Charay sur la plupart des ouvrages, souvent ceux considérés comme les plus précieux, de sa bibliothèque.

Annexe 9
Jean Charay lit Péguy


LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE D'ARC


ŒUVRES DU MÊME AUTEUR

AUX ÉDITIONS DE LA N. R. F.

Le Porche du Mystère de la deuxième vertu.
Le Mystère des Saints Innocents.
Notre patrie.
Eve.
Clio.
Les Tapisseries.
Un nouveau Théologien.
De Jean Coste.
Note conjointe sur M. Descartes, suivi de Note sur M. Bergson.
Victor Marie, comte Hugo.
L'argent, suivi de l'argent (suite).
Notre Jeunesse.
Morceaux Choisis (prose).
Morceaux Choisis (poésie).
Situations.

∴

Pensées.
Souvenirs.
Prières.
La France.
Saints de France.
Notre Dame.
Notre Seigneur.

∴

Œuvres complètes en 15 volumes.

∴

Œuvres poétiques complètes (Bibliothèque de la Pléiade).

ABBÉ Jean CHARAY
Château d'Aubenas
07200 AUBENAS

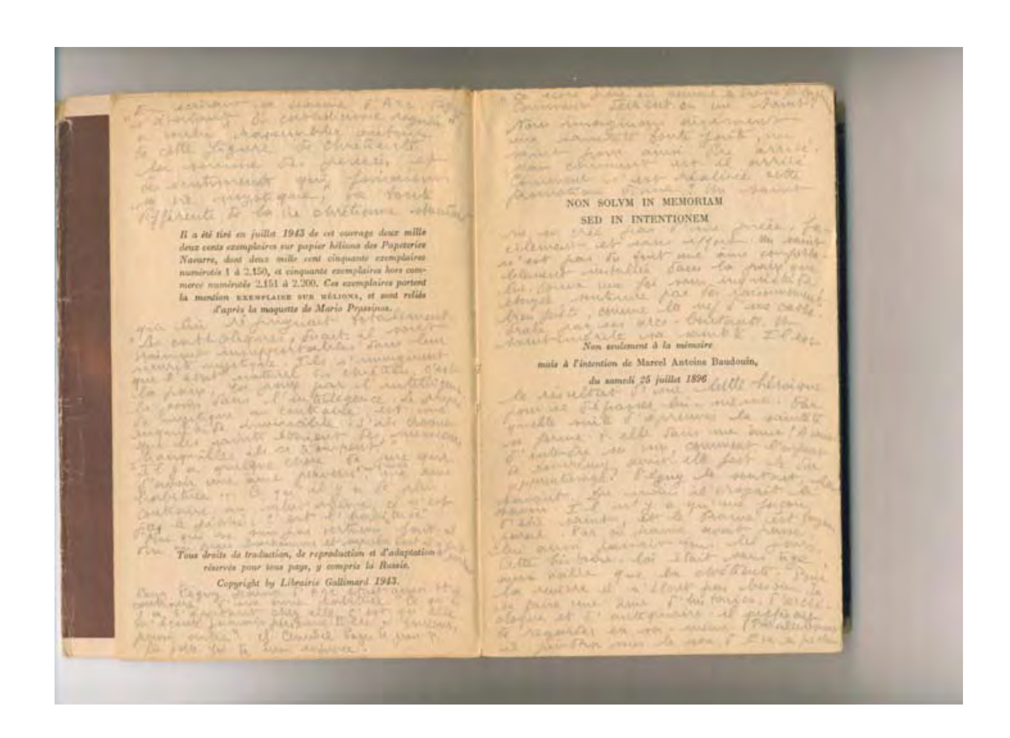
CHARLES PÉGUY

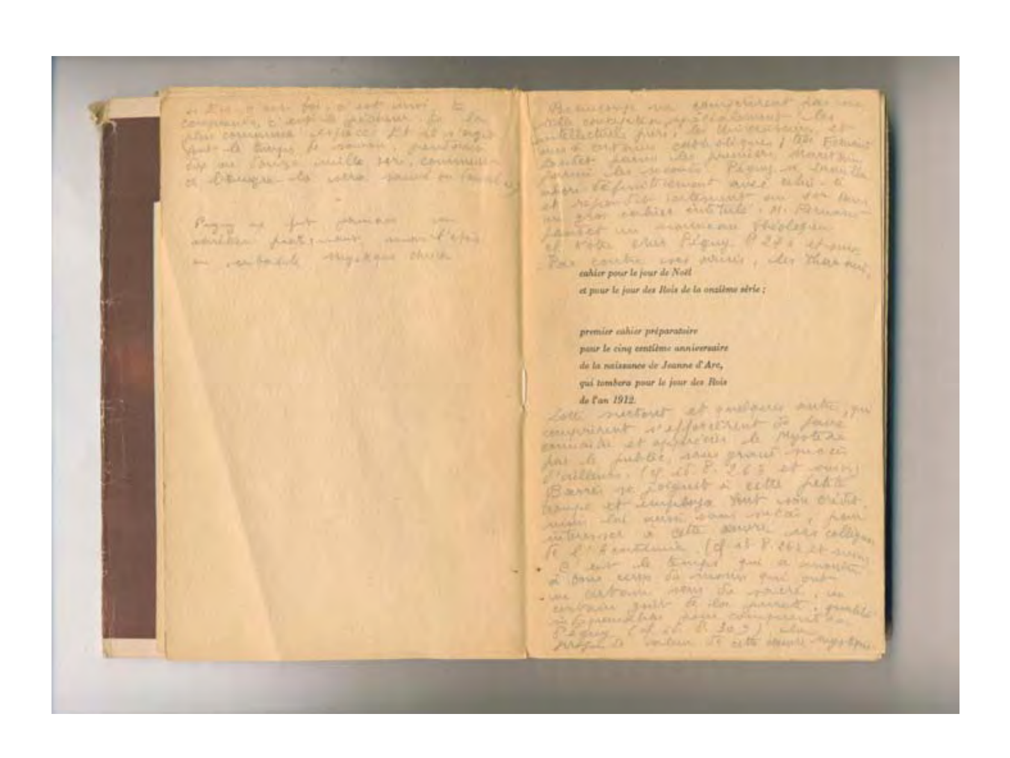
LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE D'ARC

nrf

GALLIMARD

La marque du tampon est postérieure à l'acquisition et à la lecture.


Il a été tiré en juillet 1943 de cet ouvrage deux mille deux cents exemplaires sur papier hélioma des Papeteries Navarre, dont deux mille cent cinquante exemplaires numérotés 1 à 2.150, et cinquante exemplaires hors commerce numérotés 2.151 à 2.200. Ces exemplaires portent la mention EXEMPLAIRE SUR HÉLIONA, et sont reliés d'après la maquette de Mario Prassinos.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris la Russie.
Copyright by Librairie Gallimard 1943.
NON SOLVM IN MEMORIAM
SED IN INTENTIONEM
Non seulement à la mémoire
mais à l'intention de Marcel Antoine Baudouin,
du samedi 25 juillet 1896


cahier pour le jour de Noël
et pour le jour des Rois de la onzième série ;
premier cahier préparatoire
pour le cinq centième anniversaire
de la naissance de Jeanne d'Arc,
qui tombera pour le jour des Rois
de l'an 1912.

Annexe 10
Charles Forot et les éditions du Pigeonnier

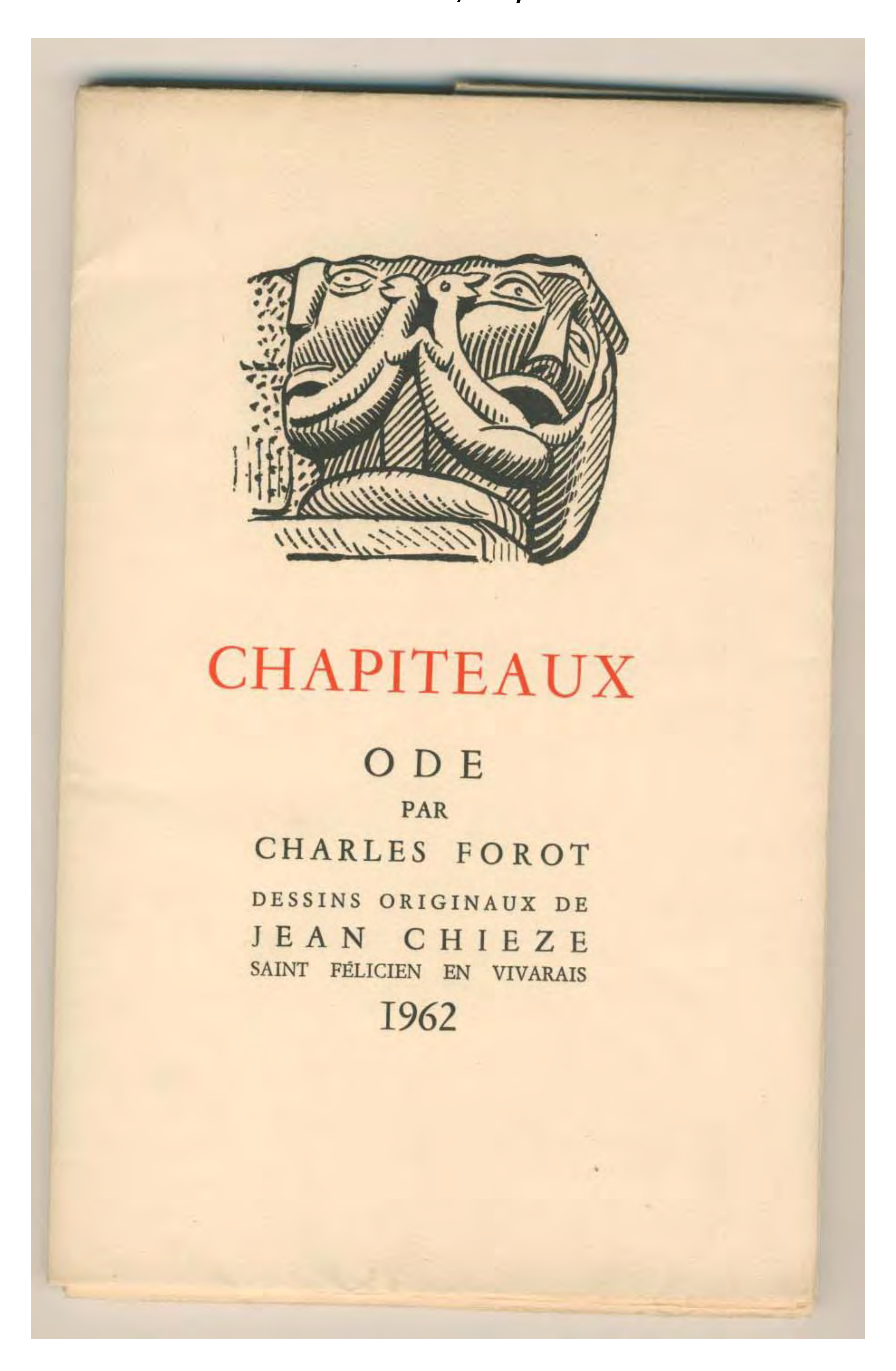
Il aime ce qu'il imprime,
Il imprime ce qu'il aime.
Paul Valéry

« Rien ne me semble plus sympathique, plus sage, en somme plus digne d'envie que le mode de vivre et de produire que s'est fait dans son Vivarais Charles Forot. Il y compose à loisir de beaux vers ; il y ordonne des éditions toutes pures, simples, aimables, et les destine aux amants de ces qualités. Il imprime ce qu'il aime, il aime ce qu'il imprime. Il serait doux d'être lui ».

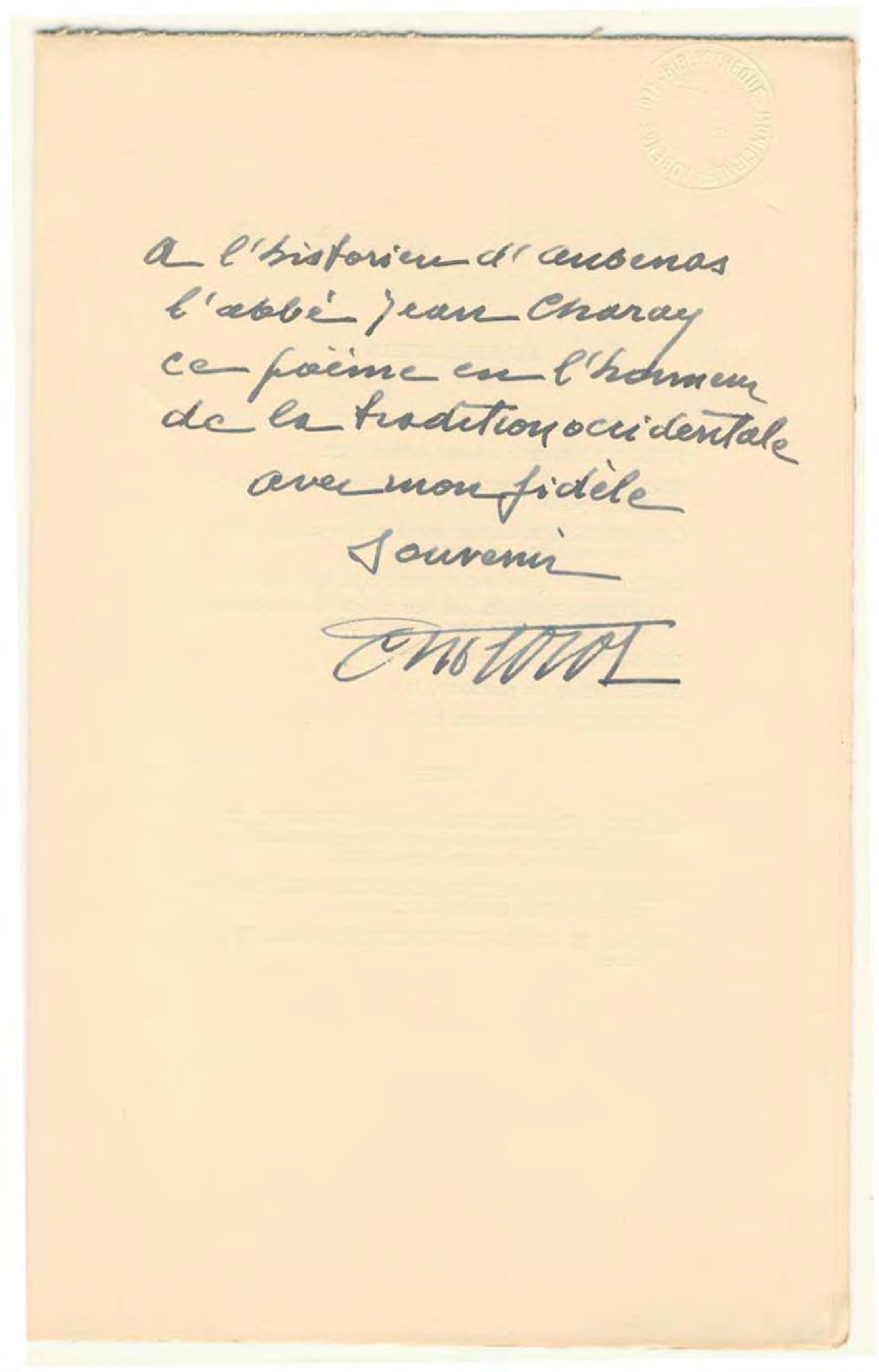
Les termes de Paul Valéry à propos de Charles Forot (1890-1973) témoignent d'une singularité. L'éditeur Charles Forot imprimait seulement ce qu'il souhaitait imprimer et qu'il appréciait vraiment. Jeune poète, royaliste disciple de Charles Maurras, c'est en 1920 qu'il fonde au Pigeonnier, sa maison de Saint-Félicien-en-Vivarais, une maison d'édition.
En 1927, il a déjà publié une cinquantaine d'ouvrages d'écrivains ou d'artistes, d'abord ses amis, Louis Pize, Gabriel Faure, Roger de Pampelone, Vincent d'Indy, mais aussi Henri Pourrat, les frères Tharaud, Paul Bourget, Stéphane Mallarmé, Paul Valéry. Les titres sont souvent illustrés par les graveurs Jos Julien, R. Seguin-Béchetoille, Philippe Burnot puis Jean Chièze, Marcel Gimond, A. Decaris, Louis Jou, Marie Granger… Charles Forot, en bibliophile, apprécie les éditions très soignées avec de beaux papiers : ceux des Montgolfier à Annonay, d'Arches, de Montval, de Rives, mais aussi de Chine d'Annam et du Japon. Il choisit les caractères typographiques Elzevier, de Plantin et de Didot, pour des tirages moyens entre 300 et 400 exemplaires.
De 1927 à 1938, il publie également douze almanachs, identifiés chaque année par l'un des signes du zodiaque. Avec le concours de nombreux collaborateurs, ils célèbrent le terroir, l'histoire locale, les coutumes, proverbes, chants, danses, cuisine. Ils rendent compte des activités des Ardéchois de Paris, de la présence du Vivarais dans la presse nationale et régionale et d'une bibliographie vivaroise. Au terme de cette aventure éditoriale, les Editions du Pigeonnier ont édité deux cent cinq titres – prose, poésie, théâtre, chansons – sous forme de plaquettes et d'albums.
« Une édition du Pigeonnier est une chose rare entre toutes…, on la hume, on s'en délecte par les yeux, par le toucher, presque, pourrait-on dire, par les cinq sens, en attendant que l'esprit s'en enchante » (François-Paul Alibert, 1927).

Dominique Dupraz, *Archives de Charles Forot et du Pigeonnier : inventaire de la sous-série 24 J*, Privas, 1998.
Marie-Jo Gay, « Charles Forot et les éditions du Pigeonnier », dans *Patrimoine écrit en Rhône-Alpes : Itinéraires*, ACORD, Editions Curandera, 1992, p. 32.

Annexe 11
Charles Forot, *Chapiteaux*



Charles Forot, *Chapiteaux*
Envoi de Charles Forot à Jean Charay



a l'historien d'Aubenas
l'abbé Jean Charay
ce poème en l'honneur
de la tradition occidentale
avec mon fidèle
souvenir

Ch Forot

Annexe 12
Plan de classement du « fonds Charay » (FC)

Sur les étagères du magasin, un début de classement alphabétique a été entrepris dans chacune des catégories dans lesquelles les volumes ont été regroupés après été triés et identifiés. Le catalogage permet de classifier selon l'indice Dewey et d'attribuer une cote pour le classement « physique » du document. Entamé à partir des volumes du régionalisme vivarois, il a été poursuivi pour les œuvres de Jean Charay et tous les volumes des éditions du Pigeonnier.
Les ouvrages anciens ont été rangés à part en raison de la spécificité de leur conservation et de leur restauration.

Œuvres de Jean Charay
- Volumes reliés

Œuvres diverses
- Volumes reliés

Régionalisme vivarois (dont une série de périodiques liés au régionalisme vivarois)

Livres anciens (XVIIe-XVIIIe-XIXe siècles)

Collection des ouvrages des éditions du Pigeonnier

Religion (dont la série des *Ordo* et bulletins paroissiaux du diocèse de Viviers)

Sciences sociales

Langues (notamment pour la linguistique, l'anglais et le provençal)

Sciences naturelles et mathématiques (notamment pour la philosophie et la théorie des sciences, l'astronomie et l'anatomie)

Technologie, sciences appliquées (notamment pour le « contrôle des naissances », le « génie militaire », l'imprimerie et les périodiques sur les « chemins de fer »)

Beaux-Arts

Littérature, Belles-lettres

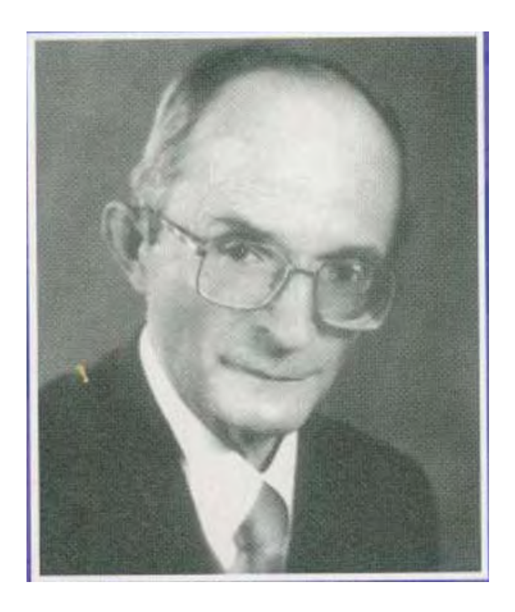
Géographie, Histoire, Sciences auxiliaires

Périodiques divers

Annexe 13

Bibliographie de Jean Charay

(à partir de Carthame selon les critères de catalogage choisis : titre, auteur, lieu d'édition et éditeur, format, note sur l'exemplaire, sujets, cote)



Ardèche, Pays de contrastes, Aubenas, Vieille cité féodale / Charay. - Aubenas : Imprimerie Habauzit. - 46 p. ; ill ; 16 cm.
Note : Photographies en noir et blanc
Plan du vieil Aubenas.
Sujets :
Ardèche (France)
Aubenas (Ardèche)
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)
Lamastre (Ardèche)
Tournon (Ardèche)
Thueyts (Ardèche)
Vals-les-Bains (Ardèche)
Balazuc (Ardèche)
Architecture
Cote: FC 70150.

Aubenas Vogüé / Charay. - Aubenas : Editions du Dauphin. - n.p. ; ill ; 22 cm.
Contient : Aubenas au fil des siècles ; Aubenas au temps de Saint Louis ; Le château nous parle du passé d'Aubenas ; Vogüé chatelain de l'Ardèche .
Sujets :
Ardèche (France)
Vogüé (famille)
Louis IX
Aubenas (Ardèche)
Résumé : Rassemble: Une évocation historique avec accompagnement de musique et de lumière, Aubenas au fil des siècles, Création et mise en scène de l'abbé Jean Charay; Nouvelle évocation historique avec accompagnement de musique et de lumière, Aubenas au temps de Saint-Louis; Le château nous parle du passé d'Aubenas; Vogüé châtelain de l'Ardèche..
Cote: FC 70167.

Colette Bonzo / Bonzo ; préfacé par Charay et Bonzo. - [241 p.] ; ill., couv ill. en coul ; 21 cm.
Note : Le volume contient une présentation par Jean Charay; une introduction par Christian Bonzo, une biographie de Colette Bonzo (1917-1968), des textes de Colette Bonzo (poèmes, contes, écrits sur la peinture et le dessin, méditations, journal, lettres), des témoignages (Michel Florisoone, Bernard Dorival, Paul Fort, Barnett D. Conlan, Karl Ringström, Maximilien Gauthier, Guy Dornand, P. Descargues, J.-B. Gros, Michèle Savary, Jean Chabanon, R. Vrinat, Irénée Mauguet, Raymond Charmet, Thésée, Athanatos, Juliette Darle, Marion Grémillot-Cadet, Jean Charay, Jean Paulet, Henri Quéffelec) et des photographies, notamment des oeuvres peintes de Colette Bonzo.

Jean Charay est l'auteur de "Souffrance rédemptrice" (p. 107-109) et le "guide spirituel" auquel Colette Bonzo a adressé ses lettres (p. 170-195).

Sujets :

Bonzo, Colette

Cote: FC 70158.Etudes diverses / Charay. - ill. ; 20 cm.

Sujets :

Château de Vogüé (Ardèche)
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)
Viviers (Ardèche)
Alba (Ardèche)
Joyeuse (Ardèche)
Annonay (Ardèche)
Tournon (Ardèche)
Largentière (Ardèche)
Villeneuve-de-Berg (Ardèche)
Aubenas (Ardèche) *** Guide
Château d'Aubenas (Ardèche)

Résumé : Découverte de plusieurs villes d'Ardèche..

Contient :

Villes d'Art de l'Ardèche / Charay. - 30 p. ; ill .
Aubenas-le-château / Charay. - 30 p. ; ill .
Vogüé-le-château / Charay. - 30 p. ; ill .
Villes et baronnies des Etats du Vivarais / Charay. - Association vivante Ardèche : Château de Vogüé-sur-Ardèche : Centre de documentation départementale, 1978. - 31 p. ; ill .
Vion-sur-Rhône / Charay. - Privas : Imprimerie Lucien Volle, 1974. - 19 p. ; ill .
Histoire du Mausolée d'Ornano d'Aubenas-en-Vivarais / Charay. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1971. - 34 p. ; ill .

Cote: FC 70163.

[Etudes diverses] / Charay. - ill ; 23 cm.

Contient :

Souvenirs médicaux et pharmaceutiques vivarois / Charay. - Aubenas : Chateau d'Aubenas, 1962. - n.p. ; 19 cm.

Sujets :

Ardèche (France)
Médecine
Pharmacie

Résumé : Exposition au château d'Aubenas à l'occasion des IVes journées de Diabétologie à Vals-les-Bains du 21 au 23 septembre 1962. Liste des imprimés, manuscrits et pièces d'archives exposés,.

Histoire du Mausolée d'Ornano d'Aubenas-en-Vivarais / Charay. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1971. - 35 p. ; ill ; 19 cm.

Sujets :

Ardèche (France)
Ornano (famille)
Art classique

Résumé : Histoire du monument..

Villes et baronnies des Etats du Vivarais / Charay ; Chalabi ; Pabois ; Refflé ; préfacé par Ribeyre. - Association vivante Ardèche : Château de Vogüé-sur-Ardèche : Centre de documentation départementale, 1978. - 31 p. ; ill ; 19 cm.

Sujets :

Ardèche (France)
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)
Annonay (Ardèche)
Saint Michel de Boulogne (Ardèche)
Chalencon (Ardèche)
Tourrette (Ardèche)
Vogüé (Ardèche)
Le Cheylard (Ardèche)
Crussol
Brion
La Voulte (Ardèche)
Aubenas (Ardèche)
Tournon (Ardèche)

Viviers (Ardèche)
Joyeuse (Ardèche)
Largentière (Ardèche)

Résumé : Plaquette réalisée à l'occasion de l'exposition organisée au château de Vogüé par l'asssociation "Vivante Ardèche", responsable du pré-inventaire départemental et par l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France..

Revue des langues romanes : tome LXXXVII, année 1983, N°2 ; L'inédit occitan aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; Las houros perdudos del sieur Martel, avoucat des Ciroliers près de Chambonas en Lengadoc (1695) : un recueil de poésies occitanes inédites composé à la fin du XVIIe siècle / préfacé par Charay. - Revue des langues romanes, 1983. - p. 173-193 ; 22 cm.

Sujets :

Ardèche (France)
Langue
Languedoc (France)
Occitan (langue)

La Vie quotidienne en Ardèche au début du siècle / Charay. - Alès : Julien Mazollier. - 56 p. ; ill ; 21 cm.

Sujets :

Ardèche (France) *** Vie quotidienne

Résumé : Reproductions de photographies et de cartes postales: costumes, travaux agricoles, travaux industriels, jeux et loisirs, moyens de transports, au départ de Serrières, au départ de Tournon, vers la Cévenne, retour vers le Rhône, naissance du Tourisme..

Jean Chièze 1898-1975 Rétrospective / Charay ; Varille. - Château de Vogüé-sur-Ardèche ; Privas : Archives départementales de l'Ardèche : Domaine du pradel ; Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1976. - 23 p. ; ill ; 21 cm.

Résumé : Témoignages de Gaston Chasson, Louis Pize, Pierre Vallier, Georges-Dominique Oberti, André Boucher, Jean Chauvin..

Musée d'Ardèche / Conservation Départementale Des Musées de l'Ardèche ; Conseil Départemental de la Culture de l'Ardèche. - Privas : Imprimerie Lucien Volle, 1985. - 40 p. ; ill ; 21 cm.

Sujets :

Ardèche (France) *** Musée

Historique du petit séminaire d'Aubenas / Charay. - Viviers : Diocèse de Viviers, 1950. - 46 p. ; 22 cm.

Sujets :

Ardèche (France)
Aubenas (Ardèche) *** Séminaire

Résumé : Lettre-préface de Mgr Couderc, évêque de Viviers; témoignages de Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, Mgr Jauffrès, évêque de Tarentaise. Appendice: rapport du Conseil général de l'Ardèche au Corps législatif en 1854..

Mémoire sur la métamorphose de la liturgie catholique en France au cours du XXe siècle et sur ses conséquences à l'égard du patrimoine religieux immobilier et mobilier dans le département de l'Ardèche / Charay. - [s.i.] : [s.n.], 1988. - 60 p. ; 21 cm.

Note : Texte dactylographié..

Sujets :

Ardèche (France)
Religion

Que penser ? et Que croire ? / Charay. - Aurillac : Imprimerie Gerbert, 1987. - 31 p. ; 22 cm.

Sujets :

Dieu
Religion
Théologie

Résumé : Réponse aux questions de chrétiens : sur la raison et la foi..

Cote: FC 70166.

[Etudes diverses] / Charay. - ill .

Contient : Permanence ou démembrement de l'Ardèche ; Continuité des institutions en Vivarais ; L'Art civil et militaire du Moyen-âge en Ardèche ; Dalle funéraire d'un abbé de Mazan ; Succès et revers des comtes de Toulouse en Vivarais ; Echo vivarois de l'année Saint-Louis ; Relation fidèle de la guerre de Roure 1970 ; La manufacture de soie d'Aubenas en Vivarais au XVIIIe siècle ; Historique de la bibliothèque municipale d'Aubenas ; Admirons l'Ardèche et ne l'abîmons pas ; Ardèche terre de combat et terre d'espoir ; Exposition Marcel Gimond à Aubenas ; Sculptures de Marcel Gimond et Estampes de 29 graveurs contemporains ; Un grand artiste ardéchois Jean Chièze ; 25 années d'expositions albenassiennes ; Liste des objets meubles ou immeubles classés parmi les monuments historiques dans le département de l'Ardèche .

Sujets :

Monument historique *** Ardèche (France)
Abbaye de Mazan (Ardèche)
Louis IX
Roure, Anthoine de

Aubenas (Ardèche)
Gimond, Marcel
Chièze, Jean (1898-1975)
Cote: FC 70153.

Harmonie universelle - 3 vol. :
N° 1 : Harmonie universelle / Charay ; illustré par Cottet et Gimond. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1983. - 111 p. ; ill ; 22 cm.
Sujets :
Théologie chrétienne
Résumé : L'harmonie universelle est le symbole du Salut Universel accompli par Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné. Salut auquel participent, inconsciemment ou inconsciemment, tous les hommes, qui, grâce à lui, sont, comme lui, à la fois des êtres cosmiques et des êtres divins et aussi, grâce à lui et comme lui, à l'image et à la ressemblance de Dieu qui est essentiellement Etre de Lumière et d'Amour..
Cote: FC 70171.

N° 2 : Triple regard, L'Homme, Le Monde, Dieu / Charay ; illustré par Gimond et Chièze et Raoux et Chomel et Menu. - Aurillac : Imprimerie Gerbert, 1984. - 127 p. ; ill ; 22 cm.
Sujets :
Théologie chrétienne
Résumé : L'être humain peut se métamorphoser et retrouver intelligence, amour et force s'il se remet dans la gravitation de Dieu, s'il le reconnaît humblement comme la seule source de l'intelligence, de l'amour et de la force au triple niveau corporel, intellectuel et spirituel. Il participe avec advertance au Salut universel accompli par les mérites de Jésus-Christ et qui continue de se réaliser par l'opération du Saint-Esprit..
Cote: FC 70172.

N° 3 : Harmonie cosmique et divine / Charay. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1984. - 127 p. ; ill ; 22 cm.
Sujets :
Théologie chrétienne
Résumé : Les disharmonies et les discordances ne sont que superficielles et artificielles, tandis que les concordances et l'harmonie sont essentielles et universelles. Les êtres humains doivent reprendre conscience de leur double condition d'être cosmiques et divins et par là frères les uns des autres, membres à part entière du Cosmos et fils de Dieu, le Créateur du Cosmos et leur Père à tous..
Cote: FC 70173.

La Nymphe d'Aubenas : lever de rideau des soirées théâtrales de l'année Jean Mathon / Charay. - 12 p. ; 27 x 22 cm.
Notes : Adaptation à la scène du poème héroi-comique de l'Abbé Reboul : "La nymphe d'Aubenas" de 1847 par l'Abbé Jean Charay.
Sujets :
Théâtre *** Aubenas (Ardèche)
Résumé : Au sommet de l'Olympe, les dieux discutent de la nécessité d'amener l'eau à Aubenas. Si Jupiter y est favorable, Bacchus craint de voir s'affaiblir le culte que les Albenassiens lui voue et, au delà la position des dieux face aux hommes. Il faut l'intervention d'Apollon pour qu'une décision soit prise..
Cote: FC 70039.

Sept études diverses / Charay.
Note : Recueil de sept articles.
Sujets :
Ardèche (France) *** Histoire

Contient :
Le Passage d'Arthur Young en Vivarais / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils. - 20 p. ; 24 cm.
Notes : Illustration : portrait d'Arthur Young.
Sujets :
Ardèche (France) *** 1800-1900
Voyage
Résumé : Les derniers jours du Maréchal après son arrestation à Fontainebleau..
Comment mourut le maréchal J.-B. d'Ornano / Charay. - 20 p. ; ill ; 24 cm.
Note : Article extrait de la Revue du Vivarais avril-juin 1957 à partir d'une conférence donnée à Aubenas le 6 décembre 1956. Portrait du Maréchal d'Ornano et photographie du mausolée du Maréchal et de la Maréchale J-B. d'Ornano au château d'Aubenas..
Sujets :
Ardèche (France)
Ornano, Jean-Baptiste d'(1581-1626)

Vieux village vivant : Vogüé en Vivarais / Charay. - Aubenas : Imprimerie Habauzit, 1961. - 40 p..
Notes : Tables des matières.
Sujets :
Ardèche (France)
Vogüé (Ardèche)
Résumé : Plaquette historique sur Vogüé ; Description de Vogüé, histoire depuis la préhistoire, notices archéologiques du château, de l'église, du pont, du moulin des tours, de la porte Saint-Benoît et des vieilles demeures de Vogüé..
Les Eaux de Vals à la veille de la Révolution / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, 1963. - 31 p. ; ill ; 24 cm.
Notes : Deux portraits, hors texte du Marquis Charles-François Elzéar de Vogüé et du Comte Cérice-François Melchior de Vogüé..
Sujets :
Eau minérale
Ardèche (France)
Vals-les-Bains (Ardèche)
Résumé : Présentation de quelques documents sur l'histoire des eaux de Vals, papiers Madier, Caudeiron et Nègre..
L'Hôpital d'Aubenas au lendemain de la Révolution : l'arrivée des Soeurs du Saint-Sacrement / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils. - 16 p. ; ill ; 24 cm.
Note : Photographies de Jean Noyer : portail de la chapelle de l'hôpital d'Aubenas (ancienne chapelle des Cordeliers), galerie de l'hôpital d'Aubenas, statue en bois doré de Sainte-Anne (XVIIe s.), statue en bois doré de Saint-Antoine Ermite (XVIIe s.); dessins du graveur Jean Chièze ,.
Sujets :
Ardèche (France)(thème)
Hôpital
Religieuses du Saint-Sacrement de Valence
L'Eveil démocratique du Vivarais au Moyen âge / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, 1967. - 16 p. ; 24 cm.
Notes : Article paru dans la Revue du Vivarais, 1966, n° 4, avec notice bibliographique de Jean Charay à propos de l'ouvrage de Robert Saint-Jean, Les origines du Consulat en Vivarais..
Sujets :
Moyen Age
Ardèche (France)
Politique
Résumé : Naissance et diffusion du régime municipal en Vivarais à l'époque médiévale..
Sessions des Etats de Vivarais tenues à Villeneuve-de-Berg et au château de Vogüé / Charay. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1973. - 10 p. ; ill ; 24 cm.
Notes : Photographies: portrait du Marquis Charles-François-Elzéar de Vogüé, balcon de la tour Nord-Est du château de Vogüé.
Tiré à part de la Revue de la Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg, N° 28, 1973..
Sujets :
Ardèche (France) *** 1492-1789
Politique
Résumé : Sessions des Etats de Vivarais du XVe au XVIIIe siècles..

Cote: FC 70144.

Tourment et salut de l'homme - 3 vol. :
N° 1 : Messages et témoignages spirituels / Charay ; illustré par Gimond et Chièze et Girard-Mond et Menu. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1981. - 104 p. ; 22 cm.
Sujets :
Condition humaine
Spiritualité
Paix
Corps
Résumé : Après une analyse des comportements humains née de son expérience de prêtre et d'éducateur, Jean Charay fait part de la métamorphose de son corps et de son âme et aboutit à un sommet d'où lui sont apparus avec clarté les mystères du monde et de l'homme..
Cote: FC 70168.

N° 2 : Etrange dualisme de l'homme : Témoignage et message spirituels / Charay. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1981. - 192 p. ; ill ; 22 cm.
Sujets :
Ardèche (France)
Humanisme

Christianisme
Amnésie
Résumé : Analyse des grands syndromes auxquels est sujet le monde occidental avec les secrètes motivations des phantasmes collectifs de la fin du XXe siècle. L'homme s'est déstructuré depuis "la mort de Dieu" mais il continue de profiter de l'oeuvre de salut universel accomplie par Jésus-Christ..
Cote: FC 70169.

N° 3 : Sublime vocation de l'homme : Témoignage et message spirituels / Charay. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1982. - 256 p. ; 22 cm.
Sujets :
Condition humaine
Dieu
Jésus-Christ
Résumé : En éliminant Dieu de leur vie, en le rejetant de la société, en décrétant sa mort d'une façon plus ou moins volontaire et, sans bien s'en rendre compte en se substituant à Lui, les hommes ont progressivement faussé le caractère divin de leur condition. Du même coup, les hommes ont altéré toutes les valeurs intellectuelles et morales. Malgré tout, l'homme continue d'atteindre sa finalité, ou mieux de se sauver grâce à l'universalité de l'oeuvre du salut accomplie par Jésus-Christ. Au lieu de se croire un Dieu, l'homme doit se considérer simplement, modestement comme un "fils de Dieu"..
Cote: FC 70170.

Le Vivarais France : livret guide / Charay. - 11e éd.. - Syndicat d'initiative de Vals et du Vivarais ; Aubenas : Imprimerie Lienhart. - 96 p. ; ill ; 23 cm ; (+ carte des itinéraires en Vivarais).
Notes : Index alphabétique..
Sujets :
Ardèche (France)
Vals-les-Bains (Ardèche)
Labégude (Ardèche)
Aubenas (Ardèche)
Résumé : Contient: Jean Charay, "Le visage et l'âme du Vivarais" et "Immeubles du département de l'Ardèche classés parmi les monuments historiques"; "Itinéraires A à S"..
Cote: FC 70177.

Vocation et destin d'Aubenas en Vivarais / Charay. - 79 p. ; ill. ; 22 x 16 cm.
Notes : Table des matières. - En tête de livre : "Compréhension de l'Histoire", texte d'une conférence tenue le 30 mars 1983 par l'Abbé Jean Charay..
Sujets :
Aubenas (Ardèche) *** Histoire
Château d'Aubenas (Ardèche)
Dôme Saint-Benoît (Aubenas)
Résumé : Historique de la ville d'Aubenas, de l'Antiquité à l'époque contemporaine..
Cote: FC 70060.

Et si la nuit descend... : Poèmes gris sur gris / Charay ; préfacé par Pize. - Saint-Félicien-en-Vivarais : Editions du Pigeonnier, 1941. - 94 p. ; 18 x 13 cm. - (Les poètes du pigeonnier; 40) .
Note : Exemplaire n° 339. Envoi à l'abbé Charay..
Sujets :
Ardèche (France)
Poésie
Cote: FC 70231.

Aubenas en Vivarais, tome 1 / Charay ; préfacé par Font-Réaulx ; illustré par Girard-Mond. - Aubenas : Habauzit, 1950. - X-209 p. ; ill. ; 26 x 17 cm.
Notes : Frontispice de Girard-Mond. - Notes et références, pièces justificatives, lecture des blasons, table des matières. - Hors-texte : liste des 1ers seigneurs albenassiens, plan du château.
Sujets :
Aubenas (Ardèche)
Noblesse *** Aubenas (Ardèche)
Moyen Age *** Aubenas (Ardèche)
Montlaur (famille)
Résumé : Présentation des origines gallo-romaines et médiévales d'Aubenas et de l'action des Montlaur depuis la guerre des Albigeois jusqu'à la guerre de Cent ans..
Cote: FC 70067.
Cote: VU914.482 CHA AUB.

Historique du petit séminaire de l'immaculée-conception d'Aubenas / Charay. - Aubenas : Habauzit, 1950. - 46 p. ; couv. ill. ; 22 x 14 cm.
Notes : Lettre-préface de l'évêque de Viviers, témoignages, appendice.
Sujets :
Séminaire *** Aubenas (Ardèche) *** 1852-1950
Enseignement privé *** Aubenas (Ardèche) *** 1852-1950
Résumé : Historique du petit séminaire d'Aubenas de 1852 à 1950..
Cote: FC 70049.

Aubenas en Vivarais : guide historique et artistique / Charay. - Aubenas : Habauzit, 1951. - 118 p. ; ill. ; 20 x 15 cm.
Notes : Liste généalogique et chronologique des seigneurs d'Aubenas, essai de bibliographie albenassienne, liste des édifices et objets classés aux monuments historiques.. - Table des gravures, table des matières..
Sujets :
Aubenas (Ardèche)
Château d'Aubenas (Ardèche)
Aubenas (Ardèche) *** guide touristique
Aristocratie *** Aubenas (Ardèche)
Monument *** Aubenas (Ardèche)
Résumé : Découverte des différents monuments d'Aubenas et plus précisément du Château..
Cote: FC 70064.
Cote: VU914.482 CHA.

Aubenas en Vivarais, tome 2 / Charay ; préfacé par Messié ; illustré par Chièze. - Aubenas : Habauzit, 1952. - XI-277 p. ; ill. ; 26 x 17 cm.
Notes : Frontispice de Jean Chièze. - Notes et références, pièces justificatives, lecture des blasons, table des matières. - Hors-texte : liste des seigneurs de Montlaur et plan du vieil Aubenas.
Sujets :
Aubenas (Ardèche) *** Histoire
Noblesse *** Aubenas (Ardèche)
Montlaur (famille)
Moyen Age *** Aubenas (Ardèche)
Guerre de Cent ans *** 1337-1453 *** Aubenas (Ardèche)
Paroisse *** Aubenas (Ardèche)
Ordre religieux *** Aubenas (Ardèche)
Résumé : Chroniques des paroisses et des couvents d'Aubenas et histoire de la ville et des Montlaur pendant la Guerre de Cent ans..
Cote: FC 70068.
Cote: VU914.482 CHA AUB.

Les Bénédictines de La Villedieu / Charay ; préfacé par Vogüé. - Aubenas : Habauzit, 1952. - 44 p. ; ill. ; 23 x 16 cm.
Notes : Notes.
Sujets :
Bénédictin *** Lavilledieu (Ardèche)
Monastère *** Lavilledieu (Ardèche)
Monastère *** Saint-André le Haut
Résumé : Historique du monastère de La Villedieu depuis le XIè jusqu'au XVè siècle..
Cote: FC 70031.
Cote: FC 70115.
Cote: FC 70116.

Le Pont d'Aubenas au Moyen Age / Charay. - Aubenas : Habauzit, 1952. - 37 p. ; 25 x 16 cm.
Notes : Lettre-préface du curé de Pont d'Aubenas, notes. - Extrait d'"Aubenas en Vivarais" T.2.
Sujets :
Moyen Age *** Pont d'Aubenas
Eglise Notre-Dame des Plans (Pont d'Aubenas)
Résumé : Histoire de Notre-Dame des Plans durant le Moyen-Age..
Cote: FC 70051.

Etudes sur le Vivarais / Charay. - Aubenas : Habauzit : Imprimerie Lienhart, 1952-. - 16 cm.
Note : ..
Contient : La paroisse d'Aubenas au Moyen-âge ; Le pont d'Aubenas au Moyen-âge ; Les bénédictines de La Villedieu ; Comment mourut le Maréchal J.-B. d'Ornano ; Vogüé en Vivarais, vieux village vivant ; Le passage d'Arthur Young en Vivarais ; Les eaux de Vals à la veille de la Révolution ; La médecine d'autrefois en Vivarais ; L'hôpital d'Aubenas au lendemain de la Révolution ; L'éveil démocratique du Vivarais au Moyen-âge .

Sujets :
Lavilledieu (Ardèche)
Eglise Saint-Laurent (Aubenas)
Christianisme *** 1272-1531
Aubenas (Ardèche) *** Moyen Age
Vogüé (Ardèche)
Vals-les-Bains (Ardèche)
Eau thermale
Hôpital
Médecine
Cote: FC 70152.

Aubenas et le Val d'Ardèche / Pize ; Charay ; dirigé par Chièze ; illustré par Granier. - Aubenas : Dauphin, 1954. - 27 p. ; ill. ; 34 x 26 cm.
Notes : Table des planches. - 11 gravures de Jean-Marie Granier en fin d'ouvrage.
Sujets :
Aubenas (Ardèche) *** Histoire
Rivière *** Ardèche (France)
Ardèche (France) *** Géographie
Résumé : Louis Pize nous fait découvrir les villes ardéchoises en suivant le cours de l'Ardèche, quand Jean Charay nous retrace l'histoire de la vallée..
Cote: FC 70069.
Cote: 944.82 PIZ.

Petite histoire politique et administrative du Vivarais ornée de trente-deux planches et cartes / Charay. - Lyon : Audin, 1959. - 200 p. ; ill ; 20 cm.
Notes : Editions Aux deux collines
imprimerie Audin, Lyon.
Cartes
Photographies noir et blanc
Memento chronologique
Annexes
Bilbliographie..
Sujets :
Ardèche (France) *** Histoire
Ardèche (France) *** Politique
Ardèche (France) *** Administration
Résumé : Histoire du Vivarais et du département de l'Ardèche..
Cote: FC 70141.

Ardèche Vivarais Terre de noblesse / Charay. - Aubenas : Imprimerie Habauzit, 1961. - 64 p. ; ill ; 20 cm.
Notes : Illustrations de Jean Chièze.
Bibliographie..
Sujets :
Ardèche (France) *** Géographie
Ardèche (France) *** Histoire
Résumé : Aspects géographiques et historiques..
Cote: FC 70165.

Château d'Aubenas, Exposition du Pigeonnier : Quarante ans de Décentralisation Littéraire et Artistique 1920-1960 / Charay ; préfacé par Molle ; illustré par Burnot. - Aubenas : Imprimerie Habauzit, 1961. - 19 p. ; ill ; 20 x 15 cm.
Note : Contient un carton d'invitation pour l'exposition Jean Chièze du 8 juillet au 29 août 1966 et une feuille de souscription à l'ouvrage "Quarante ans de décentralisation littéraire et artistique" (à remettre ou adresser à J. Charay)..
Sujets :
Ardèche (France)
Exposition
Cote: FC 70246.

L'Hôpital d'Aubenas au lendemain de la Révolution : l'arrivée des Soeurs du Saint-Sacrement / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, 1966. - 19 p. ; ill. ; 25 x 16 cm.
Notes : Texte paru dans la "Revue du Vivarais" juillet-septembre 1966. - Photographies de M. Noyer, dessins de Jean Chièze.
Sujets :
Hôpital *** Aubenas (Ardèche)
Résumé : Historique de l'hôpital d'Aubenas depuis la Révolution jusqu'à l'arrivée des Soeurs du Saint-Sacrement en 1807..

Cote: FC 70047.

Le Marquis de Vogüé : archéologue et historien / Charay ; graveur : Chièze. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1968. - 59 p. ; ill ; 19 cm.
Notes : Blasons gravés par Jean Chièze..
Sujets :
Ardèche (France)
Archéologie
Vogüé, C. Melchior de
Histoire
Résumé : Après une courte présentation des "Académiciens ardéchois", dans l'esprit de la collection "Les Quarante par les Quarante", l'auteur retrace la vie et l'oeuvre de Charles-Jean Melchior de Vogüé (1829-1916). Ce dernier formé aux mathématiques, a exercé la Diplomatie (à Constantinople et Vienne) et l'archéologie. Il a été spécialiste de l'archéologie palestinienne et syrienne..
Cote: FC 70157.

Vogüé sur Ardèche / Charay ; préfacé par Pize. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1968. - 63 p. ; ill ; 19 cm.
Notes : 2ème édition revue et complétée de l'étude parue en 1961 sous le titre Vogüé en Vivarais.
Index géalogique..
Sujets :
Ardèche (France) *** Histoire
Vogüé (Ardèche)
Patrimoine
Résumé : Historique de la Préhistoire à la fin du XXe siècle..
Cote: FC 70164.

Voyages et visages : recueil d'articles et conférences / Charay ; illustré par Gimond et Chièze ; préfacé par Flory. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1968. - 241 p. ; ill. ; 19 cm.
Note : Contient: Voyage au pays plat (1960), Le corps et l'âme du Vivarais (1961), Rapide portrait d'Aubenas (1962), Rome pendant le Concile (1963), Les cheminements du père Teilhard de Chardin (1965), Un grand classique, Marcel Gimond (1965), Les origines albenassiennes de Marcel Gimond (1965), Le Musée du Prado, Le Greco et Velasquez (1966), Jean Chièze, Graveur et Peintre (1966), Le Marquis de Vogüé, Archéologue et Historien (1968)..
Sujets :
Ardèche (France)
Aubenas (Ardèche)
Rome (Italie)
Concile Vatican II
Teilhard de Chardin
Gimond, Marcel
Chièze, Jean (1898-1975)
Vogüé, C. Melchior de
Cote: FC 70160.

Le Pigeonnier : Quarante années de décentralisation littéraire et artistique en Vivarais / Fromentoux ; préfacé par Charay. - Privas : Imprimerie Lucien Volle, 1969. - 239 p. ; 19 cm.
Notes : Liste des ouvrages publiés par les éditions du Pigeonnier.
Liste des ouvrages publiés chez d'autres éditeurs.
Sources et bibliographie.
Index des noms cités..
Sujets :
Ardèche (France)
Editions du Pigeonnier
Résumé : Histoire du Pigeonnier, mouvement littéraire, poésie, éditions, théâtre, artistes et activités diverses..
Cote: FC 70178.

Histoire du Mausolée d'Ornano : d'Aubenas en Vivarais / Charay. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1971. - 34 p. ; ill. ; 19 x 14 cm.
Notes : table des illustrations.
Sujets :
Art funéraire *** Ornano, Jean-Baptiste de *** 1629-1969
Résumé : Histoire du Mausolée de Jean-Baptiste d'Ornano depuis 1629 jusqu'à sa restauration en 1969..
Cote: FC 70054.

Vie du Maréchal J.-B. d'Ornano : baron d'Aubenas-en-Vivarais, gouverneur du frère de Louis XIII (1581-1626) : par son

secrétaire Jean Canault : publiée et présentée avec des documents annexes par l'Abbé Jean Charay / Canault ; sous la resp. de Charay ; préfacé par Ornano ; illustré par Chièze. - Grenoble : 4 Seigneurs, 1971. - 333 p. ; ill. ; 20 x 15 cm.
Notes : Sources et bibliographie, table des illustrations, table des matières.
Sujets :
Ornano, Jean-Baptiste d'(1581-1626)
Aristocratie *** Aubenas (Ardèche)
Noblesse *** Aubenas (Ardèche)
Résumé : Biographie du Maréchal Jean-Baptiste d'Ornano..
Cote: FC 70056.

La Rivière Ardèche : géographie, géologie, histoire / Cleu ; préfacé par Charay et Griffon. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1972. - 205 p.- 58 [pl.] ; ill. ; 20 cm.
Sujets :
Ardèche (rivière)
Cote: V914.482 CLE.
Cote: VU 914.482 CLE.
Cote: FC 70181.

Charles Forot : témoignages : inédits : bibliographie / préfacé par Charay. - Privas : Imprimerie Lucien Volle, 1974. - 160 p. ; ill ; 19 cm.
Notes : Table des gravures de Marcel Gimond, Jean Chièze, Louis Jou, Albert Decaris, Philippe Burnot, Jos Jullien, René Cottet, Jacques Boullaire, Henri de Saint-Jean, André Colonna, Marie-Louis Granger, Rose Seguin-Béchetoille, Daniel Némoz, François Angeli, Henri Pertus..
Sujets :
Biographie
Ardèche (France)
Editions du Pigeonnier
Forot, Charles
Résumé : Inédits de Charles Forot
Hommage au fondateur des éditions du Pigeonnier : contributions diverses sur le poète, l'éditeur, l'animateur de théâtre, l'amateur de folklore, l'historien, le journaliste, le conférencier, le conteur. Bibliographie du Pigeonnier et de Charles Forot par Louis Chaurand
Poèmes de divers auteurs..
Cote: FC 70148.
Cote: FC 70308.
Cote: FC 70328.

Un Clocher... une histoire : Vernosc-les-Annonay : village du Haut-Vivarais / Faure ; préfacé par Charay. - Annonay : Imprimerie Betinas SA, 1974. - 222 p. ; ill ; 21 cm.
Notes : Bibliographie.
Sujets :
Vernosc-les-Annonay (Ardèche) *** Histoire
Religion
Résumé : L'histoire du village de Vernosc-les-Annonay depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine..
Cote: FC 70180.

Colette Bonzo : une femme en bataille / Bonzo ; préfacé par Charay et Bonzo. - Privas : Imprimerie Lucien Volle, 1975. - [241 p.] ; ill., couv ill. en coul ; 21 cm.
Note : Le volume contient une présentation par Jean Charay; une introduction par Christian Bonzo, une biographie de Colette Bonzo (1917-1968), des textes de Colette Bonzo (poèmes, contes, écrits sur la peinture et le dessin, méditations, journal, lettres), des témoignages (Michel Florisoone, Bernard Dorival, Paul Fort, Barnett D. Conlan, Karl Ringström, Maximilien Gauthier, Guy Dornand, P. Descargues, J.-B. Gros, Michèle Savary, Jean Chabanon, R. Vrinat, Irénée Mauguet, Raymond Charmet, Thésée, Athanatos, Juliette Darle, Marion Grémillot-Cadet, Jean Charay, Jean Paulet, Henri Quéffelec) et des photographies, notamment des oeuvres peintes de Colette Bonzo.
Jean Charay est l'auteur de "Souffrance rédemptrice" (p. 107-109) et le "guide spirituel" auquel Colette Bonzo a adressé ses lettres (p. 170-195).
Sujets :
Bonzo, Colette
Cote: FC 70159.
Cote: V 846 BON.
Cote: VU 846 BON.

Vie du Maréchal Alph. d'Ornano : lieutenant général en Dauphiné, Languedoc et Guyenne et maire de Bordeaux (1548-1610) : par son secrétaire Jean Canault : publiée et présentée avec des documents annexes par l'Abbé Jean Charay / Canault ; sous la

resp. de Charay. - Aubenas : Jean Charay, 1975. - 349 p.-24 p. de pl. ; ill. ; 24 x 16 cm.
Notes : Sources, bibliographie, table des illustrations, table des matières..
Sujets :
Ornano, Alphonse d'(1548-1610)
Noblesse *** Aubenas (Ardèche)
Aristocratie *** Aubenas (Ardèche)
Résumé : Biographie du Maréchal Alphonse d'Ornano..
Cote: FC 70065.

Aubenas et Vals au début du siècle / commenté par Charay. - [s.l.] : Lou raïol, 1976. - [78 p.] ; ill. ; 15 x 21 cm.
Notes : Cartes postales.
Sujets :
Carte postale *** Aubenas (Ardèche)
Carte postale *** Vals-les-Bains (Ardèche)
Résumé : Découvertes d'Aubenas et de Vals-les-Bains grâce à des cartes postales du début du XXè siècle..
Cote: FC 70058.

Patrimoine ardéchois : Sites Monuments et Objets, Protégés Musées Archives et Bibliothèques, Services et Associations de Sauvegarde / Charay ; graveur : Chièze ; préfacé par Rouanet. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1978. - 117 p. ; couv ill. et ill. ; 18 cm..
Notes : Table des gravures. Préface de Henri Rouanet, préfet de l'Ardèche.
Sujets :
Patrimoine culturel *** Ardèche (France)
Résumé : Définition et textes juridiques concernant le "patrimoine protégé"; description géographique et historique du patrimoine ardéchois; répertoire méthodique des sites et immeubles classés et inscrits; Renseignements: musées, archives et bibliothèques, services et associations de sauvegarde..
Cote: FC 70149.

Villes d'art de l'Ardèche / Charay. - Paris : Nouvelles éditions latines, 1978. - 30 p. ; ill. ; 20 x 15 cm.
Sujets :
Château de Vogüé (Ardèche)
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)
Viviers (Ardèche)
Alba (Ardèche)
Joyeuse (Ardèche)
Annonay (Ardèche)
Tournon (Ardèche)
Largentière (Ardèche)
Villeneuve-de-Berg (Ardèche)
Aubenas (Ardèche)
Château d'Aubenas (Ardèche)
Résumé : Découverte de plusieurs villes d'Ardèche..
Cote: FC 70156.

Aubenas en Vivarais : ville d'art et d'histoire / Charay. - [s.l.] : Jean Charay, 1979. - 34 p. ; ill. ; 21 x 31 cm.
Notes : Table des matières.
Sujets :
Château d'Aubenas (Ardèche)
Aubenas (Ardèche)
Aubenas (Ardèche) *** Histoire
Résumé : Histoire de la ville d'Aubenas, du Moyen-Age à l'époque contemporaine, complétée par des textes historiques..
Cote: FC 70059.
Cote: V914.482 CHA.

Ardèche, ancien Vivarais : une terre, une histoire, un héritage / Charay ; préfacé par Chaurand ; graveur : Chièze. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1980. - 119 p. ; ill. ; 23 cm.
Notes : Ouvrage édité à l'occasion de l'année du patrimoine.
32 pages de photographies noir et blanc.
Compléments: répartition des cantons ardéchois, Sites classées et inscrits, Souvenirs de l'Antiquité, Edifices classés et inscrits, Archives et bibliothèques, Musées et lieux d'exposition, Table des illustrations.
Texte d'André Griffon sur la quatrième de couverture originale..
Sujets :
Ardèche (France)
Patrimoine

Résumé : Synthèse sur les plans géographique, historique, littéraire, artistique et folklorique du patrimoine ardéchois..
Cote: FC 70161.

Tourment et salut de l'homme - 3 vol. (n° 1) :

Messages et témoignages spirituels / Charay ; illustré par Gimond et Chièze et Girard-Mond et Menu. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1981. - 104 p. ; 22 cm.
Sujets :
Condition humaine
Spiritualité
Paix
Corps
Résumé : Après une analyse des comportements humains née de son expérience de prêtre et d'éducateur, Jean Charay fait part de la métamorphose de son corps et de son âme et aboutit à un sommet d'où lui sont apparus avec clarté les mystères du monde et de l'homme..
Cote: FC 70168.

Tourment et salut de l'homme - 3 vol. (n° 2) :

Etrange dualisme de l'homme : Témoignage et message spirituels / Charay. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1981. - 192 p. ; ill ; 22 cm.
Sujets :
Ardèche (France)
Humanisme
Christianisme
Amnésie
Résumé : Analyse des grands syndromes auxquels est sujet le monde occidental avec les secrètes motivations des phantasmes collectifs de la fin du XXe siècle. L'homme s'est déstructuré depuis "la mort de Dieu" mais il continue de profiter de l'oeuvre de salut universel accomplie par Jésus-Christ..
Cote: FC 70169.

Vagabondages : poèmes / Menu ; préfacé par Charay ; illustré par Menu. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1981. - 91 p. ; ill ; 22 cm.
Sujets :
Poésie
Cote: FC 70174.

Quatre Ardéchois sous la Coupole : le cardinal de Bernis, le Vicomte de Vogüé, Paul Bourget, le Marquis de Vogüé / Charay ; préfacé par Duc de Castries. - Brassac-les-Mines : Imprimerie La Margeride, 1982. - 115 p. ; ill ; 22 cm.
Notes : Couverture: gravure de René Cottet
vignettes infra de Jean Chièze.
Sujets :
Ardèche (France)
Académie française
Résumé : Présentation des quatre académiciens qui par leur naissance ou leur famille sont liés à l'Ardèche (ancien Vivarais)..
Cote: FC 70143.

Tourment et salut de l'homme - 3 vol. (n° 3) :

Sublime vocation de l'homme : Témoignage et message spirituels / Charay. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1982. - 256 p. ; 22 cm.
Sujets :
Condition humaine
Dieu
Jésus-Christ
Résumé : En éliminant Dieu de leur vie, en le rejetant de la société, en décrétant sa mort d'une façon plus ou moins volontaire et, sans bien s'en rendre compte en se substituant à Lui, les hommes ont progressivement faussé le caractère divin de leur condition. Du même coup, les hommes ont altéré toutes les valeurs intellectuelles et morales. Malgré tout, l'homme continue d'atteindre sa finalité, ou mieux de se sauver grâce à l'universalité de l'oeuvre du salut accomplie par Jésus-Christ. Au lieu de se croire un Dieu, l'homme doit se considérer simplement, modestement comme un "fils de Dieu"..
Cote: FC 70170.

Harmonie universelle - 3 vol. (n° 1) :

Harmonie universelle / Charay ; illustré par Cottet et Gimond. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1983. - 111 p. ; ill ; 22 cm.

Sujets :

Théologie chrétienne

Résumé : L'harmonie universelle est le symbole du Salut Universel accompli par Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné. Salut auquel participent, inconsciemment ou inconsciemment, tous les hommes, qui, grâce à lui, sont, comme lui, à la fois des êtres cosmiques et des êtres divins et aussi, grâce à lui et comme lui, à l'image et à la ressemblance de Dieu qui est essentiellement Etre de Lumière et d'Amour..

Cote: FC 70171.

Harmonie universelle - 3 vol. (n° 2) :

Triple regard, L'Homme, Le Monde, Dieu / Charay ; illustré par Gimond et Chièze et Raoux et Chomel et Menu. - Aurillac : Imprimerie Gerbert, 1984. - 127 p. ; ill ; 22 cm.

Sujets :

Théologie chrétienne

Résumé : L'être humain peut se métamorphoser et retrouver intelligence, amour et force s'il se remet dans la gravitation de Dieu, s'il le reconnaît humblement comme la seule source de l'intelligence, de l'amour et de la force au triple niveau corporel, intellectuel et spirituel. Il participe avec advertance au Salut universel accompli par les mérites de Jésus-Christ et qui continue de se réaliser par l'opération du Saint-Esprit..

Cote: FC 70172.

Harmonie universelle - 3 vol. (n° 3) :

Harmonie cosmique et divine / Charay. - Brassac-les-Mines : Presses de la Margeride, 1984. - 127 p. ; ill ; 22 cm.

Sujets :

Théologie chrétienne

Résumé : Les disharmonies et les discordances ne sont que superficielles et artificielles, tandis que les concordances et l'harmonie sont essentielles et universelles. Les êtres humains doivent reprendre conscience de leur double condition d'être cosmiques et divins et par là frères les uns des autres, membres à part entière du Cosmos et fils de Dieu, le Créateur du Cosmos et leur Père à tous..

Cote: FC 70173.

Villeneuve-de-Berg : 7ème centenaire : 1284-1984 / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, 1984. - 3 vol. ; 25 cm.

Contient :

Villeneuve-de-Berg de sa fondation à nos jours : (1284--1984) . - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, 1984. - 176 p. ; couv ill. ; 25 cm.

Sujets :

Villeneuve-de-Berg (Ardèche)

Ardèche (France)

Revue du Vivarais : tome LXXXVIII, N°3 : juillet - septembre 1984 : Septième centenaire de la fondation de Villeneuve-de-Berg . - p. 130-208.

Sujets :

Ardèche (France) *** Histoire

Villeneuve-de-Berg (Ardèche) *** Histoire

Revue de la Société des Enfants et Amis de Villeneuve-de-Berg : numéro spécial du sept-centième anniversaire 1284-1984 - N°40 ; Les grandes heures du baillage et de la sénéchaussée du bas-Vivarais 1284-1790 : racontées au plus grand nombre . - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, 1984. - 309 p. ; 25 cm.

Sujets :

Ardèche (France)

Villeneuve-de-Berg (Ardèche)

Cote: FC 70183.

Histoire du dôme Saint-Benoît et des bénédictines d'Aubenas / Charay. - Aurillac : Imprimerie Gerbert, 1986. - 128 p. ; ill ; 22 cm.

Note : Ouvrage publié avec le concours du Centre européen de Recherche sur les Congrégations religieuses et les Ordres monastiques..

Sujets :
Ardèche (France)
Architecture
Ordre bénédictin
Cote: FC 70186.

[Etudes diverses] / Charay. - ill ; 23 cm.

Contient :
Que penser ? et Que croire ? / Charay. - Aurillac : Imprimerie Gerbert, 1987. - 31 p. ; 22 cm.
Sujets :
Dieu
Religion
Théologie
Résumé : Réponse aux questions de chrétiens : sur la raison et la foi..

Cote: FC 70166.

La Conquête de l'eau par Aubenas / Charay. - Aubenas-Vals : Lions Club, 1990. - 190 p. ; ill. ; 23 x 17 cm.
Notes : Répertoire archivistique et bibliographique, recueil de documents relatifs à Jean Mathon.. - Tableau social et économique d'Aubenas à la fin du Moyen-Age, patrimoine monumental d'Aubenas, plan du vieil Aubenas..
Sujets :
Eau *** Ardèche (France)
Eau *** distribution *** Aubenas (Ardèche)
Mathon, Jean (1807-1865)
Résumé : Histoire de l'installation de fontaines dans les rues d'Aubenas..
Cote: FC 70063.
Cote: V 551.48 CHA.
Cote: VU 551.48 CHA.

Salut universel : Les prêtres ardéchois dans la Révolution : Présentation humaniste et chrétienne de l'histoire / Charay ; illustré par Chièze ; préfacé par R. A.. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1990. - 269 p. ; ill. ; 24 cm.
Notes : Reliure personnalisée avec dos et coins en maroquin rouge. Ex-libris Joan Charay..
Sujets :
Ardèche (France)
Christianisme
Humanisme
Résumé : Fait suite ses deux précédentes trilogies et à l'essai "Que penser ? et que croire ?" avec la biographie deJ. Charay, reprise de "Que penser ? et que croire ?" puis deux suites de réflexions sur "Le rythme Ternaire ou Trinitaire" et "Le Salut Universel par l'Amour Universel". La quatrième partie est une réflexion d'ordre philosophique et théologique à partir de l'étude intitulée "L'affrontement des abbés Barruel et Soulavie et les prêtres Ardéchois face à la Constitution civile du clergé et au Serment de fidélité". Une cinquième partie reprend un mémoire rédigé par l'auteur en 1988 pour les Services de la Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture et de la Communication sur les problèmes posés au plan du patrimoine religieux à l'occasion de la rénovation liturgique suscitée par le Concile Vatican II. La sixième partie a pour thème "Compréhension de l'Histoire" et la septième "L'Architecture, Reflet de l'Homme". Les sujets exposés sont éclairés par de multiples considérations d'ordre philosophique et scientifique aussi bien qu'ecclésiastique et politique. Pour conclure, Jean Charay présente des méditations écrites à l'occasion de ses "noces sacerdotales" et formant diverses conclusions..
Cote: FC 70176.

Village millénaire du Vivarais méridional : Sampzon : jadis et naguère / Ropers ; préfacé par Charay. - Nîmes : Lacour, 1990. - 95 p. ; ill ; 22 cm.
Notes : Plans
Glossaire.
Sujets :
Sampzon (Ardèche) *** Histoire
Résumé : Histoire du village de Sampzon des origines jusqu'à nos jours..
Cote: FC 70182.

Développement économique d'Aubenas du XIIIè au XIXè siècle : bicentenaire du tribunal de commerce d'Aubenas en Vivarais / Charay. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1991. - 111 p. ; ill. ; 22 x 16 cm.
Notes : Table des matières, photocopies d'actes divers, table des illustrations. - Texte remanié de conférences données à Aubenas en 1956-1957..
Sujets :
Soie *** industrie *** Aubenas (Ardèche)

Coton *** industrie *** Aubenas (Ardèche)
Manufacture *** Aubenas (Ardèche) *** 1700-1800
Economie *** Développement *** Aubenas (Ardèche) *** 1200-1899

Résumé : Exposé de deux études : l'une sur l'évolution économique d'Aubenas du XIIIè au XVIIè siècle, l'autre sur son essor industriel au XVIIIè siècle..
Cote: FC 70061.
Cote: FC 70066.

Vivarais Ardèche / Carlat ; Charay ; Gaud ; Massot ; Riou. - Paris : Bonneton, 1991. - 431 p. ; ill., couv ill. en coul ; 24 cm. - (Encyclopédies régionales) .
Sujets :
Ardèche (France)
Ardèche (France)
Art
Ethnologie
Littérature
Histoire
Géographie

Résumé : Vivarais Ardèche, balcon superbe qui domine les eaux et les vents, pays mystérieux de la rencontre avec l'essentiel.
Cote: FC 70162.

Carnets conciliaires de Mgr Auguste Jauffrès ancien évêque de Tarentaise / Jauffrès ; préfacé par Charay. - Aubenas : Maison Sainte-Marthe, 1992. - 345 p. ; 22 cm.
Notes : Ouvrage relié dans "oeuvres complètes" de Jean Charay.
Sujets :
Religion
Concile Vatican II
Christianisme

Résumé : Mgr Jauffrès, évêque retraité de Moûtiers-Tarentaise installé à Aubenas, a participé au concile Vatican II. Il a tenu durant ses sessions un journal..
Cote: FC 70134.

Création et évolution : aspects évolutifs d'Aubenas : les mystères de la création et de l'évolution : évolution et harmonie universelles : reflexions et méditations sur l'humaine condition / Charay. - Aubenas : Imprimerie Lienhart, 1994. - 143 p. ; ill. ; 26 cm.
Sujets :
Aubenas (Ardèche) *** Histoire

Cote: VU914.482 CHA AUB.
Cote: V914.482 CHA AUB.
Cote: FC 70184.
Cote: FC 70185.

Comment mourut le maréchal J.-B. d'Ornano / Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, [1957]. - 20 p. ; ill. ; 25 x 16 cm.
Notes : Bibliographie sommaire. - Article extrait de la "Revue du Vivarais" avril-juin 1957.
Sujets :
Ornano, Jean-Baptiste d'(1581-1626)
Aristocratie *** Aubenas (Ardèche)
Noblesse *** Aubenas (Ardèche)

Résumé : Présentation par l'Abbé Jean Charay de sa théorie sur la mort du Maréchal Jean-Baptiste d'Ornano..
Cote: FC 70046.

Historique de la Bibliothèque municipale d'Aubenas / Laporte ; illustré par Chièze ; préfacé par Charay. - Largentière : Imprimerie Humbert et fils, [1973]. - 21 p. ; ill. ; 24 x 16 cm.
Résumé : Historique de la bibliothèque municipale d'Aubenas depuis 1502 jusqu'à 1973..
Cote: FC 70045.
Cote: V 027.5 LAP.

Aubenas en Vivarais : guide touristique et pratique / Charay. - Aubenas : Habauzit, [s.d.]. - 36 p. ; ill., plan ; 17 x 13 cm.
Notes : Collection d'études albenassiennes. - Sommaire.
Sujets :
Aubenas (Ardèche) *** guide touristique
Ardèche (France)
Randonnée pédestre *** Ardèche (France)

Marche à pied *** Ardèche (France)

Résumé : Guide touristique et pratique qui permet de découvrir Aubenas, son château et qui propose des promenades..

Cote: FC 70057.

La Vie quotidienne en Ardèche au début du siècle / Charay. - Alès : Julien Mazollier, s.d.. - 56 p. ; ill ; 22 cm.

Notes : Reproduction de cartes postales éditées autour de 1900..

Sujets :

Ardèche (France)

Bois de Païolive (Ardèche)

Lac d'Issarlès

Mont-Gerbier-des-Joncs (Ardèche)

Résumé : Cartes postales de: Annonay; Antraigues-sur-Volane; Aubenas; Bois de Païolive; Bourg-Saint-Andéol; Jaujac; Joyeuse; Lac d'Issarlès; La Louvesc; Lamastre; Largentière; La Souche; La Voulte; Le Cheylard; Le Pouzin; Le Teil; Mont-Gerbier-des-Joncs; Montpezat; Privas; Rosières; Ruoms; Saint-Agrève; Saint-Jean-le-Centenier; Saint-Laurent-les-Bains; Saint-Martin-de-Valamas; Serrières; Thueyts; Tournon; Valgorge; Vallon; Vals-les-Bains; Vernoux; Villeneuve-de-Berg; Viviers;.

Cote: FC 70155.

Annexe 14

Fiche de consultation ou de renseignement à distance



Médiathèque

Fonds Jean Charay

Demande de consultation sur place ou de renseignement à distance

Partie à renseigner par le Demandeur	
Nom Prénom Statut Adresse postale Adresse courriel Téléphone	
Date de la demande	Nature de la demande (préciser la cote)

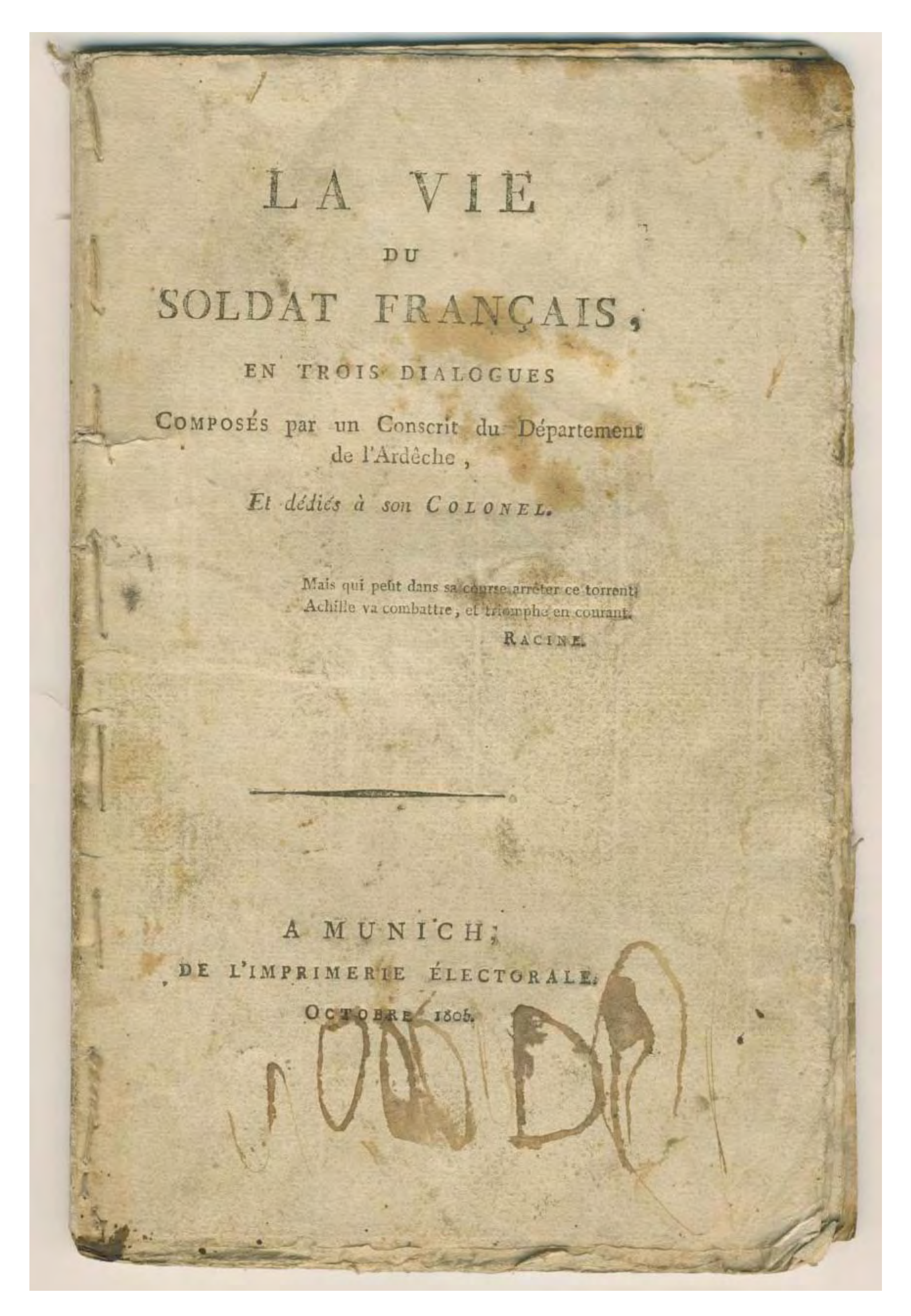
Partie réservée à l'Administration de la Médiathèque	
Demande reçue par	Demande traitée par

Date de la réponse	Demande reçue par		Réponse par		Documents communiqués
	Téléphone		Téléphone		
	Courriel		Courriel		
	Courrier postal		Courrier postal		
	Téléphone		Téléphone		
	Sur place		*Sur place*		

Commentaires

Annexe 15

Pierre-Édouard Lemontey (1762-1826), *La vie du soldat français*, 1805.


LA VIE

DU

SOLDAT FRANÇAIS,

EN TROIS DIALOGUES

COMPOSÉS par un Conscrit du Département de l'Ardêche,

Et dédiés à son COLONEL.

Mais qui peût dans sa course arrêter ce torrent?
Achille va combattre, et triomphe en courant.

RACINE.

A MUNICH;

DE L'IMPRIMERIE ÉLECTORALE.

OCTOBRE 1805.

Annexe 16
« Conserver et restaurer »

Certains des documents du « fonds Charay » conservés dans le magasin de la médiathèque, les livres anciens surtout, sont fragiles et leur fréquente manipulation pourrait les endommager. Outre les accidents toujours possibles comme les incendies, les inondations, les mauvaises manipulations, ils peuvent être plus insidieusement victimes de destructions chimiques ou biologiques (champignons, insectes…).

La première condition pour prolonger la vie des livres réside dans une bonne conservation : sécurité et propreté des locaux, surveillance de la température et de l'hygrométrie, entretien régulier des reliures, protection des documents (étuis, boîtes), précautions de manipulation. Mais parfois, leur état est tel qu'ils doivent faire l'objet d'une véritable restauration.

Ce travail ne peut-être effectué que par un professionnel qui connaît les styles, les techniques anciennes et qui sait veiller à la compatibilité des matériaux.

Pour chaque type de livre, pour chaque document, il existe une restauration appropriée qui doit respecter certains principes : l'innocuité des procédés, la réversibilité (on doit pouvoir à tout moment retrouver le document originel), la sincérité (la restauration doit être manifeste et non dissimulée).

L'intervention du restaurateur sera don spécifique pour chaque document : elle peut varier d'une simple couture à refaire jusqu'au démontage total d'un livre et à un remontage où l'on ne gardera que les éléments récupérables qui seront remployés tels quels (gardes) ou réincrustés (dos et plats). La règle générale est de conserver le maximum de vestiges authentiques à chaque étape de la reliure.

Pour les papiers, les lacunes seront comblées par du papier chiffon ou de la pulpe de papier. S'ils sont très fragiles, ils seront doublés de papier japon ou d'une résille de soie. Auparavant, les papiers postérieurs au XVIIIe siècle auront été désacidifiés. Les affiches seront toilées.

Dans tous les cas, la restauration fait l'objet d'une documentation qui permettra d'avoir une idée précise des travaux effectués (date, photographies, description des travaux, …).

La conservation, préventive, s'applique à tous les documents. La restauration, curative, n'intervient que sur ceux dont le processus de dégradation semble irréversible, en dernier recours. L'une comme l'autre sont dans la mission des bibliothèques qui est, non seulement de rassembler des documents, mais de les garder afin qu'ils soient disponibles pour les lecteurs du présent et du futur.

Annexe 17

La collection « abbé Charay » des Archives départementales de l'Ardèche (http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr)

Cotes	31 Fi
Dates de prise de vue	1900 - 1980
Institution de conservation	Archives départementales de l'Ardèche
Producteur	Charay (Abbé)
Image négative	Plaque de verre
Nombre de documents	47
Image négative	Film souple
Nombre de documents	700
Format (mm)	60 x 60 24 x 36
Image positive	Diapositive
Tonalité	Couleur
Image positive	Tirage papier ancien et moderne
Nombre de documents	1 000
Modalités d'entrée	Don, 1987 et 1991
Restrictions d'accès	Accès libre
Restrictions d'utilisation	Reproduction libre avec mention de l'auteur et de la provenance en cas d'utilisation
Biographie ou histoire	L'abbé Charay fut le conservateur du château d'Aubenas et des Antiquités et Objets d'Art de l'Ardèche. Cet érudit avait regroupé diverses photographies sur les monuments, sites et paysages du département de l'Ardèche. Les provenances des ces documents sont nombreuses : collections de Louis Bourbon, du Docteur Cleu et de Louis Escudier.
Présentation du contenu	Cette collection représentent des paysages et des monuments du département de l'Ardèche.
Accès contrôlés	Nom géographique : Ardèche (département) Nom de personne : Bourbon, Louis ; Cleu ; Escudier, Louis Mot-matière : monument historique ; site

Annexe 18

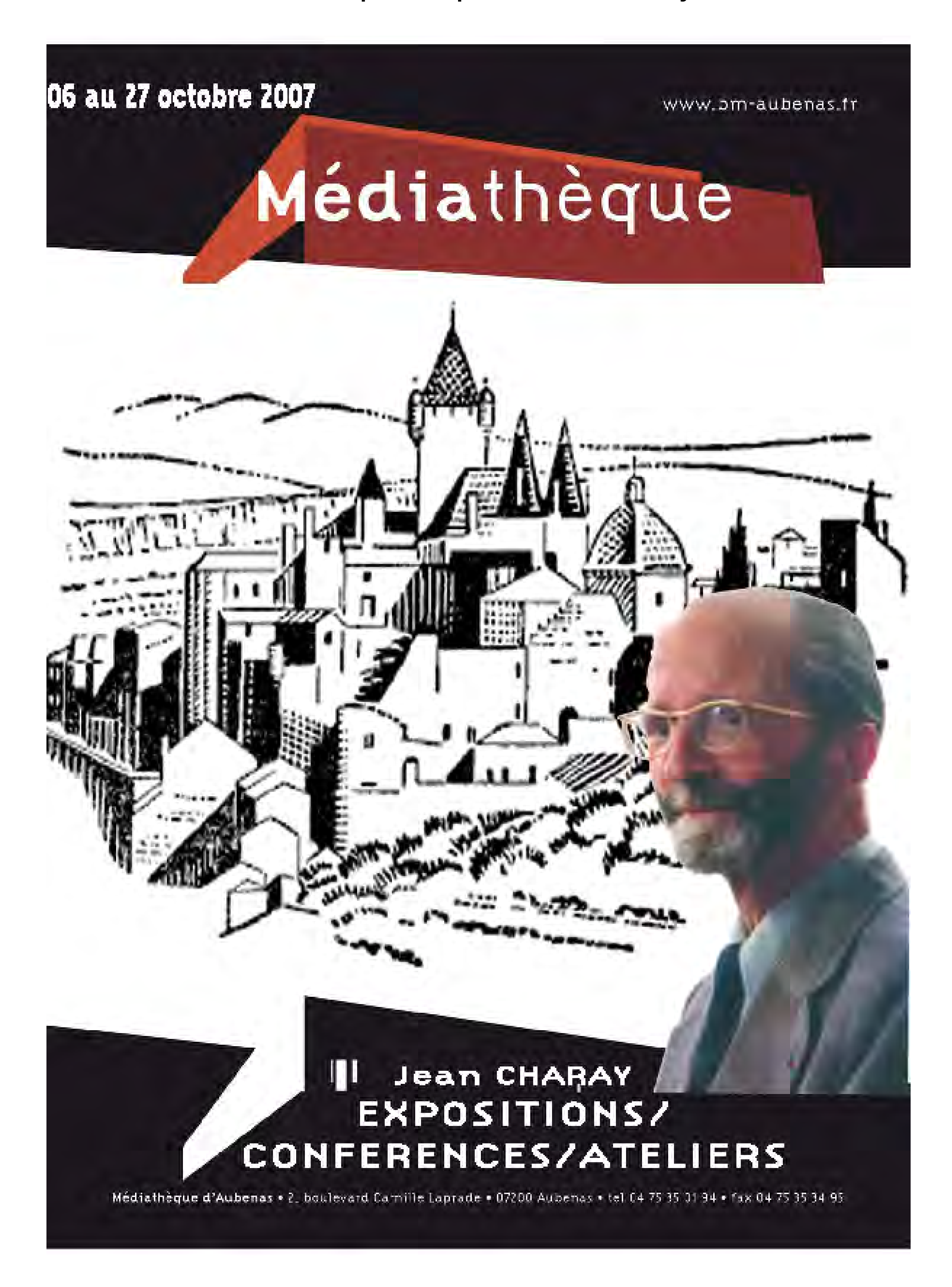
L'accès au catalogue du « fonds Charay » depuis la page d'accueil du site de la Médiathèque intercommunale d'Aubenas sur l'internet





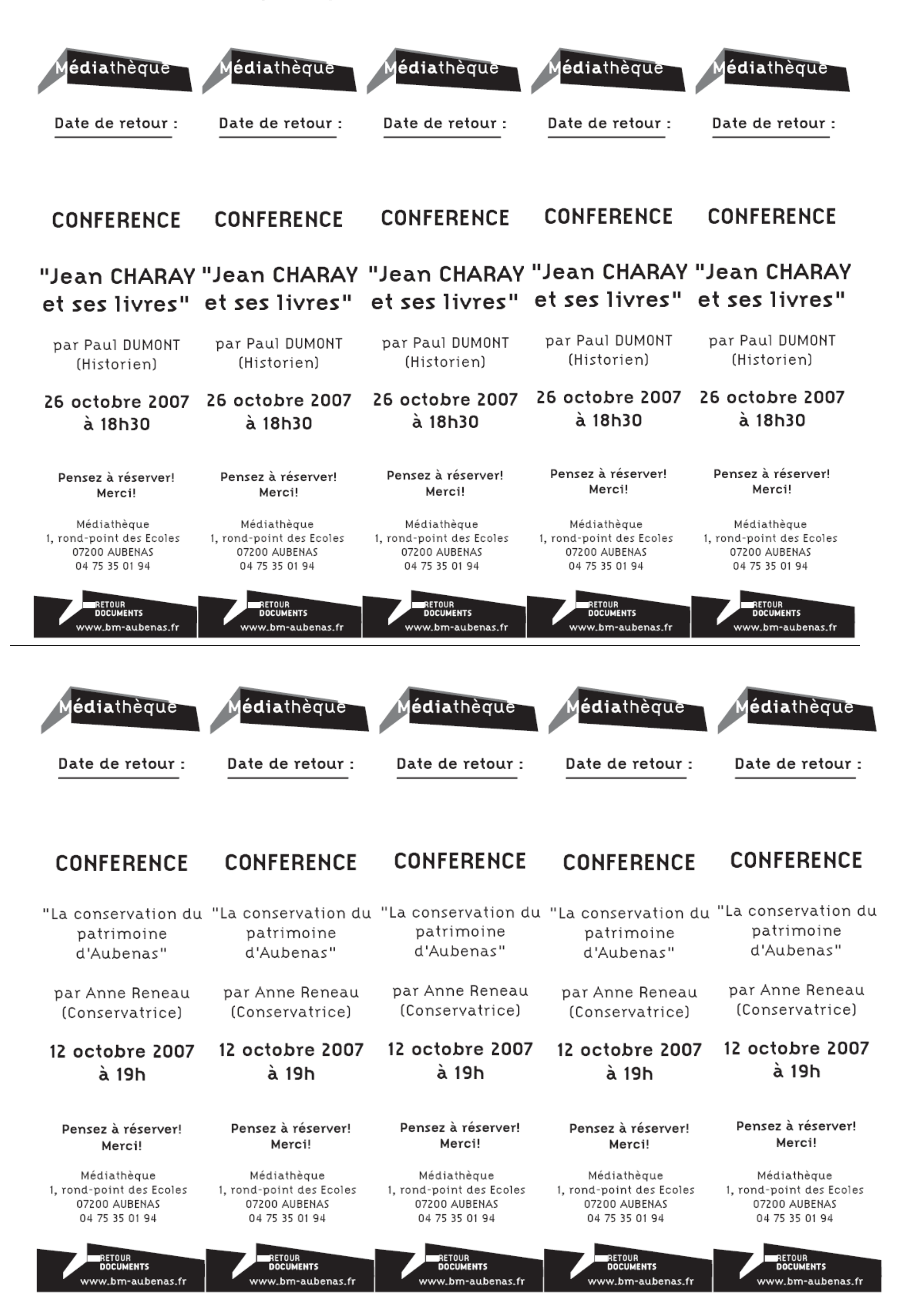
Annexe 19

Affiche pour l'exposition Jean Charay



Annexe 20

Signets pour l'annonce des conférences



Mots clef

Médiathèque, Patrimoine, Fonds spécialisé, Mise en valeur, Catalogage, Exposition, Plan de développement

Résumé signalétique

La médiathèque d'Aubenas ouverte en janvier 2007 participe de la mise en place du réseau de lecture publique en Ardèche méridionale. Elle dispose dans sa collection d'un fonds patrimonial et d'un fonds spécialisé issu de la donation de l'abbé Charay. La mise en valeur du « fonds Charay » nécessite le catalogage de ses documents et un plan de développement que peut aider l'organisation d'une exposition.